Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/mtriquedmoti00boud

Métrique Démotique

Vers Égyptiens

Métrique Démotique

Étude prosodique et phonétique

du Poème Satirique, du Poème de Moschion

et des papyrus a transcriptions grecques de Leyde & de Londres

par

Émile BOUDIER

Élève diplômé de l'École du Louvre

avec une lettre à l'auteur

par M. Eugène Revillout

Professeur à l'Ecole du Louvre

★

PARIS

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR

28, RUE BONAPARTE, 28

—

1897

LaE6,4
B7566m

666798
28.10.57

A mon cher Maître

Monsieur EUGÈNE *REVILLOUT*

Professeur à l'École du Louvre

Hommage de profonde reconnaissance

et de respectueuse affection.

Lettre à l'auteur

par M. E. REVILLOUT

Mon cher ami,

Vous avez songé dans votre thèse à retrouver le rythme et les règles de la poésie égyptienne. L'effort est louable et je tiens à vous en féliciter.

Mais avons-nous les éléments nécessaires pour élucider ce problème?

Telle est la première question qui se présente à nous.

Si l'on en croyait une certaine école, qui a à sa tête un homme remarquable, mon cher ami le professeur Erman, de l'Académie de Berlin, tous les efforts faits dans ce sens seraient vains. En effet, pour établir le rythme d'une poésie quel-

conque il faudrait d'abord connaître la phonétique de la langue dans laquelle cette poésie a été composée, ou du moins avoir sur cette phonétique quelques idées précises. Or, une phonétique n'existe pas tant qu'on ne possède pas l'échelle des voyelles avec leur valeur approximative. Selon l'école dont je parle c'est précisément là ce qui ferait défaut pour la langue égyptienne.

M. Erman, dont la méthode scientifique est toujours excellente, est parti d'un principe tout sémitique.

Dans les langues sémitiques *en général* (1) les sons vocaux inscrits dans l'alphabet ne sont que des semi-voyelles. L'*aleph*, ou l'*élif* peut être mu soit par un *a*, soit par un *o*, soit par un *i*. Le *vav* répond soit à un *ou*, soit à un double *v*. Le *iod*, soit à un *i*, soit à un *j* ou *i* consonne, pouvant, comme l'*ou*, recevoir une autre voyelle, une autre motion, pour nous servir du terme consacré. Les voyelles proprement dites ou motions ne sont souvent pas inscrites: et, quand elles le sont, c'est par un point-voyelle tracé au-dessus ou au-dessous du texte proprement dit. L'éthiopien seul a attaché à la lettre, autrefois tirée de l'alphabet des inscriptions sabéennes, la motion vocale qui lui donne

(1) Nous aurons à parler plus loin d'une grosse exception à cette règle.

son son précis, à l'imitation de ce qui se faisait dans les syllabiques cunéiformes.

Or, — dira-t-on, — en égyptien, nous ne possédons que le texte sans les motions, ces motions sur lesquelles insistait déjà M. de Rougé dans ses cours, quand il disait qu'un *a* écrit par l'aigle ou par la plume était pleinement comparable à l'*aleph* sémitique, pouvant être mu de diverses manières

M. Erman est parti de cette idée de M. de Rougé — et cela d'autant plus qu'il classe pleinement l'égyptien dans les langues sémitiques, — ce que ne faisait pas mon illustre maître de Rougé, mais ce que fait encore, dans un récent travail, un de vos anciens camarades, mon élève le Père Durand.

Quant à moi, je l'ai toujours dit et je ne cesse de le répéter, je suis en cela, comme en beaucoup d'autres choses, le disciple complet de M. de Rougé.

L'égyptien n'est pas pour moi, pas plus que pour M. de Rougé, une langue vraiment sémitique, mais tout au plus, si l'on veut, une langue proto-sémitique, c'est-à-dire une langue détachée du tronc commun avant la formation complète des langues sémitiques. Il suffit pour s'en assurer de contempler le système grammatical de l'égyptien, avec ses procédés agglutinatifs, avec sa série d'auxiliaires de tout genre, et de le comparer au système grammatical des langues

sémitiques, tel qu'il existe pour la conjugaison, etc. Pour les racines elles-mêmes, les plus anciennes, les plus importantes au point de vue de la langue, ne sont vraiment pas sémitiques, malgré les efforts qu'à faits Lévy pour tout unifier, et s'il existe d'autres mots en grand nombre qui appartiennent absolument à ces langues voisines, la chose s'explique facilement par le voisinage même et par les rapports constants. N'existe-t-il pas aussi une autre école allemande qui depuis longtemps veut, par des raisons analogues, faire rentrer l'égyptien dans les langues indo-germaniques, école dont les représentants actuels ont eu souvent maille à partir avec notre excellent ami Erman?

Pour nous, nous tenons complètement à nous tenir en dehors de ce débat. En dépit des analogies, l'égyptien n'est pas plus une langue indo-germanique qu'une lange sémitique, parce qu'elle diffère également de ces deux pôles par l'esprit et la grammaire : et si l'on voulait lui donner un nom — ce qui est du reste bien inutile — nous l'appellerions chamétique, simplement pour en finir. Nous ne croyons donc pas, non plus, que la phonétique égyptienne soit absolument calquée sur la phonétique soit sémitique, soit indo-germanique, bien que comparable pour certains points avec la première.

Mais revenons-en à l'examen détaillé de cette phonétique égyptienne et des systèmes auxquels elle a donné lieu.

Le premier système pour transcrire l'égyptien — et ce n'était pas le plus mauvais — était celui de Champollion et de Chabas.

Ces illustres savants avaient pensé que, pour rendre les sons propre à la langue égyptienne, ce qu'il y avait de mieux c'était de recourir au copte. Ils se servaient donc des lettres coptes pour rendre les signes phonétiques découverts par eux dans les hiéroglyphes.

Cette méthode n'avait qu'un seul inconvénient; mais il était grave. Elle permettait de confondre avec de véritables mots coptes les transcriptions hiéroglyphiques.

Aussi, dans le Congrès de Londres, en vint-on à adopter généralement — Chabas excepté — un nouveau système déjà employé depuis longtemps par quelques-uns et d'après lequel les lettres égyptiennes étaient rendues en lettres latines, en faisant du *x* un *t* accentué et du *ꜥ* un *s* accentué. Seulement afin de traduire l'aspiration forte analogue au ח hébreu et au ح arabe on se servit du χ grec. En ce qui concerne les voyelles, les caractères latins furent semblablement en usage, avec quelques diacrétismes. On distinguait ainsi par un point l'*a* par l'aigle de l'*a* par la plume et

par un trait l'*a* par le bras, comparable à l'*ain* sémitique, ainsi que l'avait fort bien établi M. de Rougé, tandis que l'*a* par l'aigle ou par la plume était comparable à l'*aleph*. L'*i* fut aussi noté par un *i* latin, l'*u* par un *u*. Mais M. Erman, par les raisons que j'ai indiquées plus haut et qui reposent fondamentalement sur la désespérance de trouver pour l'égyptien une prononciation vraie, introduisit plus tard un nouveau système, qu'il fit adopter par un grand nombre d'égyptologues.

Pour lui et pour ses disciples, l'égyptien n'est plus une langue écrite, mais une langue signifiée. La méthode graphique l'emporte sur la méthode de prononciation : et cette méthode graphique est tellement de convention, qu'on a pris pour prototype de la voyelle la voyelle *i*, qui est bien en égyptien la plus rare de toutes, celle qui fait le moins partie du fonctionnement régulier de la langue. Comme M. Maspero, M. Erman s'est-il laissé influencer pour ce choix par les Grecs modernes, mettant des *i* partout et prononçant ainsi par exemple le *êta* (η), qui, dans l'ancienne langue grecque avait un son tout différent. M. Rhangabé avait cependant longuement prouvé que l'*êta* se prononçait autrefois à la façon erasmienne et que quand Aristophane fait dire aux moutons βη βη, ce n'est pas *vi vi*, mais *bè bè* qu'il faut entendre. S'il y avait encore quelque doute là dessus,

les papyrus à transcriptions de Leide et de Londres, dont vous avez fait de longs extraits, mettraient la chose hors de conteste; car ils rendent le ɔ et le ɛ par le même *e* démotique (1), tout différent de la voyelle *i*.

Quoi qu'il en soit de la raison de ce choix, l'*i* est devenu pour Erman la voyelle égyptienne par excellence; un *i* ordinaire surmonté d'une virgule rendra l'*a* par la plume égyptien (i) et un *i* retourné surmonté de la même virgule l'*a* par l'aigle (j). L'*i* par les deux plumes est rendu non plus par une seule lettre, mais pas deux *i* (ii) sans doute comme prototype et superlatif de tous les autres *i*, tandis que l'*i* par les deux traits obliques sera rendu par un *i* semblable à celui de l'*a* par la plume. Seule de toutes les voyelles, l'*u* subsiste à côté de l'*i*, mais sous la forme d'un double *v* (*w*). Quant à l'*ain* (ou *a* par le bras) ce n'est plus qu'un esprit ou une virgule (,) quand il n'est pas supprimé tout à fait (par exemple quand il suit le *m*). M. Erman s'est inspiré pour cela du rôle que l'*ain* (qui cependant est devenu l'*o* de nos

(1) On ne saurait donc admettre la lecture *ri* que M. Maspero introduit partout comme transcription du mot 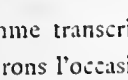 =pr dans les noms royaux. Nous aurons l'occasion de voir plus loin que ce mot s'est prononcé *ra*, puis *rè*, mais jamais *ri* chez les anciens égyptiens. Presque tous les autres *i* des transcriptions de M. Maspero doivent aussi disparaître d'après les données formelles des bilingues.

alphabets) a dans *certaines* langues sémitiques, par exemple en hébreu, en grec et en arabe, langues dans lesquelles l'*ain* n'est plus qu'une sorte d'aspiration gutturale ou même parfois de point d'orgue. Mais il a oublié qu'en babylonien l'*ain* est devenu la plus douce de toutes les voyelles, comparable à notre *e* faible.

M. Erman a conservé pour tout le reste le système immédiatement précédent des transcriptions en lettres latines, sauf qu'il remplace le ⲭ par un *h* souligné, qu'il rend par un *d* souligné le ϫ, par un *d* sans discrétisme le *t* par la main et par un *g* le *k* par le siège 𓎛.

Par là encore, M. Erman montre bien que son système n'est que graphique, car, pas plus que personne, il n'ignore que le *d* et que le *g* sont entièrement étrangers à la phonétique des anciens Égyptiens. Ces deux lettres ne se trouvent en copte même que pour les mots grecs. La seule exception qu'on pourrait invoquer pour le ⲅ n'existe que quand le ⲛ égyptien est suivi d'un ⲕ : on a de la sorte ⲛⲅ pour la 2e personne du subjonctif thébain. Ainsi que vous l'avez fort bien montré dans vos extraits et vos tableaux, les papyrus à transcriptions de Leide et de Londres procèdent de même. Le ⲝ y résulte d'un *t* et d'un *n*, comme le ⲅ d'un *k* et d'un *n*, tandis que des procédés analogues et curieux

sont employés pour certains autres sons propres aux grecs.

Pour en finir avec le système d'Erman, nous devons ajouter que, s'il supprime l'*a* pour le bras du son , etc., il supplée, au contraire, pour certains mots, les lettres ou syllabes qu'on retrouve dans quelques variantes. C'est ainsi que deviendra *sti*, parce que l'*i* est parfois ajouté aux deux consonnes et que deviendra *ibt* parce qu'on a quelquefois la variante , etc.

Il y aurait bien des objections à faire pour ces restitutions; car il ne m'est pas démontré du tout qu'une racine ne pouvait pas prendre, selon les cas, diverses formes plus longues ou plus brèves. Dans les langues sémitiques, que M. Erman aime tant, il en est souvent ainsi : et les formes avec ou sans l'aleph prosthétique sont fréquentes. Il y aurait donc eu beaucoup moins d'inconvénients à garder alors pour le mot sa forme exacte, sans aucune restitution, qu'à écrire par exemple *irr* pour *ar* par l'œil, suivi de son complément phonétique *r*, alors qu'on gardait la forme *ir* quand l'œil n'avait pas ce complément phonétique.

Il est vrai que cette notation fréquente du complément phonétique appartient sans doute, comme esprit, à la méthode graphique, qui ne voit dans les transcriptions latines qu'un moyen de rappeler les éléments de l'écriture hiérogly-

phique, sans vouloir spécifier en rien la prononciation.

Mais en définitive en sommes-nous réduits là? Est-il vrai que nous n'ayons aucun moyen de connaître l'ancienne prononciation des Egyptiens?

Vous avez, mon cher ami, pleinement répondu à ces questions dans votre thèse.

Non! cette théorie de désespérance n'est point entièrement juste.

Il y a et il restera toujours bien des inconnues : et je suis loin de rejeter la doctrine de M. de Rougé admettant, selon les diverses périodes surtout, diverses vocalisations possibles pour un même *aleph* égyptien. Mais, comme M. de Rougé, je crois qu'il n'en faut pas moins garder en masse les voyelles égyptiennes, dont la prononciation nous est assurée par une multitude de bilingues et qu'on ne peut par conséquent remplacer par de simples signes conventionnels.

Si l'on tient absolument à comparer l'égyptien aux langues sémitiques, nous dirons qu'il en est pour cela de l'égyptien comme du syriaque, qui, formant exception aux autres dialectes congénères, tels que l'hébreu et l'arabe, se servait primitivement de semi-voyelles pour jouer le rôle de véritables voyelles, ce qui n'empêcha pas de créer dans la suite un système compliqué de points diacrétiques et de motions

pouvant modifier le son des voyelles inscrites ou semi-voyelles (1).

Qu'on parcoure seulement les papyrus démotiques à transcriptions grecques de Leide ou de Londres et aussi ces tableaux que vous en avez si intelligemment tirés : on verra par exemple : 1° que la forme démotique de l'*a* par l'aigle ( ) est toujours ou à peu près toujours rendue par un *alpha* grec, comme d'ailleurs l'*a* par le bras (ou par le vase), sauf, pour ce dernier, dans la forme redoublée du syllabique *aa* , qui est alors traduite par un ε; 2° que l'*i* démotique (III) venu par diacretisme de l'*i* par les deux plumes , est toujours ou à peu près toujours rendu par un *iota* grec; que l'*ou* démotique, soit sous la forme qui vient du poussin soit sous celle qui vient du nœud de corde , est toujours ou à peu près toujours rendu par un *upsilon* grec.

Ces trois voyelles fondamentales, qu'on retrouve dans toutes les langues sémitiques, ne laissent donc pas de doute en égyptien : et la plupart du temps elles remplissent très

(1) Voir à ce sujet des origines de la vocalisation syriaque les opinions divergentes de Merx (*Grammatica syriaca*) et de l'abbé Martin (la *Massore chez les syriens*). Comme fait, établi par les plus anciens textes, la donnée de Merx n'est du reste pas contestée.

réellement ce rôle de voyelles, tout à fait comparables sous ce rapport aux motions sémitiques. Il est vrai que *quelquefois* aussi, comme l'avait dit M. de Rougé, elles ont le rôle de semi-voyelles, mues à leur tour. Vous avez cité vous-même un *ou* ( ) prononcé *w*, un autre *ou* prononcé *ẅ*, un *a* par l'aigle prononcé *ɛ*, etc. Mais c'est là l'exception, la très grande exception : et généralement quand on veut rendre le son *ɛ* on a recours soit à la réunion de l'*a* e det l'*i*, comme en grec *αι* sans le double accent se prononçait *e*, soit surtout à la diphtongue , qui a donné naissance à l'*e* démotique par les deux traits, d'un usage si fréquent dans les papyrus à transcriptions et qui est toujours ou presque toujours traduit par un *epsilon* ou par un *êta*.

Nous avons déjà dit que pour rendre le *son* ʿ on avait recours à un artifice analogue, c'est-à-dire à l'emploi du syllabique *aa* ou de l'*ain* redoublé.

Toutes ces données confirment absolument la prononciation qu'avait de tout temps proposée mon illustre maître M. de Rougé; et elles sont confirmées à leur tour par les transcriptions fournies par Hérodote, Diodore et Manéthon pour les divers noms royaux, comme par celles des noms propres contenus dans nos très nombreux décrets et contrats bilingues démotico-grecs d'époque ptolémaïque.

Voilà donc des éléments qu'on peut considérer comme certains, aussi certains que la transcription même des diverses consonnes égyptiennes par les consonnes grecques qui leur correspondent dans vos tableaux et à côté desquelles figurent, pour les sons propres à l'égyptien, je le répète, au milieu d'éléments grecs, les premières adaptations des signes démotiques qui deviendront les lettres propres au copte.

Il ne faut pas l'oublier, en effet, comme tous nos anciens maîtres, nous croyons — et vous croyez avec nous — qu'il faut largement s'inspirer du copte (1) pour le rétablissement de la phonétique égyptienne. En l'absence de voyelles écrites, quoi de plus naturel en effet que d'admettre,

---

(1) C'est à l'aide du copte, en effet, que la métrique vous a permis de rétablir la prononciation de certains mots égyptiens, dont la prononciation primitive, ou, dans tous les cas, dont la prononciation obvie et ordinaire était notablement différente. A ce point je relève quelques lectures dans votre thèse et dans un manuscrit contenant scandés tous les vers incomplets que vous nous avez communiqués le jour de votre soutenance.

Je ne parlerai pas du mot ϭ, que vous avez longuement étudié devant nous, en donnant, par la lecture *es'* comme nouvel argument, le rapprochement que fait Peyron dans son dictionnaire les mots ⲣⲱϣⲉ et ⲣⲟⲟⲩϣ. Je ne reviendrai pas sur le mot *ouam* = ⲟⲩⲱⲙ que l'on retrouve aux vers 55, 56, 88; sur le mot *nau* = ⲛⲁⲩ transcrit en grec ΝΑΥ (vers 4, 14, 56, 58, 76). Je ne m'étendrai pas sur le mot « œil » qui se lit *eir* dans la locution *eirtf* (vers 18, 73), lecture que nous retrouvons dans la planchette bilingue demotico-grecque publiée par moi dans la Revue Egyptologique sous le numéro 18 (9490). Je citerai simple-

pour les mots égyptiens, la vocalisation qu'ils avaient en copte, plutôt qu'une vocalisation de fantaisie, n'ayant pas de prétentions vraiment phonétiques, mais simplement graphiques.

Je sais bien ici ce qu'on va m'objecter. On me dira que je suis mal venu en m'appuyant sur une prononciation relativement moderne, alors que je repousse pour le grec la prononciation moderne de l'*éta*, etc.

Cette objection est spécieuse et je dois dire qu'elle repose sur un certain fond de vérité.

Oui, il est bien évident que, sur quelques points du moins, la prononciation a changé avec le temps. Ainsi, par exemple,

---

ment le mot *ouan* = ⲟⲩⲟⲏ (Vers 76) transcrit en grec ΟΥΑΝ dans les Papyrus Magiques ; et j'arriverai au mot *msa*

En copte le mot correspondant de est ⲛⲥⲁ dans le sens locatif ; mais dans le sens temporel il écrit ⲛⲛⲛⲥⲁ.

Constatons que nous retrouvons cette forme en démotique ϒ'⊃3 *mnsa* (Koufi) et ϒ'⊃ *mnsa* ou *mnnsa* (Rosette), et disons que la scansion du Poème Satirique nous apprend qu'au temporel le mot *msa*, quand bien même il est s'écrit ϒ'⊃ se lit *mnnsa* :

Vers 61

mn̆n̆s̆ă p̆ent | *ēfsūn* | *ăt ĕf ĕϭi* || (a) | *m̆tf ĭ ĕ* | *nĕ (e) nūtŏh (mtf)* (b)

Vers 87

mn̆n̆s̆ă p̆ent | *ēuntf Nĕb* | *ĕtnĕmĕ* ||. *m̆* | *t̆f ti t'āf* | *n̆tēf sĕf* .

(a) Le point césure a disparu par une lacune.
(b) *mtf* disparait devant *mtf* qui commence le vers suivant.

les listes royales conservées par les auteurs classiques et par Manéthon transcrivent *ra* (pour Ramessès, etc.) le disque solaire (se décomposant au point de vue phonétique en un *r* et en un *a* par le bras,) un *ain*, tandis que nos bilingues démotico-grecs, visés par vous dans vos tableaux, tout autant que le copte, le transcrivent ⲣⲏ. La prononciation avait donc changé pour ce mot entre l'époque pharaonique et l'époque ptolémaïco-romaine. Il en est de même pour certains mots écrits par le syllabique *aa*, tels que *aa*, *grand*, que les bilingues transcrivent ο, *aa*, *âne*, que les bilingues transcrivent ιω à la façon copte (ⲓⲱ), *aal*, *lin*, que les bilingues transcrivent ει (ⲉⲓⲁⲩ en copte). Ces exemples, soigneusement visés par vous, du reste, prouvent qu'on avait senti le besoin de diacrétiser la prononciation de certains mots, dont la transcription phonétique était la même et qui ne différaient dans l'écriture que par les déterminatifs idéographiques. Il en fut de même pour *maison* (en démotique transcrit ⲏⲓ par les bilingues et par le copte, etc.

Mais que prouve tout cela, si ce n'est la nécessité d'avoir sans cesse recours au copte et la quasi-certitude que les équivalents coptes nous donnent pour les mots démotiques?

Il faut en effet se rappeler que le copte était déjà la langue

écrite des chrétiens d'Egypte alors que le démotique était encore la langue écrite de leurs compatriotes et de leurs contemporains païens. Vous avez là, vous l'avez fort bien dit, une base excellente pour vos transcriptions, d'autant plus excellente qu'entre votre poème, remontant au commencement de l'époque romaine impériale, et la version copte des deux sagesses, certainement rédigée à la fin du deuxième ou au commencement du troisième siècle de notre ère, l'intervalle est bien peu considérable. Vous pouvez donc rester, dans votre travail actuel, à peu près indifférent aux changements, peu nombreux du reste, que la vocalisation a subis depuis l'époque pharaonique pour en arriver à l'époque démotique.

Maintenant que nous avons constaté l'excellence de vos méthodes pour retrouver ce phonétisme qui est la base indispensable de toute recherche fructueuse sur la métrique égyptienne, il faut que nous en arrivions à dire quelques mots sur vos découvertes sur ce terrain inexploré.

Je dis : vos découvertes. En effet, c'est bien à vous et à vous seul qu'appartient la découverte du point césure (1), déterminant la coupe de l'hémistiche dans les vers du poème

(1) Notons du reste que cette découverte n'intéresse pas seulement la phonétique et la métrique, mais parfois, par là même, le sens, alors qu'un

satirique et qui fait parallélisme avec le point se trouvant sur la dernière syllabe de chaque vers. Ces deux points, d'une importance capitale pour la métrique et qui sont très visibles sur l'héliogravure (1) annexée par vous à votre thèse, m'avaient, je l'avoue, complètement échappé lors de mon édition du poème. J'avais seulement constaté alors qu'il s'agissait bien de vers proprement dits, puisque chaque vers était mis à la ligne, en dépit des enjambements que le sens forçait d'admettre entre un vers et le vers suivant. C'était là que s'étaient bornées toutes mes constatations métriques. Tout le reste du système compliqué que vous avez exposé est complètement à vous, je tiens à le dire bien haut, et il repose, je le répète, sur de véritables découvertes.

---

mot peut avoir deux significations différentes, selon son rôle syntaxique et la ponctuation, pour nous servir d'un terme moderne.

En effet la constatation de la césure, avec l'obligation de tomber à la fin d'un membre de phrase, nécessite certains changements dans la forme de la traduction. Par exemple *an* dans certains vers n'est plus la particule interrogative, mais la post-négation. Ce n'est qu'une nuance d'ailleurs, n'intéressant pas, dans les cas en question, l'ensemble de la version; mais cette nuance a bien son importance.

(1) Cette héliogravure a été faite sur la *première* photographie du poème qui m'avait été envoyée de Vienne. Elle a le précieux avantage de nous donner le texte tel qu'il était avant l'accident qui en a enlevé quelques mots au moment où fut faite la seconde photographie tirée comme photogravure dans notre livre.

Vos deux accents de l'hémistiche et de la fin du vers, dont on trouvera les analogues dans les accents spéciaux que les Massorètes hébreux ont inscrits au milieu et à la fin de chaque verset, ont, à ce point de vue, une importance encore plus grande que certains accents, également notés par vous pour la première fois et qui remplacent ou plutôt préparent les *accents shevas* du copte thébain.

Vos recherches *de re metrica* sont des plus curieuses, des plus instructives. Elles viennent apporter un élément précieux de comparaison à joindre à ce que nous savions déjà sur les métriques anciennes et particulièrement sur les métriques sémitiques.

Permettez-moi de vous le dire, en effet, mon cher ami, nous n'en sommes plus maintenant, pour l'hébreu même, réduits à cet aphorisme de Renan, par lequel débute votre thèse :

« Après bien des essais prétendus fructueux, on en a toujours été réduit à confesser que le vers oriental n'avait pas de pieds réguliers, mais consistait seulement dans une certaine harmonie générale, aidée et scandée par le parallélisme des mots et des idées. »

En ce qui concerne le vers arabe, cette opinion ne serait

nullement applicable, puisque les Arabes eux-mêmes nous ont conservé d'excellentes prosodies, rédigées bien avant le moment où notre ami regretté Guyard fit disparaître les dernières difficultés de leur rythmique, par lui admirablement exposée dans son travail sur la métrique arabe.

Elle ne le serait pas davantage pour le vers syriaque de saint Ephrem, etc., dont on a récemment fort bien exposé les règles en France et en Allemagne.

Mais elle ne l'est pas même pour l'hébreu, que Renan avait surtout en vue, hanté qu'il était par la critique que Lowth et Michaelis avait faite des essais, mal conçus, qu'on avait autrefois publiés sur la métrique hébraïque.

En effet, depuis le temps où Renan exprimait son opinion, renouvelée de Michaelis, on a vu paraître d'autres travaux beaucoup plus sérieux et reposant sur des bases vraiment scientifiques. Maintenant, même en hébreu, la tendance générale est d'adopter la tradition des anciens, tels que saint Jérôme, Flavius-Josephe, etc., sur l'existence d'une métrique biblique, surtout depuis les beaux travaux de Bickel et de Gietmann, inspirés en cela par notre ami le cardinal français Pitra, sur la métrique hébréo-syrienne. C'est en effet la métrique syriaque de Saint-Ephrem qui a été le point de départ de ces nouvelles recherches, toutes différentes des

anciennes inspirées uniquement par la métrique grecque et arabe.

Rien de plus dissemblable, en effet, dans les langues sémitiques elles-mêmes, que, d'une part, la rythmique hébréo-syrienne, basée sur l'accent, et, d'une autre part, la rythmique arabe, basée (comme la rythmique grecque) sur la quantité. Mon frère préparait aussi un travail sur la métrique ninivite, — également sémitique, — mais je n'en dirai rien ici.

Ainsi que je l'ai énoncé précédemment, l'égyptien n'est pas pour moi — pas plus que pour de Rougé — une langue vraiment sémitique. Mais c'est certainement la langue la plus voisine des langues sémitiques : et en cela je suis d'accord avec mon élève le P. Durand. On pouvait donc se demander lequel des systèmes de rythmique sémitique nous trouverions adopté. Vous avez prouvé que c'était à un système reposant sur la quantité, mais avec de nombreuses assimilations de vocalises finales et initiales, comme dans le système hébréo-syrien de Bickel et de son école.

Vous avez à ce sujet pris pour base les syllabes fermées et ouvertes, dont j'avais fait voir toute l'importance et les règles spéciales dans mon grand travail de 1868 sur la vocalisation hébraïque, travail que je compte bientôt publier en entier dans ma *Revue*, tel qu'il avait été alors rédigé, com-

muniqué aux savants et hautement approuvé par les hommes les plus compétents, tels que Bargès, etc.

Déjà, du reste, dans ce travail, j'insistais beaucoup sur le rôle des accents toniques, même pour la constitution de ces syllabes ouvertes et fermées et sur les voyelles brèves et longues, accents toniques qui ont été jusqu'en métrique arabe le point de départ des nouvelles découvertes de mon ami Guyard et dont, pour la rythmitique hébraïque, l'école de Bickel a fait voir toute l'importance, en prouvant que ces accents faisaient même supprimer pour la scansion du vers des voyelles inscrites dans le texte hébreu.

A ce point de vue il n'existe plus pour la prosodie de brèves ou de longues en hébreu et comme l'a dit Gietmann : « *Versus accentu seu ictu vocis, non quantitate seu mensura* « *reguntur, ita quidem ut constanter alternæ syllabæ efferantur* « *ac deprimantur. Ita metra vel iambica vel trochaica, non quanti-* « *tate, sed pondere syllabarum metienda constituuntur.*

Ce n'est pas à dire que, comme vous semblez le faire entendre quelque part (p. 137 et 138), il n'y aurait eu primitivement en hébreu ni longues ni brèves, ou, pour vous citer plus textuellement, qu « en hébreu, les voyelles que nous trouvons longues par nature étaient primitivement, sauf *ou*, des voyelles brèves, qui ont changé leur quan-

tité par suite de contractions et de formation de mots. »

Dans mon travail — que vous n'avez pas lu du reste — j'ai longuement prouvé que la Massore avait établi pour le texte hébreu de la Bible une échelle ininterrompue et grossissante de voyelles. J'y disais par exemple :

« De toutes les langues sémitiques l'hébreu est de beaucoup la plus riche en voyelles : et chaque voyelle y possède des propriétés qui lui sont personnelles, pour ainsi dire. Il ne s'agit plus, comme en arabe, de trois voyelles également brèves, qui deviennent également longues quand elles sont munies de leurs lettres de prolongation. Non, toutes les nuances entre la brevissime et la longue la plus accentuée sont représentées en hébreu par une voyelle différente : des lettres de prolongation moitié voyelles, moitié consonnes, forment le passage de cette série à celle des consonnes, également nuancées ; enfin une troisième série, celle d'accents toniques, également variés, qui changent ou soutiennent les voyelles, forme le complément du système. Il en résulte une euphonie spéciale et une grammaire spéciale ; car, ainsi que l'arabe littéraire, l'hébreu littéraire est basé sur son euphonie.....

« L'*iod* et le *vaf* n'y sont nullement indispensables en qualité de lettres de prolongation, comme en arabe, pour

l'allongement de leurs voyelles respectives ; la série des voyelles simples, sans consonne de prolongation, possède des équivalents pour des voyelles prolongées. Cette série des voyelles est des plus nuancées : depuis le *pathah*, qui est essentiellement bref, jusqu'au *holam*, qui est essentiellement long. Il existe même une voyelle, le *kamets*, qui forme à lui seul toute une série pour ainsi dire. Aussi a-t-on voulu la scinder en deux voyelles, très différentes, dont une serait un *a*, l'autre un *o*. »

Mais ce n'est pas ici le lieu d'entrer dans les détails du phonétisme hébraïque. Qu'il me suffise seulement de vous dire qu'en dehors des brévissimes, tel que le *sheva*, jouant un rôle analogue à la brévissime égyptienne, que vous lui avez vous-même comparée dans votre métrique, le système de vocalisation hébraïque aboutissait à un certain balancement des diverses syllabes, devenues d'un poids égal, parce que les brèves par nature, comme le *pathah*, ne se trouvaient point dans des syllabes ouvertes, pas plus que les longues par nature dans des syllabes fermées. Le *daguesh (techdid* des Arabes), ayant pour but de faire prononcer une consonne simple comme une consonne double, venait en cela en aide au reste de l'accentuation massorétique, qui jamais ne se contredisait, mais formait un ensemble admirable par ses

règles et ses sous-règles diverses, ensemble que je crois avoir le premier bien mis en pleine lumière à l'aide d'une statistique rigoureuse.

Il était tout naturel après cela de considérer aussi comme d'égal poids, dans la métrique, les divers groupes ainsi constitués, et de ne plus s'occuper, pour le rythme, que de l'accent : comme l'a fait l'école de Bickel.

Mais tel ne pouvait pas être le cas pour la métrique égyptienne, puisqu'en égyptien aucun système massorétique de points voyelles n'a jamais existé et que l'inégalité vocale existe toujours.

Il devenait donc nécessaire de recourir au poids des syllabes — comme en arabe et en grec — et c'est ce que vous avez fort judicieusement fait.

Il ne reste plus maintenant qu'à vous écouter pour apprendre en détail les règles de la versification dans la vallée du Nil.

Rythme des Vers Démotiques

Après bien des essais prétendus fructueux on en a toujours été réduit à confesser que le vers oriental n'avait pas de pieds réguliers, mais consistait seulement dans une certaine harmonie générale aidée et scandée par le parallélisme des mots et des idées. »

Cette opinion, émise par M. Renan il y a plus de vingt ans dans ses cours, ne nous semble pas applicable à la branche entière des langues orientales.

On n'a pas découvert, il est vrai, le rythme des vers hiéroglyphiques: les égyptologues sérieux se sont sans doute ennuyés d'une trop longue recherche : quant aux autres chercheurs de rythmes, qui font débuter leur

livre par cette phrase : « Nous nous sommes demandé si l'on ne pourrait pas apprécier la poésie égyptienne bien qu'ignorant soi-même la langue, » il est peu étonnant qu'ils n'aient rien trouvé.

Le problème, d'ailleurs, était alors difficile à résoudre. Comme documents on avait des phrases écrites sans interruption, qu'on supposait être des vers à cause du parallélisme des idées, des répétitions de mots. La grande difficulté consistait en la lecture de ces mots, puisqu'on ne pouvait rapprocher les hiéroglyphes que de leur plus proche parent, le démotique, qu'on commençait seulement à découvrir.

A ce moment d'ailleurs, on était encore obligé de confesser dans les catalogues officiels (Pierret, etc.) que le peu de progrès faits dans les déchiffrements démotiques ne permettait de donner aucune idée des documents contenus dans les Musées.

Maintenant, par suite des travaux de M. Revillout surtout, le démotique est aussi connu que les hiéroglyphes et enseigné comme eux, tout spécialement à l'Ecole du Louvre. Cette belle découverte a encore permis la reconstitution complète du droit, qui revient tout entière à M. Revillout, et d'ouvrir un cours de droit

égyptien où la science juridique est exposée avec autant de documents et de précision qu'au cours de droit romain à la Faculté.

Puisque je parle ici des cours que j'ai suivis avec tant de plaisir pendant quatre années et que j'espère suivre encore longtemps, je me permettrai de témoigner ma vive reconnaissance à mon cher Maître M. Revillout qui a si souvent consacré son temps, sa science à mes études.

Enfin disons qu'en même temps que des documents juridiques (1), des fouilles ont permis de découvrir deux poèmes en vers mis à la ligne. Ces deux poèmes, dont l'un porte le nom de Poème Satirique et se frouve au Musée de Turin, l'autre qui a reçu la dénomination de Poème de Moschion et se trouve à Berlin, ont été traduits et commentés philologiquement et littérairement par M. Revillout.

Nous nous permettrons de lui emprunter ses deux traductions.

Le premier de ces poèmes est le Poème Satirique. On y traite, on y vilipende un poète, une sorte de rapsode, une sorte de trouvère, Hor-Ut'a.

(1) Tous ces documents ont été traduits par M. Revillout et commentés philologiquement et juridiquement.

Cette satire violente, dont l'auteur reste inconnu, est toute patriotique, et son but n'est pas de nous montrer Hor-Ut'a le parasite. Hor-Ut'a l'ivrogne, l'impur, mais le vil poète, le traître, qui, pour la gloire de ses asservisseurs, chante devant eux la patrie vaincue et subjuguée.

« Est-ce qu'il n'est pas digne de châtiment celui qui lui a donné un enseignement mauvais, celui qui l'a habitué

« A son mode de supplication impure, à ses contorsions de visage, à ses paroles...

« A ses chants faits pour des bonnes d'enfants ou d'autres cliques? Voyez l'incertitude

« De cet homme qui retient son souffle à deux mains. — Courage! toi qu'on prendrait pour un lézard! —

« La débauche a donc bien brisé ce misérable! Il est dans la perdition, prêt à passer.

« Il ne nous rompra plus la tête, en vérité, en élevant la voix beaucoup.

« Il est trop abattu pour pouvoir chanter. — Haut le cœur! —

« Mais voilà qu'il étend les deux mains sans parvenir à joindre sa harpe.

« Il est affaissé sur le sable. Est abattu tout son aspect...

« Vient, au milieu des tambours de basque, la mort douce du flux du ventre.

« — Il ne faut pas prononcer, à la bonne venue de son jour d'humiliation, un triste chant de mort.

« Il faut au contraire, remplacer la langueur d'aspect par la joie — au coup frappé par Maut. —

« Il a prétendu que nous ne pouvions dire une parole à la vue des hôtes, au moment opportun.

« Il a ajouté : « Parmi toutes les choses mauvaises, sa harpe est plus faussée encore que sa voix. »

« Sur tout cela il a crié le mensonge. — Cette attaque ils l'ont faite sur lui.

« Ceux qui le voient — et pour eux sa face n'est point agréable — s'affligent de l'entendre.

« Homme qui désire ses chants de naissances, il n'a point l'habitude de le voir de son œil.

« Quant il compose des livrets de chants de noces, il les fait à la façon d'un blasphème, ceux-là

« Les femmes lui ont fourni, pour extasier les sots, leurs dits de bonnes d'enfants

« Pour celles qui enfantent, des livres de chant, — « livres de joyeusetés » — dit leur titre :

« Tristesse et malaise de cœur, c'est l'audition de la voix de ce puant chantant!

« Chanson mauvaise, celle-là, en vérité, pour qu'il la dise — et il la dit,

« Se tenant debout, sale, sur le dromos, faisant entendre sa voix à ceux qui l'abhorrent.

« A aller aux fêtes semblablement, quoi devant lui en fait de gloire à recueillir,

« Pour qu'il y joue, ayant sa face tournée comme elle est? — C'est un chanteur, en vérité, celui-là,

« Pour qu'il porte la harpe afin de chanter à ceux-là qui savent que c'est une grande chose

« (Bien qu'ils ne sachent pas combien difficile est cette tâche, faute de reconnaître ce qui est à faire).

« Pour qu'il chante, ne le reconnaissant pas lui-même, avec sa voix cassée! — en sorte qu'ils s'en vont...

« — Celui qui le verra, quiconque, chantera aussi, s'il fait un bon jour.

« Sans être propre à faire de riches compositions. — N'est-elle pas de la sorte toute sa méthode, à lui? Il fait faute sur faute.

« — Qui donc la repoussera loin de sa harpe? Il en use pour qui

« Sur demande? S'en est allée en fumée sa gloire, s'est dissipée sa gloire — et cependant.

« Ses mains s'attachent au *nun* : elles ne se séparent pas du *ben* (la harpe) : est-ce que

« Sa voix n'est pas à chanter sur le *Naï* (le tambour de basque) avec le *S'mu*, exaltant, en clameurs élevées, ses turpitudes : « Chantez d'après mes écrits. Celui qui fait cela

« S'écarte de toute faute absolument. » — Ces choses, il les dit, cet homme!

« — La dame d'*Asêru* (la déesse Maut) l'a frappé, en sa forme de vautour immense.

« Il a donné tête baissée en ses serres. — Il est sous sa terreur... — Et elle ne cesse de redoubler ses coups! —

« Il ne portera plus la harpe encore (*sic*), de nouveau (*sic*), — à la satisfaction de tous les gens d'Egypte. —

« Saluez ce grand frère qui va charger la tombe! Elle sera pleine d'un mauvais prêtre!

« — Frappez sur lui en vérité! Il s'en va sous l'arrêt fatal du frère d'Isis! —

« Ils lui ont donné pour nom : *Hor-U'ta l'impur*. — C'est un nom juste. —

« Chantez un hymne de louange à Maut, la déesse régente d'Égypte!

« Chantez un hymne en vérité! — Celui-là ne retournera plus à enseigner

« Pour faire valoir toutes ses pièces, leur succès, leur gloire.

« Pour répandre l'injure. — Je la connais, sa gloire. — Il a terminé tout cela absolument.

« Il rugit, cet homme qui ne saurait. — Il ne sera plus sur ce chemin. — Est-ce que

« Nous ne connaissons pas assez sa gloire pour avoir notion de ce qu'il a fait. — Pour ne pas être couvert d'opprobre, il a pris les devants à cause de cela.

« Il y a abondance, dans ce garçon, d'érudition, d'outrecuidance : pas de puissance par la parole.

« Pour qu'elle soit telle qu'il la fait, il ne sait pas. — Il a la science, il n'a pas

« La matière d'ouvrir la bouche : il a un cœur qui ne peut se porter au bien.

« A la façon d'un sourd, il a rempli un livre dans lequel tout enseignement est renfermé :

« Mais il ne sait pas de chansons — si ce n'est une, depuis l'enfantement qu'on a fait de lui :

« J'ai faim. — Il faut que je boive. — Est-ce qu'il n'y a pas quelque chose à manger?

« Qu'y a-t-il donc à mastiquer? » Devant lui il voit de la viande :

« Il rêve au sang : — avide plus que la mouche qui s'élance à la vue de l'ordure, —

« Il saura cela quatre jours d'avance ; — il veille, — il voit les mets, — il s'habille :

« On lui a parlé de viande! — dans les lieux de toute honte, il y est : — avec la harpe par-devant.

« Il n'a pas de rassasiement : — c'est tout un gouffre que la gorge de cet homme, qui déshonore ses confrères!

« Après qu'il a reconnu qu'il y a du vin, de la viande, il faut qu'il aille à ceux qui ne l'ont pas invité :

« Qu'il parle avec les convives : — « Je ne puis chanter : — J'ai faim.

« Je ne puis porter la harpe pour chanter, sans avoir bu, mangé! » — « Du vin! — apportez!

« — Pour qu'il boive le vin comme deux, qu'il mange la viande comme trois, le pain comme cinq » — si on ne lui dit rien.

« La harpe est trop lourde pour son cœur : ce lui est un fardeau écrasant.

« — En sorte qu'il leur fait lui crier encore : — « Trois coups pour un dit de chanson ! »

« — Il a l'habitude de porter la harpe pour s'enivrer, en montrant en lui toute espèce de vices.

« Il chante pour cela sur le sol, vers ceux qui ont la bouteille en main : — « Servez ! De la nourriture, dites donc ! »

« Il se tourne de ce côté : il sait chanter les turpitudes des brocs.

« Il a coutume d'enfler sa gloire : sa bouche dit ses prouesses :

« — Pas ses chants. — Est-ce qu'on ne se contente pas de sa gloire ? — Faites aller sa voix : — faites aller la harpe : —

« Pour mettre à mal sa gloire, parlez devant lui de lui imposer de chanter.

« Honte et conscience de soi, on n'a pas l'habitude de mettre cela en son œil !

« — On ne le reçoit plus dans le lieu où il se rend, dans la multitude de ses turpitudes

« A jeun tenant la harpe : — il s'attarde : — puis il s'en va :

« En sorte qu'il fait passer l'heure de dilater le visage...

On ne l'accueille plus dans l'ignominie de son abjection

« En sorte qu'il se tienne debout à moduler ses chants — sans se laver — et le cœur pire encore que l'aspect

« — La déesse Tafnut, sur la montagne, ne tarde pas savoir le secret des cœurs —

« A la façon de celui qui appartient à Harséfi, la main dans le sang, il a troublé l'Egypte.

« Il a mis la montagne en lutte jusqu'à la mort qu'il fait... Est-ce que

« Je ne disais pas cela sur les calamités qu'il a produites : « Elles sont nombreuses plus que celles des réprouvés. »

« Il a fait un royal moment pour l'Amenti, moment de massacre pour la maison de la science de Panopolis.

« Il a fait qu'une ville entendit la voix : « Frappez du glaive! » — Je ne puis dire les choses qu'il a faites.

« Lui qui n'était pas digne de faire sortir personne par sa langue. — Est-ce qu'on n'a pas cherché à leur faire entendre l'accumulation de ses indignités? —

« Il a été sauvé parmi ceux qui ont été protégés par le bon plaisir de Dieu pour ne pas souffrir.....

« Sans qu'il se détournât lui-même de cent coudées pour faire sauver des victimes et sans qu'il sût, d'ailleurs, le

grand-prêtre du plérome, l'ignominie de sa conduite.

« — Après qu'on l'eût amené, son seigneur, au billot du supplice, livrer sa tête pour son immolation, il accourt

« Pour être des premiers à manger viande par devant. — Il ne sait rien de la combustion...

« Il va à Thèbes sans vergogne, tandis qu'ils remplissent les portes de l'Amenti de ceux qui furent ses compagnons.

« Pliant l'échine pour chanter, il témoigne de ces choses : il n'en est pas honteux.

« Et quant ils firent s'en aller (au supplice) le chef, il but avec ceux qui le tenaient enchaîné. Il ne se leva pas.... »

Le Poème de Moschion, qui vient ensuite, sorte de jeu d'esprit, est relatif à la guérison miraculeuse de Moschion par Osiris. La stèle comprend huit inscriptions, quatre en grec, quatre en démotique. De ces dernières il n'en reste qu'une seule assez complète pour pouvoir être scandée. Nous en empruntons encore à M. Revillout la traduction :

« Miracle d'Osiris! L'extrémité du damier est ce que tu prendras pour commencement du chemin.

« Regarde là ! tu verras le salut qui a forcé la maladie, souillant

« Le membre, de s'en aller, quand j'étais infirme de mon pied — ainsi que les pensées cachées dans le damier :

« Tu ressembles à celui qui arrose les champs depuis le lit des sources, qu'il ouvre en dehors.

« Tu prends le commencement du chemin, comme une eau qui s'étend, précipitant sa course.

« Tu fais circuler l'eau — elle coule dans leur milieu — tu lances l'eau depuis les extrémités.

« Tu établis en ta main quatre nombres pour cela. Tu fais bonne l'attention.

« Sur le damier entier, sans que tu fasses être une erreur, afin qu'elle se retourne en ma main

« Et que tu dises : « Le plan en lui (dans le damier) est erroné. » Tu les a faites (ces erreurs) dans la main de celui qui ne s'est pas trompé.

« Tu les reconnaîtras (ces quatre nombres) dispersés, réunis, se joignant, en sorte de concorder à crier.

« Que tu les connaisses au commencement du chemin : ils sont d'accord dans les angles du carré ;

« Et que la grandeur du don qu'a donné le Seigneur, c'est-à-dire la santé, se présente à toi sur le damier.

« Ainsi que la connaissance qui sort de sa main pour mes utilités et pour mon action d'écrire ces choses.

« Il convient que tu sois d'accord avec ma voix en sorte que tu dises : — Miracle d'Osiris! »

Ce sont ces deux poèmes que nous allons scander.

On va d'abord crier à l'impossibilité de la découverte; aux difficultés qu'on prétendra insurmontables :

Est-on bien sûr que ce sont des vers?

Et si ce sont des vers, comment lira-t-on les mots, comment les accentuera-t-on; quelles règles de prosodie pourra-t-on appliquer?

Sans aucun doute nous avons devant les yeux des vers!

Le texte est écrit en lignes inégales; fait qui ne se présente jamais dans les autres manuscrits où on coupe des mots en deux pour avoir des lignes d'égale longueur.

On pourrait objecter les textes écrits en sorte de versets. Leurs lignes sont en effet inégales; mais chaque verset a un sens complet, bien distinct, à la fin de chaque ligne on peut mettre une ponctuation quelconque.

Or dans les deux textes qui nous occupent, nous trou-

vons l'enjambement, c'est-à-dire qu'un membre de phrase commencé dans un vers se termine seulement dans le suivant. Nous n'avons pas besoin de faire remarquer que s'il n'y avait pas une nécessité de nombre de syllabes ou de quantité, les Egyptiens auraient, suivant leur habitude, continué la ligne jusqu'à la fin du sens de la phrase.

Une autre certitude nous est donnée par le Poème Satirique, qui nous montre un point césure et un point final de vers régulièrement marqué quand bien même il y aurait enjambement.

Ce sont donc des vers, mais pour en trouver la forme il faut être certain de la lecture des mots.

Pour cette lecture nous trouvons de puissants auxiliaires dans le Papyrus de Leyde, le Papyrus de Londres, les hiéroglyphes, le copte. Le Papyrus de Leyde, le Papyrus de Londres nous donneront par leurs transcriptions grecques la valeur des lettres alphabétiques, la lecture de certains syllabiques et même de mots entiers; les hiéroglyphes, le copte qui encadrent pour ainsi dire le démotique nous donneront la lecture primitive du mot et la moderne. Par tous ces documents nous saurons si telle consonne démotique qui n'a pas de voyelle inscrite se

prononce cependant avec l'aide d'une voyelle et, si nous sommes forcés de recourir à l'accentuation, si telle voyelle démotique est transcrite en grec, en copte, par une voyelle longue ou par une voyelle brève.

Mais examinons nos vers : leur nombre de syllabes varie entre treize et dix-sept, ils ne sont donc pas basés sur un nombre égal de syllabes comme les vers français, mais sans doute sur la quantité, sur des mesures.

La difficulté semble être de trouver les mesures du vers démotique.

Schiller et Riemann disent que ce qui précède en Orient les différents genres de vers, c'est la musique. Pour cette musique on composa des chants, en lui empruntant son rythme.

Nous savons aussi que dans l'antiquité les poèmes étaient chantés et dansés.

La musique en laissant de côté la tonalité, en la considérant seulement au point de vue du rythme, la musique est une succession de durées.

La danse est une succession de mouvements plus ou moins rapides revenant à des intervalles réguliers.

Si la musique était dansée, cette musique, pour permettre la cadence, devait pour ainsi dire coïncider avec

les mouvements de la danse, et par suite reproduire des sons de même durée à des intervalles réguliers.

Quand à la danse, à la musique, on voulut ajouter le chant, toujours pour permettre la cadence, il fallut bien que les paroles se calquassent sur la musique ; c'est à cette obligation que nous redevons le mètre, la mesure.

Or la musique n'est pas une invention, une convention, la musique est au point de vue rythmique une science mathématique. Le divin Orphée, sa lyre fût-elle composée d'une seule corde comme celles de certains nègres que l'on voit en Egypte, Orphée était forcé d'accommoder les noires et les blanches comme le ferait un artiste moderne touchant d'un orgue à plusieurs jeux. Quelle que soit la notation employée, quel que soit le pays, l'époque, un son d'une valeur de deux durées vaudra deux sons d'une valeur d'une durée ; ce qu'on exprimerait dans la notation actuelle par « une blanche vaut deux noires ».

Puisqu'il est certain que le vers mesuré a pris naissance de la musique, qui indubitablement est la même partout, nous trouverons peut-être dans les vers des divers pays des mesures presque semblables, puisque le spondée, le dactyle, etc., viennent de la mesure à deux temps, le trochée et le tribraque d'une mesure à cinq temps.

Nous rencontrerons aussi des règles communes, des règles qui ont une origine entièrement musicale : « Une voyelle longue vaut deux voyelles brèves; » n'est-ce pas toujours « une blanche vaut deux noires »?

Mais revenons à nos vers, ils ne sont pas formés, comme nous l'avons dit, d'un nombre égal de syllabes; ils doivent donc être basés sur un nombre de durées qui seront groupées en mesures.

Mais, pour trouver ces mesures il faut d'abord nous occuper de la lecture des mots et les accentuer.

Notre procédé de lecture sera des plus simples, il suffit d'en donner un exemple.

Prenons le mot 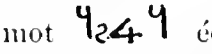 écrit tout entier en lettres alphabétiques. Cherchons dans l'Alphabet de Leyde et de Londres la valeur de nos signes :

1er signe : Σ

2e signe : B ou BA

3e signe : E ou A

les autres sont des déterminatifs. Nous pouvons donc lire ΣBA en constatant que nous avons en copte le mot ϭϐω; cependant est-ce bien la vraie lecture? Voyons le mot hiéroglyphique : il s'écrit par le syllabique qui a la valeur ΣEB, le copte a supprimé l'E en oubliant le

trait des consonnes à brévissime; le mot démotique, bien que n'ayant pas non plus d'E inscrit doit donc se lire SEBA.

Avons-nous un mot avec un syllabique 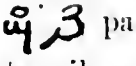 par exemple : il se lit ⲛⲕⲁ ou ⲛⲕⲏ en copte; il est transcrit NKH dans le Papyrus magique de Leyde.

Après avoir ainsi procédé pour chaque mot dans chaque vers, il ne nous restera plus qu'à accentuer : travail assez facile puisque dans toute prosodie connue il n'existe en somme que deux règles :

Voyelles brèves ou longues par nature;

Voyelles brèves ou longues par position.

Chaque vers accentué, de son ensemble de brèves et de longues se montrera d'elle-même la mesure.

Nous allons commencer maintenant la partie technique de cet ouvrage.

Prosodie

Voyelles

Nous avons en démotique quatre voyelles : *a*, *e*, *i*, *u*.

A

Nous possédons quatre signes pour l'*a* : ⲁ ou ⳁ qui correspondent exactement à hiéroglyphique par l'aigle ; ⲗ, ⲗ correspondant de par la plume ; ⲋ qui représente par le bras ; ⲍ qui est le doublon du précédent. Au point de vue paléographique il représente le vase hiéroglyphique ▽, qui, à la basse époque, a, lui aussi, la valeur alphabétique *a*.

Ces quatre *a*, en hiéroglyphes, devaient sans doute se distinguer par une valeur et par une quantité.

En démotique ils ne se distinguent plus que par une valeur.

Dans le Papyrus à transcriptions de Londres (1), dans celui de Leyde, nous trouvons nos deux *a* par l'aigle transcrits, le premier par A, O et E, le second par E. Ce sont donc, et nous n'en pouvons douter, toutes voyelles brèves.

En copte, nous les trouvons transcrits tantôt par une voyelle brève, tantôt par une voyelle longue :

atp = ⲱⲧⲡ

ahem = ⲁϩⲟⲩ

nka donne à volonté ⲛⲕⲁ ou bien ⲛⲕⲏ.

Les deux *a* par le bras ont une prononciation aspirée et gutturale sans être cependant longs, ils représenteraient ʾ. Dans notre Papyrus de Leyde ils sont quelquefois transcrits par A, O, E, mais en général par ce signe 𓎛 — signe hiéroglyphique de l'épine dorsale — pour indiquer une valeur correspondante de ʾ.

---

(1) Pour toutes ces valeurs, voir l'Alphabet de Leyde et les transcriptions.

En copte ils sont transcrits tantôt par une voyelle brève, tantôt par une voyelle longue :

s'a donne ⲥⲁ

s'a donne ⲥⲱ

af donne ⲁϥ

as' donne ⲱⲥ.

Tous nos *a* ne sont donc jamais transcrits en grec par une voyelle longue, ils le sont quelquefois par une aspirée gutturale, mais jamais, comme nous le voyons en copte, par un ω. Nos voyelles sont brèves sans aucun doute et les allongements que nous constatons en copte tiennent à d'autres règles dont nous aurons à parler plus loin.

E

Nous avons deux sortes d'*e* : ǁ qui correspond à hiéroglyphique, / correspondant à mais qui est devenu un véritable *e*.

Le premier est transcrit indifféremment dans les mêmes mots, dans notre Papyrus magique de Leyde et dans le Papyrus magique de Londres, tantôt par E, tantôt par H, et même une fois (XXII, 18, Leyde) $\frac{E}{H}$; ce qui ferait croire

que l'auteur des transcriptions ne faisait aucune différence entre l'E et l'H.

Le second *e* est en général transcrit par E.

Nous considérons ces deux voyelles comme brèves, non seulement parce qu'elles s'emploient l'une pour l'autre en démotique, mais encore parce que le copte les transcrit par ϵ.

I

Nous avons deux *ï* en démotique : III qui dérive de 𓇋𓇋 par les deux plumes. En effet, s'écrivant primitivement 𓇋𓇋, il a fait en hiératique 𓇋𓇋, puis 𓇋𓇋, et enfin II que nous retrouvons encore dans les contrats archaïques démotiques. Mais ce signe ressemblait trop à l'*e* démotique dont nous avons donné l'origine paléographique 𓇋𓅱, puis 𓇋𓅱 et enfin II, et pour le distinguer on lui ajouta un troisième trait.

𓇋 qui subsiste du hiératique. Il est formé de la ligature des deux traits du petit *i* hiéroglyphique \\. On l'emploie rarement et surtout dans le Koufi.

Le Papyrus de Leyde, de Londres, nous montrent que

notre *i* par les trois traits est quelquefois bref, quelquefois long.

En effet, il est transcrit généralement :

ⲓ

Puis aussi généralement :

ⲉⲓ

Quelquefois :

ⲉ.

Mais là une question sérieuse se pose : quand reconnaîtrons-nous qu'il faut le prononcer ⲓ ou ⲉⲓ dans notre accentuation? C'est là où nous aurons dans le copte un grand auxiliaire et si nous trouvons le mot ⲥⲁⲓ nous le transcrirons sans hésitation *ouei* puisque le copte l'écrit ⲟⲩⲉⲓ, enfin si nous avons le mot ⲥⲏϩⲓ c'est encore sans hésiter que nous le transcrirons *sehi* puisque le copte l'écrit ⲥⲟϩⲓ.

U

Nous avons deux formes pour l'*u* : ⲩ ou ⲟⲩ qui correspondent à 𓎛 hiéroglyphique par le nœud de corde. 𓅱, ⲟⲩ qui correspondent très exactement à 𓅱 par le poulet.

Ces deux voyelles sont certainement longues par nature. Nos deux Papyrus magiques les transcrivent en général par OU ou par ω. Cependant dans Londres nous les trouvons transcrites quelquefois par O ou ϒ. Dans Leyde nous les voyons transcrites six fois par O, une fois par ϒ.

Le copte les transcrit aussi en général par la diphtongue ⲟⲩ, ou par ω, cependant quelquefois on trouve la transcription ⲟ.

En général, en grec, en copte, l'*u* est transcrit par une voyelle longue ou par une diphtongue.

Diphtongues

Certaines voyelles se rencontrant forment une diphtongue.

Nous en avons six en démotique : *ou*, *au*, *eu*, *ai*, *ei*, *oi*, correspondant aux diphtongues grecques et coptes Οϒⲟⲩ, Αϒⲁⲩ, Εϒⲉⲩ, ΟΙⲟⲓ, ΑΙⲁⲓ, ΕΙⲉⲓ. Les trois premières sont longues par nature et s'infléchissent d'un seul trait. Les deux autres si l'*i* est marqué du tréma s'infléchissent de deux brèves ; si l'*i* n'est pas pointé elles donnent lieu à une contraction.

comme nous le constatons dans nos deux papyrus donne H ou E. donne I.

D'ailleurs, en scandant notre Poème, nous aurons à nous étendre plus longuement sur ce sujet, ainsi que sur la contraction de certaines voyelles et d'une diphtongue.

Voyelles brèves invariables

Allongement de la syllabe précédant ces voyelles brèves

En démotique, la voyelle brévissime, qui n'est même pas indiquée dans l'écriture, est en général l'*e*.

Pour bien comprendre cet *e* de prononciation, nous serons forcés de prendre pour exemple le copte. Nous avons le mot ⲥⲟⲧⲙ; nous remarquons, à cheval sur le ⲣ et l'ⲙ un trait : il indique qu'il faut substituer un ⲉ à la prononciation. Cet ⲉ est d'une briéveté invariable, non seulement parce qu'il ne s'écrit pas, mais encore parce qu'il se fait à peine sentir à la prononciation à cause de la règle de balancement.

Cette règle veut que dès qu'on altère le radical soit par un ⲉ, soit par une lettre qui exige l'intervention de l'ⲉ de prononciation, ce radical allonge sa voyelle.

Prenons par exemple le mot copte ⲥⲟⲩ :

Le radical est ⲥⲟⲩ. Si nous voulons mettre le mot au féminin nous ajouterons l'ⲉ, et pour observer la règle de balancement nous allongerons la voyelle du radical et nous aurons alors le mot ⲥⲱⲩⲉ.

Il en est de même avec toutes les lettres qui veulent l'intervention d'un ⲉ pour la prononciation et portent le trait.

Nous pouvons en citer quelques-unes :

$\overline{ϥ}$, $\overline{ⲥ}$, $\overline{ⲛ}$ de régime ;

$\overline{ⲙ}$, $\overline{ⲛ}$ préposition.

Nous retrouvons ces mêmes lettres en démotique et nous remarquerons que dans notre Poème l'*f* de régime porte un léger point.

Nous voyons ce point dans tous les cas où le copte éliderait la voyelle et marquerait la consonne d'un trait. Les autres lettres, $\overline{ⲥ}$, $\overline{ⲛ}$ de régime, $\overline{ⲙ}$, $\overline{ⲛ}$ préposition, ne prennent pas ce point mais n'ont pas de voyelle inscrite.

Quant à la règle de balancement nous la retrouvons dans les vers démotiques mais avec quelques différences.

L'addition du féminin ⲉ (1) ne provoque pas l'allongement de la syllabe précédente. La syllabe terminée par une consonne s'allonge devant une consonne à brévissime non seulement dans le corps d'un mot, comme en copte, mais encore entre deux mots. C'est-à-dire que si une syllabe quelconque, terminée par une consonne, se trouve immédiatement suivie d'une consonne à brévissime, cette syllabe suit la règle du balancement, s'allonge. Exemple :

Hētf̆, hētš̆, etc.

V. 64 : *m̆ tf̆ sūr, pāt n̆.*

Le mot *pat* est bref, mais la syllabe suivante étant l'*n* préposition à voyelle brévissime il s'allonge devant elle.

Article

MASCULIN, FÉMININ, PLURIEL

Marque du féminin et du pluriel

L'article en copte ⲛⲉ, ⲧⲉ, ⲛⲉ, ne prend l'ⲉ que s'il est immédiatement suivi de plus d'une consonne ou d'une

(1) Voir paragraphe suivant sur la prononciation démotique du féminin.

consonne double. L'article ⲛ̄ du pluriel, quand il n'a pas sa voyelle inscrite prend le trait que n'ont jamais le féminin et le masculin.

En démotique la règle est la même.

Le féminin se marque en démotique par un *t;* or en copte il se marque en général par un ⲉ.

Le *t* démotique se prononçait-il aussi *e?*

En copte nous remarquerons que dans les mots en conjonction soit avec un régime, soit avec un autre mot, l'ⲉ du féminin se change en ⲧ. Exemple :

ⲁϥⲥⲁϩⲉ, ⲁϥⲥⲁϩⲧϥ̄.

ⲧⲏⲏⲉ, la nature, la sorte, l'état.

ⲧⲏ̄ⲛⲧϩⲁⲕ, l'état de sage, la sagesse.

Dans la métrique démotique la marque du féminin se lit *t* quand le mot féminin est en relation avec un autre mot. Cette relation existe avec le qualificatif ou le démonstratif : la mère bonne, la fille celle-ci; elle peut avoir lieu par le génitif : la harpe d'Hor-Ut'a, et quelquefois par une préposition : la harpe pour chanter.

Dans tous les autres cas la marque du féminin se lit *e*.

Nous ferons remarquer combien cette règle est semblable à celle du ϒ des Arabes qui se prononce *e* quand il n'y a pas état construit et ϔ *t* dans l'état construit, c'est-à-dire

quand le mot que le ϒ termine se relie à autre chose.

En copte nous ne trouvons la trace du pluriel en *u* que dans les mots monosyllabiques terminés par un ⲉ ou un ⲏ. Dans d'autres cas le copte fait le pluriel par un allongement du radical et le rétablissement de l'ⲣ final. Exemple : ϧⲣⲟ (singulier) trésor, ϧⲣⲱⲣ; ϩⲧⲟ (singulier) cheval, ϩⲧⲱⲱⲣ (pluriel).

En démotique il est régulièrement employé dans le Poème Satirique mais nous verrons que s'il s'écrit régulièrement en poésie, il ne se prononce pas toujours.

Quelquefois nous le trouvons transcrit OU dans les planchettes bilingues (Rev. Eg., VII, n° 1, p. 31); mais dans d'autres textes bilingues démotico-grecs, on voit que l'*u* du pluriel disparaissait souvent dans la prononciation. Il soutenait du moins le ⲣ *r* final s'élidant souvent en démotique comme en copte.

Le mot 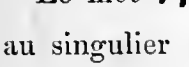 = ⲛⲟⲩⲧⲉ est transcrit ΝΟΥΘΗΣ au singulier (voir planchettes bilingues, Rev. Eg., VI, p. 44). Au contraire, au pluriel 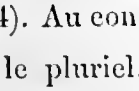 qui contient deux fois le pluriel, reste ΝΟΥΤΗΡ. Exemple : 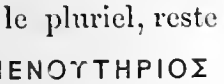 = ΨΕΝΕΝΟΥΤΗΡΙΟΣ (au génitif) (Rev. Eg., II, 116) est transcrit ΑΜΟΝΡΑΣΟΝΤΗΡ dans une multitude de documents de même nature.

Nous avons déjà signalé le pluriel par le rétablissement de l'ⲣ en copte.

Dans nos deux Poèmes nous verrons que l'*u* du pluriel se prononce :

Après un *e*. un *u* avec lesquels il forme la diphtongue *eu*, *au* :

Après une syllabe terminée par *eh* ou *ah*.

N de relation

Dans un de nos plus anciens papyrus coptes, nous remarquons que l'ⲛ̄ de relation se confond avec le mot qu'il relie par un redoublement de la consonne. Dans le copte plus récent nous n'en avons qu'un exemple, le changement d'ⲛ̄ en ⲙ̄ devant ⲙ et ⲡ.

Dans nos vers démotiques, l'*n̄* pur de relation se confondra avec la consonne suivante par un redoublement de cette consonne, surtout avec l'article et le pronom possessif.

Règles d'Accentuation

Nous avons déjà vu que toute syllabe terminée par une consonne et suivie immédiatement d'une autre consonne à brévissime non inscrite est longue. Il y a une exception : l'*h* n'est pas en réalité une consonne, c'est une simple aspiration. Dans la même mesure le mot terminé par *h* ne s'allongera pas devant la brévissime.

Dans le vers 66 nous aurons par exemple */ūăh ŭ/* et non pas */ūāh ŭ/*.

Mais si la consonne à voyelle brévissime est dans la mesure suivante, la syllabe terminée par *h* suivra la même règle que les syllabes terminées par une consonne ordinaire. Ainsi dans le vers 56 nous aurons */ārlāh/ m̆...../* et non pas *ārlăh m̆*.

Il est vrai que cette règle est à la fantaisie du poète comme facilité poétique, puisque nous pouvons à volonté

accentuer dans le premier cas /*ūäh ṅ*/ ou encore /*ūāh*/ *ṅ*..../ comme dans le second /*ārlāh*/ *m̈*..../ ou bien /*ārlä̈h m̈*/.

Cependant au point de vue harmonique il est préférable que la mesure coupe un mot plutôt que de se terminer avec lui. C'est d'ailleurs par cette coupe que nous avons l'allongement de la syllabe terminée par *h* devant la brévissime quand cette brévissime est dans l'autre mesure. En effet, dans le vers 66 nous avons, avec l'*h* la seule demi-pose de l'aspiration ; tandis que dans le vers 56 nous avons toujours notre demi-pose de l'*h* plus la demi-pose de la mesure, ce qui nous donne l'unité de pose entière qu'il y a après toute consonne, et nous rentrons dans la règle précédemment énoncée.

Maintenant nous n'avons plus qu'à indiquer des règles musicales, harmoniques, que l'on retrouve dans toutes les poésies :

Une voyelle suivie d'une autre voyelle est brève ;

Une voyelle suivie d'une seule consonne est brève ;

Une voyelle suivie de plus d'une consonne est longue.

Cette dernière règle fait partie de celle des brèves et longues par position. Cette règle étant absolument semblable en latin, nous nous permettrons d'en prendre l'expli-

cation dans le livre de M. Havet sur la Métrique grecque et latine :

« La longueur par position n'affecte en rien la voyelle : elle a son principe dans la prononciation du groupe des consonnes.

« Un petit silence que la prononciation peut placer entre deux consonnes consécutives, lorsqu'elle ne les rattache pas à la même syllabe, est ce qui s'ajoute à la durée de la voyelle pour former avec elle une durée totale de deux unités.

« Prenons par exemple les deux groupes de mots latins suivants :

ĭd nĕc rūs, ĭd nĕ crūs.

« Dans chacun de ces deux groupes les voyelles ont la même durée ; cependant en poésie le premier donnera trois syllabes longues et le second une syllabe brève entre deux voyelles longues. En effet, dans *id nec rus* la prononciation sépare les consonnes $d - n$ et $c - r$; nous avons donc :

$\breve{i}$ = 1 unité de durée.
Silence entre $d - n$ = 1 unité de durée.
$\breve{e}$ = 1 unité de durée.
Silence entre $c - r$ = 1 unité de durée.
$\bar{u}$ = 2 unités de durée.
Soit un total de 6 unités de durée.

« Au contraire, dans *id nĕ crus* la prononciation réunit *c* et *r* et la pause, qui existait tout à l'heure entre ces deux sons disparaît dans ce second cas; nous avons donc ici un total de 5 unités de durée. »

Comme nous l'avons déjà dit, cette règle — presque harmonique — est absolument semblable en démotique.

Élisions, Contractions

Quand deux voyelles semblables se rencontrent d'un mot à un autre dans un vers, l'une des deux disparaît. Il n'y a pas de règles bien fixes pour élider l'une ou l'autre de ces voyelles, c'est en général la moins nécessaire au sens qui disparaît. Exemple : *Tbine et'é = tbin et'é.*

Cette élision se fait d'un vers à un autre.

Exemple : . . . . . *ta, t'e, t'(e) efpeues.* . . . . . .

A côté de ces élisions qui se font entre deux mots, nous en trouvons d'autres dans le corps même des mots. Nous en possédons deux exemples dans le Poème Satirique : 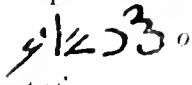 *oun — m — tuf,* 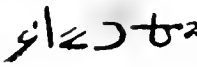 *man — mtuf.*

Nous savons déjà que nous devons prononcer *oun* — $\bar{n}$ — *tf*, et *man* — $\bar{m}tf$, mais nous remarquerons que la rencontre de ces syllabes au son presque semblable : *oun* + *em*, *an* + *em*, paraît demander une contraction. Cette contraction se fera en *ountf*, *mantf*, et nous remarquerons qu'elle est presque identique en copte : ⲟⲩⲛⲧϥ et ⲙ̄ⲛ̄ⲧϥ.

Nous n'avons plus qu'une contraction à signaler, celle de *e* + *ou eu ;* nous la retrouvons aussi en copte ⲉ + ⲟⲩ = ⲉⲩ, et dans Leyde.

Césure

En examinant le Poème Satirique et l'héliogravure qui en est faite, nous remarquerons que chaque vers est terminé par un point; ensuite nous verrons qu'un autre point semblable se trouve aussi dans chaque vers, à cheval sur deux mots, et qu'il a tendance à être régulièrement au milieu de la ligne.

A part le léger accent de l'*f* de régime, ce sont les seuls points que nous rencontrons.

Le premier point qui se trouve à la fin du vers marque sans aucun doute cette fin de vers.

Mais qu'indique le second point? Est-ce une marque d'accentuation? Si c'était une marque d'accentuation, on le rencontrerait moins régulièrement: il serait tantôt au premier mot, tantôt au quatrième, etc., suivant les besoins; il serait plusieurs fois dans un vers ou pas du tout.

Or, répétons-le encore, ce point est sans exception dans chaque vers, et il semble la plupart du temps le diviser en parties égales.

La conclusion est maintenant tout indiquée : ce point marque la fin du premier hémistiche, comme celui qui se trouve après le dernier mot marque la fin du second. En un mot, ce point est la césure, la coupe, qui, comme on va le voir, sera régulièrement hepthémimère ou penthémimère, tombera après un mot avant la fin de la mesure, sauf dans quelques vers où elle se confondra avec cette mesure.

Poème Satirique

Métrique

Maintenant que nous avons les règles fondamentales, nous pouvons scander notre poème, en expliquant à mesure les détails nouveaux que nous rencontrerons.

Notre étude portera uniquement sur les vers complets et absolument intacts: car si la restitution est facile au point de vue du sens d'un mot, elle est presque impossible au point de vue phonétique, ce mot s'écrivant souvent de vingt manières différentes.

Le premier vers complet est le vers 21.

Vers 21 — II - I

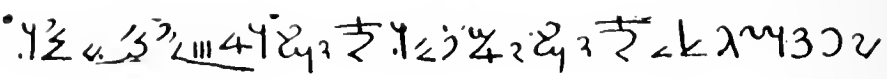

Le premier mot est le relatif *enent*, que nous transcrirons 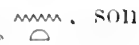 , son correspondant copte est ⲛⲉⲓⲧ et hiéroglyphique

Le second mot est *mes;* nous pourrions le transcrire signe à signe en hiéroglyphes, et le prononcer *mese*, mais cela ne fait rien à notre vers, puisqu'en prononçant *mes* nous avons une longue, en prononçant *mese* nous avons deux brèves, c'est-à-dire dans les deux cas deux unités de durée. Les deux correspondants du mot sont ⲙⲉⲥ et ⲙⲓⲥⲉ et 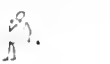 .

Le troisième mot est *seχa*, sa transcription signe à signe donne . L'*a* par l'aigle que nous rencontrons après le syllabique est-il un *a* complémentaire ou un *a* de vocalisation; doit-on prononcer *seχa* ou *seχaa?* Les deux lectures sont admissibles, car les deux correspondants ont aussi une vocalisation 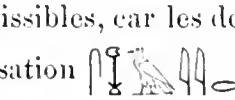 et ⲥϧⲁⲓ; c'est notre

versification qui nous indiquera la prononciation préférable.

Le mot suivant est *nhos*, dont la transcription est [hiéroglyphes] et les correspondants [hiéroglyphes] et ϩⲱⲥ.

Le cinquième est encore le mot *seχaa*. Puis vient un mot dont il ne nous reste que l'*s*, le *b* et le déterminatif de la fleur de lotus qui marque les idées de joie. En cherchant ce sens de joie dans d'autres papyrus nous trouvons le mot *sebi;* dans le Poème, l'*ï* est mangé par une légère lacune. Nous pouvons transcrire signe à signe ce mot [hiéroglyphes]. Mais devons-nous le lire *sebi* ou *sebai?* C'est la deuxième lecture qui est la meilleure. En effet, le *b* est marqué par l'oiseau *ba*, comme nous pouvons le voir dans la transcription ; et, pour les mots écrits avec ce signe, nos deux Papyrus transcrivent aussi par *ba*, par exemple [hiéroglyphes] ⲠⲚⲂⲂⲀÏ (Papyrus de Leyde, p. 21, l. 1); enfin n'oublions pas le correspondant hiéroglyphique [hiéroglyphes]. Le copte s'en écarte légèrement en nous donnant le mot ⲥⲱⲃⲓ.

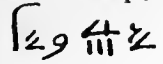

Le mot suivant est le verbe *t'e*, dont les correspondants sont [hiéroglyphes] et ϫⲱ.

Enfin le dernier mot est *pouran*. Nous avons le possessif *pou*, puis le mot *ran* que nous pouvons aisément trans-

crire . Nous constaterons, par cette transcription, que notre syllabique démotique est une simple ligature de l'*r* et de l'*n*. Les correspondants sont, en hiéroglyphes, par l'encadrement du cartouche qui a, à lui seul, la valeur *ran*, ou encore, avec les compléments phonétiques, et quelquefois .

Le correspondant copte est ⲣⲁⲛ et avec le possessif ⲛⲉϥⲣⲁⲛ.

Notre transcription complète est donc :

enent mes seẓaa nhos seẓaa sebai t'e pouran.

Vers 22 — II-II

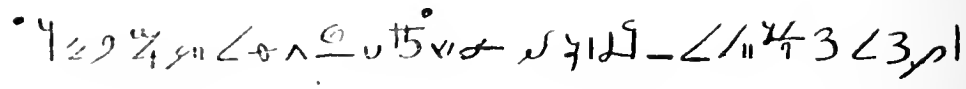

Le premier mot est *ahm*, sa transcription signe à signe donne et son correspondant hiéroglyphique .

Le second mot est la préposition *m*, dont les correspondants sont en hiéroglyphes et en copte ⲙ̄; ces deux correspondants sont en même temps la transcription.

Le troisième mot est *anero ;* sa transcription signe à signe donne , tandis que son correspondant hiéroglyphique est .

Vient ensuite une consonne à brévissime, *n* du génitif, dont les deux correspondants sont et ⲛ.

Le cinquième mot est *het*, que nous pouvons transcrire . mais ce *t* terminant le mot *het*. qui se lisait *ta* et *tu* encore à l'époque ptolémaïque, joue à l'époque romaine le rôle d'un simple *t*, comme nous pouvons le constater dans le Papyrus de Leyde où nous le trouvons transcrit par le ⲧ. Les deux correspondants du mot *het* sont et ϩⲁⲧ.

Le mot suivant est le mot *sotm*, sa transcription donne avec le déterminatif de l'homme, tandis que son correspondant prend le déterminatif du livre , quelquefois n'en prend aucun et souvent rejette même son complément phonétique ; le copte écrit ⲥⲱⲧⲙ en allongeant la voyelle pour observer la règle de balancement.

Le septième mot est *ȝer*, qui correspond exactement à *ȝer* hiéroglyphique et au copte memphitique ϩⲣⲟⲟⲩ. et au thébain ϩⲣⲟⲟⲓ.

Le huitième est écrit tout en lettres alphabétiques et se

trouve précédé de l'article ; sa transcription lettre à lettre est , l'article ; , le radical ; le mot hiéroglyphique diffère seulement par le déterminatif . Nous avons à choisir pour notre mot entre deux lectures *pkens'* ou *peknes'*, qui nous sont données par le copte ⲡⲟⲩⲥ ou ⲡⲛⲟⲩⲥ.

Enfin nous avons comme dernier mot *efhos : ef* est la marque du participe présent à la troisième personne ; quant au mot *hos* nous l'avons déjà rencontré et nous avons donné sa transcription. Elle sera ici , le mot hiéroglyphique donnera et le copte ⲉϥϩⲟⲥ.

Notre transcription complète est donc :

ahm m anero nhet sotm ẖer peknes' efhos.

Vers 41 — III - I

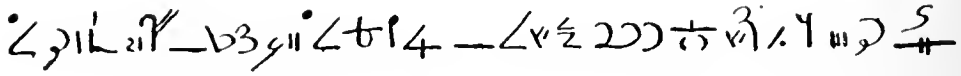

Le premier mot, *asni*, est écrit tout entier en lettres alphabétiques ; sa transcription signe à signe donne et son correspondant hiéroglyphique 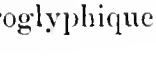 .

Le deuxième mot est *e;* il correspond à hiéroglyphique, dans nos deux Papyrus magiques il est transcrit en grec E; son correspondant copte est lui aussi e.

Le mot *son* vient ensuite, sa transcription signe à signe nous donne en même temps son correspondant , le copte est con (1).

aa, que nous trouvons après, est des plus intéressants à cause des transcriptions multiples que nous en avons. Elles sont données par M. Revillout à la page 71 du Commentaire du Poème Satirique :

« Souvent le même syllabique se prononce de diverses manières suivant les mots dans lesquels il entre. Je citerai le syllabique *aa* hiéroglyphique : hiératique et démotique. Comme l'a fort bien dit M. de Rougé, la prononciation de ce signe est *aa*. A l'époque romaine, = est constamment transcrit Ω, ainsi qu'on peut le voir dans mon cours de démotique 1882-1883 déjà cité par moi. J'ai aussi établi que la valeur *na* proposée par M. Lepage-Renouf venait d'une forme adjectivale. Le mot *aa* « grand » a même été pris tout entier pour rendre le son O et Ω. . . . . .

. . . . . .

(1) Nous le trouvons transcrit en grec ΣΑΝ dans le Papyrus de Londres.

« Et cependant quand ce même syllabique *aa* entrait dans le mot *aat* (Br. suppl. 178), il se prononçait *ei*. On avait même fait de ce mot *eï* « lin » (conf. *linum*, M. Maspero, Recueil, t. Ier, p. 25, note 26) la diphtongue EI (ou *i* long). Exemple : =KATEI; BARIKATEI (l'papyrus bilingue gnostique de Londres). D'une autre part, quand le même syllabique *aa* entrait dans le mot *aa* « âne » (Brugsch, Dict., 159) il se prononçait *io* ou *ia* comme en copte (ⲓⲱ — ⲓⲁ voir Peyron, Dict. copte, p. 31). ». . . . . .

. . . . . .

Notons encore qu'il se prononce aussi (Leyde. X, 9).

Le cinquième mot est le relatif *nt* dont la transcription serait . En effet, il est composé de la ligature de ces deux signes qui a donné en hiératique . Ses deux correspondants sont et quelquefois et, en copte ⲛⲧ.

Le sixième mot est *ntp* dont la transcription signe à signe est et les correspondants et ⲟⲩⲧⲡ.

Le mot suivant est *n*, préposition dont la transcription et les correspondants sont et ⲛ.

Puis le mot *bo*, puisque nous pouvons prononcer *u* = *o*. Nous le transcrirons signe à signe . Ses corres-

pondants hiéroglyphiques et coptes sont et ⲙⲛ.

Le neuvième mot, *efmeh* ou *efmehi*, donne la transcription , le correspondant prend le déterminatif du livre et le copte écrit ⲙⲉϩ.

Vient ensuite *n ab* ou *ab*; l'*n* est la marque du génitif qui s'écrit en hiéroglyphes et en copte ⲛ. Quant au mot *ab* ou *ab*, que nous trouvons en copte sous l'orthographe ⲟⲩⲏⲃ, nous pouvons le transcrire signe à signe 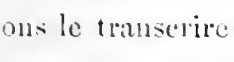 et c'est en même temps une des formes de son correspondant hiéroglyphique.

Le dernier mot est la négation *ban*. Nous la transcrirons en citant ses correspondants hiéroglyphiques et coptes et ⲃⲱⲱⲛⲉ.

La transcription complète est donc :

asni e sou aa n̄t atp nbo efmehi n̄ ab ban.

Vers 42 — III-I

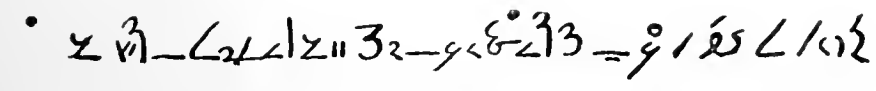

Le premier mot, *ɣar*, dont la transcription hiéroglyphique est 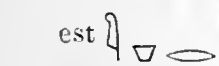 et le correspondant , donne deux prononciations à choisir : *ɣar* si nous considérons ⲅ comme une

lettre complémentaire; et si nous le considérons comme un *a* de vocalisation *χaar*, ce qui nous rapprocherait du mot copte ϩⲁⲣ.

Immédiatement après, dans une locution, nous trouvons un autre syllabique *χa*, *χarof*, qui se transcrit ; ce mot est en même temps le correspondant; le copte donne ϩⲁⲣⲟϥ.

Le troisième mot est *n-mat*, composé de , préposition, et de ; les correspondants sont exactement et ⲙⲉ.

Le quatrième mot est le mot *if*, sa transcription est 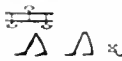 . Ce syllabique de la barrière et des jambes a à lui seul la valeur *i* et le sens d'aller, comme d'ailleurs le simple signe des jambes qui sert ici à la fois de complément phonétique et de déterminatif. En hiéroglyphes le mot s'écrirait plus simplement 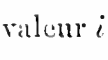 , forme que nous trouvons d'ailleurs en démotique . Le mot copte est ⲓ.

Le cinquième mot est *ntes'eit*. Nous avons d'abord , préposition, puis . Ici le petit *t* peut être ou le déterminatif des jambes ou simplement le *t* du féminin, car souvent le mot *i* s'écrit simplement . Ce qui nous engagerait d'ailleurs à prononcer ainsi, c'est que

les deux correspondants se terminent par un *t* [hieroglyphs] et [hieroglyphs].

Vient ensuite *n*, préposition qui correspond à [hieroglyph] et ⲟ, puis le mot *son*, dont nous avons déjà donné les formes hiéroglyphiques et coptes [hieroglyphs] et ⲥⲟⲛ.

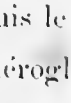

Le dernier mot est le nom de la déesse Isis, *ésé*. Il est simplement écrit par le syllabique de la chaise [hieroglyph], en hiéroglyphes il s'écrit plus pleinement [hieroglyphs], quelquefois avec le signe de la déesse [hieroglyph] et en copte nous le trouvons sous la forme ⲛⲥⲉ.

La transcription totale est donc :

χar χarrof ꜥmac if utes'eit nson ésé.

Vers 44 — III-IV

[hieroglyphs]

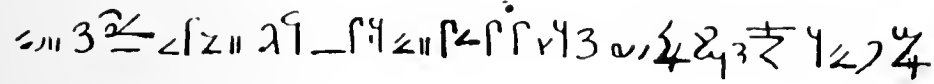

Nous connaissons déjà les deux premiers mots :

Hos, dont nous avons donné les deux correspondants [hieroglyphs] et ϩⲱⲥ ; *seχaa*, qui correspond exactement à [hieroglyphs] en hiéroglyphes, et, en copte, au mot ⲥϩⲁⲓ.

Le troisième mot est *tua* que nous pouvons transcrire ★ signe à signe; son correspondant serait ★ .

Le quatrième mot est *maut*; il prend ici le déterminatif divin parce qu'il est question de la mère de la déesse; sa transcription signe à signe sera 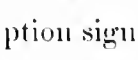 en même temps que son correspondant; le copte écrira ⲙⲁⲩⲧ.

Le mot suivant est 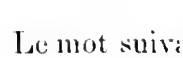 . C'est ici une simple transposition de lettres pour 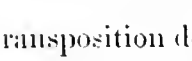 que nous lirons *neteret* en le transcrivant 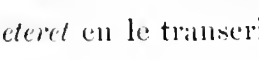 et en donnant ses correspondants 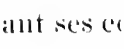 et ⲛⲟⲩⲧⲣ.

Nous trouvons après *n* qui relie le substantif avec son qualificatif: nous aurions en hiéroglyphes et ⲛ en copte.

Le septième mot est *honet* que nous pouvons transcrire signe à signe 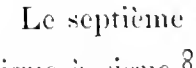 , son correspondant est et nous pourrions le rapprocher du mot copte ϩⲟⲩⲛ qui veut dire « ordonner », « commander ».

Le dernier mot est *kemi*. Sa transcription donne . Ses deux correspondants sont et ⲕⲏⲙⲓ et ⲭⲏⲙⲓ.

Notre transcription entière nous donne donc :

hos seχau tua maut neteret n honet kemi.

Vers 45 — III-V

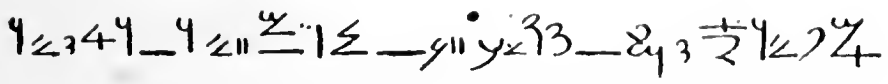

Le premier mot est *hos*, sa transcription , ses correspondants et ϩⲱⲥ.

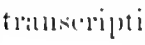

Le deuxième, *seχaa*, a pour transcription et pour correspondants et ⲥϩⲁⲓ.

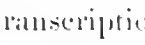

Le troisième est *nmat* qui se transcrit et a pour correspondants et ⲛⲙⲉ.

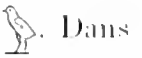

Le quatrième mot est *pai*. Son origine graphique ainsi que son correspondant est . Dans notre Papyrus de Leyde il a deux transcriptions, ΠΑΙ et ΠΕ, que nous retrouvons d'ailleurs en copte ⲡⲁⲓ et ⲡⲉ. Il est transcrit ΠΑΙ chaque fois qu'il a le sens du pronom démonstratif, mais chaque fois qu'il joue le rôle du verbe « être », qui se rejette à la fin du membre de phrase, sa transcription est ΠΕ ; c'est ce que nous constatons dans le Papyrus magique de Leyde (p. 11, l. 13) : et c'est encore ce qui se produit régulièrement en copte. Exemple :

ⲡⲣⲱⲙⲉ ⲡⲁⲓ, *l'homme celui-là* : ⲡⲣⲱⲙⲉ ⲡⲁⲓ ⲟⲩ ⲁⲅⲁⲑⲟⲥ ⲡⲉ, que nous écririons en démotiques : *prem paï ou nefer pe*.

« Cet homme celui-là un bon est ».

Ici notre signe a le sens du démonstratif et nous le transcrirons donc *paï*.

Le mot suivant est le premier présent du verbe *être* à la troisième personne du singulier : *ef* dont le correspondant hiéroglyphique est en même temps la transcription signe à signe : le copte écrira ⲉϥ.

Vient après *n*, préposition qui est en hiéroglyphes et ⲛ̀ en copte.

Le septième mot est la négation . On a d'abord cru voir en ce signe la ligature de *a* et de *n* ; mais comme l'a récemment démontré M. Revillout, ce n'est pas autre chose que la négation hiéroglyphique ; notre signe n'est donc que la ligature et nous le prononcerons *ben*. Cette négation est devenue ⲛ en copte et se retrouve principalement dans le corps des mots, des verbes en particulier pour former des temps verbaux.

Nous allons constater dans les vers suivants une règle qui expliquerait comment *ben* est devenu ⲛ en copte. Quand la négation *ben* sert à composer un temps verbal négatif, cette négation se prononce simplement *n* en démotique.

Nous trouvons ensuite le mot *pene*, qu'on peut trans-

crire . Ses deux correspondants et ⲛⲁⲟⲟⲩⲉ.

Vient encore *n* préposition, qui correspond à et ⲛ.

Enfin le dernier mot est *seba*, que nous transcrirons , en donnant ses correspondants et ⲥⲃⲁ.

Notre transcription complète est :

hos seẋaa nmae pai ef n ben pene n seba.

Vers 46 — III-VI

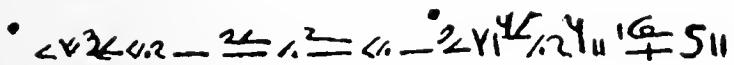

Le premier mot *ear* ou *eer;* son correspondant hiéroglyphique est en même temps sa transcription, le copte écrit ⲉⲣ.

Le second mot, *t'ese*, peut être transcrit signe à signe : son correspondant est .

Le troisième mot est *nefun*, que nous pouvons transcrire : son correspondant n'existe pas — jusqu'ici du moins — avec ce sens, mais le mot est fréquent

dans les contrats. En copte nous trouvons le mot ⲁⲛⲓⲙⲓ pour *la pièce, (l'ordre) de comparution*.

Vient ensuite le mot *neb*. Dans ce mot le signe supérieur est le signe , le second le . Mais à la basse époque l'un et l'autre ne forment qu'un seul et même signe que nous trouvons transcrit NEB dans le Papyrus magique de Leyde. Son correspondant copte est ⲛⲓⲃ ou ⲛⲓⲃⲉⲙ.

Nous trouvons après l'*n* de relation, qui s'exprimera d'après la règle par un redoublement de la consonne suivante. Cet *n* de relation a pour transcription et pour correspondants en hiéroglyphes et ⲛ en copte.

Le mot suivant, *poukennu*, se transcrira signe à signe ; ses deux correspondants sont et ⲟⲩⲛⲉ.

Enfin nous avons l'*n* de relation qui correspond à et ⲛ et le mot *tous'ept*, qui se transcrira littéralement 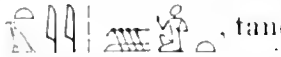 , tandis que son correspondant s'écrit .

Nous retrouvons en copte cette forme du pronom possessif démotique employée avec ces deux derniers mots, c'est le possessif ⲛⲟⲩ. ⲧⲟⲩ, ⲛⲟⲩ.

La transcription totale donne :

ver t'se nef an nib ppoukennu ttous'epe.

Les vers 47, 48, 49, 50 et 51 sont incomplets.

Vers 52 — III-XII

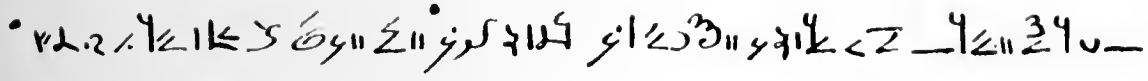

Nous avons d'abord *n* de relation = ⁓ = ⲛ̄, puis le mot *psmete*, que nous transcrirons . Contrairement à la règle qui exige que l'article prenne l'ⲉ quand il est suivi de plus d'une consonne, nous écrirons *psmete* comme le copte écrira ⲡⲥⲙⲟⲧ. Cela vient de ce que le *p* et l'*s* se fondent en une seule consonne Ψ, comme nous le constatons dans le Papyrus magique de Leyde, où nous voyons que :

$t + h = \Theta$.

$p + h = \Phi$.

$p + s = \Psi$.

Nous retrouvons ces contractions en copte. Enfin nous exprimons la relation comme précédemment par un redoublement de la consonne parce que *n* est ici de pure relation.

Vient après *n* préposition = ⁓ = ⲛ̄, puis le mot *pet* ou *pe*, dont le correspondant hiéroglyphique est .

Mais devons-nous transcrire ici notre mot ou et le prononcer *pet* ou *pe*. En effet, est-ce bien le *t* que nous avons après le *p*? Le déterminatif des jambes est surtout nécessaire pour la compréhension du mot; or le *t* et le déterminatif des jambes se font, en démotique, d'une façon semblable. Nous adopterons en tout cas la lecture *pe*, d'autant plus que nous avons vu ici même que le *t* est homophone de l'*e*.

Le troisième mot est *roṭ* (1), dont les deux correspondants sont **poq**. et qui est en même temps sa transcription.

Le quatrième mot est *ounṭf* que nous pouvons transcrire et dont la lecture signe à signe donne *e — our — m — tuf*. Pour le dernier membre de ce mot nous avons aussi l'orthographe 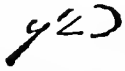 qui confirme notre prononciation adoptée *mṭf*. Nous pouvons donc déjà lire ce mot *ounmṭf*; mais nous savons par des transcriptions que *e* + *ou* donne *eu*; notre seconde prononciation est *eunmṭf*; mais la rencontre de ces deux syllabes presque semblables, dont la voyelle est supportée par une consonne pour ainsi dire de même famille; puisque ces

(1) Nous le trouvons deux fois transcrit **poq** dans le Papyrus de Londres.

deux lettres *m* et *n* prennent réciproquement la place l'une de l'autre; cette rencontre dissonante fait songer à une élision probable.

Ce sera la syllabe la moins nécessaire au sens et la plus faible qui disparaîtra, et nous aurons *ounmtf* = *ountf* en constatant que le copte a aussi adopté cette règle en écrivant ⲟⲩⲛⲧⲟⲩ.

Vient ensuite le mot *hetf* que nous avons rencontré déjà en le transcrivant 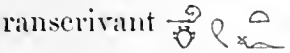 et en adoptant la lecture *het(e)f*.

Le septième mot est *ouefes'*, que nous transcrirons . Comme nous l'avons déjà dit, dans ce cas le syllabique *ben* n'est plus la négation proprement dite, mais la marque du temps négatif que nous prononcerons comme en copte ⲙ. Le caractère suivant est le verbe que l'on a l'habitude de lire *rex*. Ce verbe s'écrivait en hiéroglyphes , de même en hiératique; mais en démotique l'*r* a pour ainsi dire disparu, ce n'est plus qu'un simple accent qui distingue le syllabique de la lettre alphabétique. Or puisque l'*r* est ainsi réduit, en perdant même sa forme, prononçait-on encore *rex*?

Où a-t-on jamais prononcé *rex*?

Nous sommes en présence de deux hypothèses :

En démotique, l'*r* ainsi réduit aux proportions d'un *e*,

s'est peut-être prononcé *e* à l'époque romaine, ce qui expliquerait la forme copte ⲉⲓ ou ⲏ ou ⲓ.

La seconde hypothèse est celle-ci. Dans les papyrus à transcriptions, 𓇋 hiéroglyphique, hiératique et démotique sont souvent transcrits Ⲉ. Or ne pouvons-nous pas aussi transcrire le mot qui nous occupe 𓇋+𓐍 = *e* + ϫ, 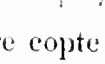 = *e* + ϫ, = *e* + ϫ, ce qui nous ramènerait à la lecture copte ⲉⲓ. ⲏ ou ⲓ, que nous sommes forcés d'adopter chaque fois que nous rencontrons le potentiel dans le Poème Satirique.

La prononciation de notre mot entier est donc *enefes'*, comme en copte ⲉⲛⲉϥⲉⲓ.

Vient ensuite le mot *utb*, que nous transcrirons ; ses deux correspondants sont ⲟⲩⲧⲟⲃ; le *b* est donc ici une consonne à brévissime, et .

Le dernier mot est *enofre*, dont la transcription donne et la lecture *e* — *na* — *nofre*. Mais il est évident que nous devons simplement lire, comme en copte, *nofre* = ⲛⲟϥⲣⲉ. La transcription complète est donc :

pꜣmete npe rof euntf hetf enefes' utb enofre.

Vers 53 — III-XIII

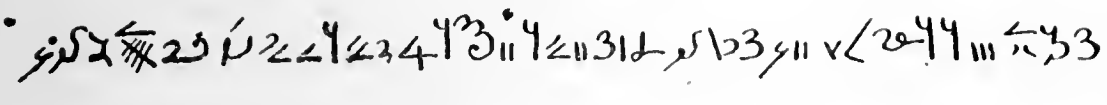

Le premier mot est *nketi*, que nous pouvons transcrire . Ses deux correspondants sont 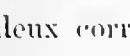 et ⲛⲟⲩⲧ.

Vient ensuite *sek*, sa transcription donne 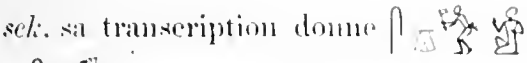 et son correspondant .

Puis le mot *ef'neht* ou *nehit*, que nous transcrirons 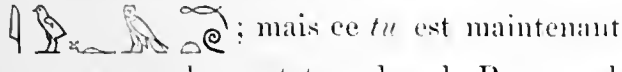 ; mais ce *tu* est maintenant un simple *t* comme nous le constatons dans le Papyrus de Leyde où il est transcrit ⲧ (p. 10, l. 19) : le copte écrira lui aussi ⲛⲉϩⲧ.

Le quatrième mot est *t'ame*. Sa transcription est 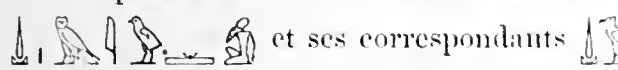 et ses correspondants et ⲭⲟⲟⲙⲉ.

Nous trouvons après le mot *coun*, dont la transcription est et les correspondants et ⲟⲩⲛ.

Puis les deux mots *sebat nib* que nous pouvons transcrire et dont les correspondants sont 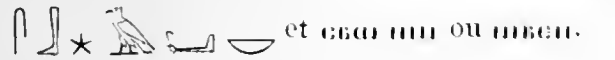 et ⲥⲃⲁ ⲛⲓⲃ ou ⲛⲓⲃⲉⲛ.

Le dernier mot est *hiattf* : sa transcription est ; nous prononçons *hiattf*, comme le copte du reste ϩⲓⲁⲧϥ. parce que l'*f* de régime est surmonté d'un point.

Nous allons, dans ce vers, avoir une élision et une contraction : l'*e* du mot *t'ame* va s'élider devant l'*e* du mot *coun*. Nous avons donc *t'am coun* ; mais nous savons que *e* + *ou* = *eu* et nous écrirons *coun* = *eun*.

La transcription de notre vers est donc :

nketi sek efmeht t'am(e) eun sebat nib hiattf.

Vers 54 — III-XIV

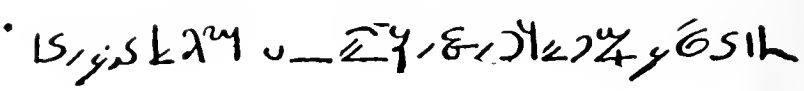

Le premier mot est la négation *buar* que nous transcrirons signe à signe et dont le correspondant est . Nous savons qu'en latin, en grec, dans le corps des mots certaines voyelles se trouvant en conjonction se prononcent d'une seule émission de voix. Il en est de même ici où nous prononcerons *ua* sans détacher les deux voyelles.

Le mot suivant est le verbe *es'* ou *s̄'* ou *s'* que nous avons longuement expliqué plus haut en donnant ses correspondants et ⲥⲱ, ⲥ̄, ⲥ.

Vient ensuite le substantif *hos* dont la transcription donne 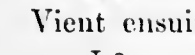 et les correspondants et ϩⲟⲥ.

Le quatrième mot est le relatif *nt* qui vient de la ligature hiératique de l'*n* et du *t* . Ses correspondants sont : en copte ⲛ̄ⲧ, en hiéroglyphes 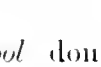 , quelquefois et très rarement .

Nous avons après *ebol* dont la transcription donne 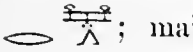 ; mais le véritable mot hiéroglyphique est , en copte nous trouvons comme en démotique ϩⲃⲟⲗ.

Le sixième mot *eou* et, en suivant notre règle de contraction, *eu*, a pour correspondants et ⲟⲩ. Son orthographe ordinaire est 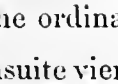 .

Ensuite vient *nt'in* dont la transcription est 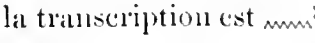 ; est le correspondant; le copte écrit simplement ⲛⲓⲙ.

Le huitième mot est *pmest/* que nous transcrirons 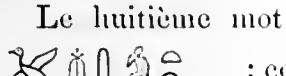 ; comme nous l'avons déjà dit, cet ancien *tu* n'est plus qu'un simple ⲧ. Ses correspondants sont et ⲡⲉⲥ et ⲡⲏⲥ.

Le dernier mot est *cara* mais le relatif se contractera avec le verbe *ar* ou *er* et nous aurons *cra* (1). Sa transcription est .

Nous pouvons donc écrire le vers entier :

buars'f hos nt chol ca ntin pmest'f cra.

Vers 55 — III-XV

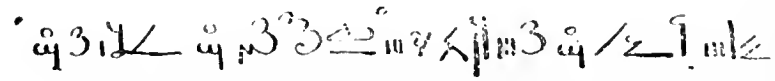

Le premier mot est *tailoker*. Nous le transcrirons signe à signe 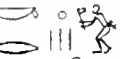 en donnant ses deux correspondants et ⲥⲟⲕⲉⲣ.

Le suivant est *maïsari*. Il se compose de la forme de l'optatif que nous lirons *maï*, d'abord parce que cet *m* démotique a aussi la valeur *ma*, ensuite parce que l'optatif hiéroglyphique s'écrit lui aussi . Nous avons ensuite le verbe *sar* accompagné de la marque de la première personne *i* : nous le transcrirons ;

(1) Nous constatons cette contraction dans le Papyrus de Londres où *cari* est transcrit API.

nous donnerons ses deux correspondants et ⲥⲱ.

Le troisième mot est la négation *an*. C'est une ligature de ; on oublia plus tard son origine, on considéra le signe *a* + *n* comme un pur syllabique et on lui donna l'*n* complémentaire. Ses deux correspondants sont et ⲁⲛ.

Nous trouvons après le verbe *oun* dont nous avons déjà donné les correspondants 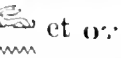 et ⲟⲩⲛ.

Puis vient le mot *nka* qui est composé du syllabique *nka* et de . Sa lecture n'est pas douteuse, car nous avons ce mot avec tous ses compléments phonétiques : par exemple dans les Entretiens philosophiques de la Chatte Ethiopienne et du petit Chacal Koufi, nous trouvons 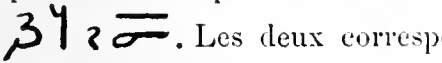 . Les deux correspondants sont et ⲛⲕⲁ ou ⲛⲕⲏ. Il est transcrit en grec NKH. (Leyde, XIII, 3.)

Le dernier mot est *nouam*. Nous avons d'abord l'*n* préposition 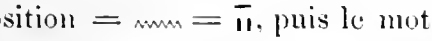 = ⲛ, puis le mot « manger » « mastiquer ». Nous pouvons le transcrire en disant que la lecture du syllabique hiéroglyphique est avec certitude *am* puisque nous le trouvons entouré de ses deux compléments phonétiques : le correspondant copte est ⲟⲩⲱⲙ.

C'est de ce correspondant que nous sommes forcés

de nous rapprocher en prononçant *ouam* à cause de la mesure de notre vers.

D'ailleurs il n'y a rien d'étonnant que dans le nouvel égyptien on le prononçât *ouam*, puisque nous voyons des mots à lecture certaine et pour ainsi dire forcée, s'écarter de cette lecture pour en prendre une tout à fait différente. N'avons-nous pas déjà cité l'exemple de *aa?*

En effet, pour ce mot 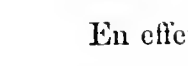 ainsi écrit et correspondant aux hiéroglyphes nous trouvons dans le Papyrus de Leyde cinq inscriptions : AA, OO, O, ΩΩ et Ω. Mais si ce syllabique *aa* prend un déterminatif, les lectures vont encore être bien différentes, il se lira EI, IΩ, etc.

Un autre exemple plus frappant est celui du mot *at*. Il s'écrivait primitivement en démotique 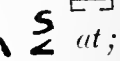 *at;* puis l'*a* et le *t* se sont liés ensemble et par cette ligature ont formé le caractère Σ. Dans le Papyrus de Leyde notre mot *at,* et toujours dans le sens de *maison*, ainsi écrit 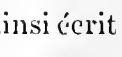 , est transcrit en grec ΗΪ.

On pourrait encore citer un grand nombre de ces déformations de lecture qui se trouvent transcrites dans le Papyrus de Leyde, mais, après ces quelques exemples, il est évident que les Egyptiens pouvaient prononcer le mot démotique, qui se lisait en hiéroglyphes *am, ouam*.

C'est cette dernière lecture que nous adoptons et qui sera confirmée par ce fait, que, dans le vers 63, nous serons encore forcés de l'admettre.

Notre transcription complète du vers est donc :

tuihoker maïsuri an oun nka nouam.

Les vers 56, 57 et 58 sont incomplets.

Vers 59 — IIIX-IX

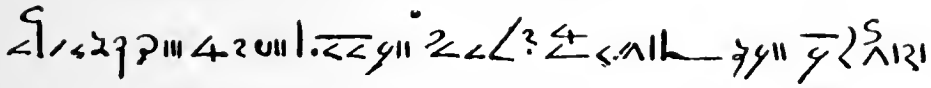

Le premier mot, *euas'*, peut être transcrit signe à signe et c'est en même temps le correspondant hiéroglyphique ; le copte écrit ⲱϣ.

Vient ensuite *nef*, dont les deux correspondants sont et ⲛⲁϥ.

Puis le mot *ef*, que nous pouvons transcrire signe à signe 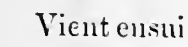 , ce qui donne en même temps le correspondant hiéroglyphique ; le correspondant copte est ⲁϥ.

Le quatrième mot, *bo*, est une transcription du mot hiéroglyphes , toutefois avec le supplément du déterminatif des jambes ; nous pouvons le lire à volonté *bu* ou *bo*.

Le mot suivant est *batat* ou *botat;* nous le transcrirons signe à signe ; ses deux correspondants sont en hiéroglyphes et en copte ⲃⲟⲧⲉ.

Nous trouvons après le collectif *nef*, que nous avons expliqué plus haut au vers 53 (III, 23); ses deux correspondants sont en hiéroglyphes et en copte ⲛⲓⲙ ou ⲛⲓⲃⲉⲛ.

Le septième mot, *ef*, troisième personne du verbe *être*, se transcrit .

Le suivant est *amu*, dont la transcription signe à signe est que nous devons lire *amu;* le correspondant donne qui assure encore notre prononciation; le copte s'écarte de cette lecture en écrivant ⲙⲙⲟⲟⲩ.

Le huitième mot, *ev*, peut être transcrit 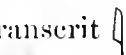 ; nous nous arrêterons à cette lecture *ev*, d'autant plus que le correspondant hiéroglyphique est aussi . Le copte écrit plus complètement ⲁⲩⲱ.

Nous avons vu plusieurs fois le mot suivant, *tbint;* nous l'avons transcrit , en donnant ses deux correspondants et ⲃⲟⲙⲙⲓ.

Le dernier mot est *cht* ou *che* puisque le *t* a la valeur *e* quand le mot n'est pas en relation avec un autre mot; il correspond exactement au mot hiéroglyphique 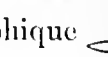 ,

qui est en même temps sa transcription et au copte ⲉⲩⲁⲁⲩ.

Nous pouvons transcrire notre vers :

euas' nef ef n bo botat nib ef amu ev thin(e) eh(e).

Vers 62 — IV-II

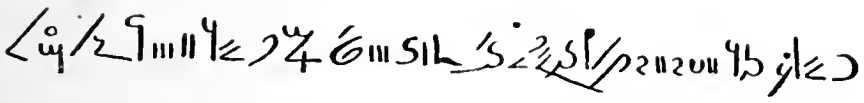

Le premier mot est la forme du subjonctif en *mtuf*, dont la transcription donne signe à signe . Mais nous devons ici prendre la prononciation *mtf* puisque l'*f* de régime porte un léger point. Le copte écrit ⲙⲛⲧⲟⲩⲟⲩ et quelquefois ⲙⲛⲧⲟ.

Vient ensuite le verbe *t'e* ou *t'o*, que nous transcrirons ; le copte écrit ⲭⲱ et les hiéroglyphes .

Le troisième mot est *ev* ou *au* ou *avo*. Sa transcription signe à signe est donc , *au*, mais ici l'*u* n'est pas une voyelle, c'est une simple consonne, l'*u* qui a la valeur du *v* latin.

Nous savons l'étroite liaison qui existe entre la valeur *a* et *e* de ; c'est pour cela que nous choisirons la première prononciation *ev*, qui se rapproche du corres-

pondant hiéroglyphique , *av* ou *ev*. Le correspondant copte est ⲁⲩⲱ.

Je crois que pour ce dernier mot il serait facile d'expliquer cet ω qui semble incompréhensible. Nous n'avons qu'à nous reporter à notre transcription hiéroglyphique du mot démotique. Nous avons d'abord puis . Ce dernier signe est le déterminatif de l'homme. C'est aussi un syllabique, il a la valeur *rem;* c'est encore la marque de la première personne dans les conjugaisons, où il a la valeur *a*. Les gnostiques dans leurs transcriptions ont, sans aucun doute, transcrit alphabétiquement notre signe de l'homme et ont formé le mot *eva*, *ava*. Mais, nous le savons bien, par toutes les transcriptions des deux Papyrus magiques et de Londres et de Leyde, l'*a* a très souvent la valeur *o*. Nos gnostiques auront transcrit *evo* ou *avo* et en copte ⲁⲩⲱ.

Le mot suivant, que nous prononcerons *ne*, peut être transcrit signe à signe , *na au*. Mais devant une voyelle ce *na* de l'article devient un simple *n*, ou plutôt est toujours un simple *n*, marqué devant une consonne du trait des brévissime; quant au signe *au*, dans tous nos papyrus à transcriptions nous le voyons écrit E. Le copte donne ⲛⲁ.

Le cinquième mot est *θerutt*, nous le transcrirons en effet signe à signe . Mais nous savons que le *ta* de l'article est un simple *t;* que *t* et *h* donnent ⊖; nous aurons donc *θerutt*. Les deux correspondants sont 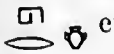 et ϩερι.

Nous trouvons après le mot *t'e* qui correspond à 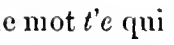 en hiéroglyphes et à ⲭⲉ en copte.

Enfin viennent tous mots que nous avons déjà rencontrés plusieurs fois :

buari s' ou *s̄'* ou *es'*, que nous transcrirons en donnant le correspondant hiéroglyphique et le potentiel copte ⲃⲱ ou ⲃ̄ⲱ ou ⲉⲃⲱ;

hes, dont la transcription est et les deux correspondants 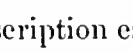 et ϩⲱⲥ.

Enfin nous avons *eihoker* que nous transcrirons signe à signe 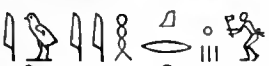 en donnant ses deux correspondants 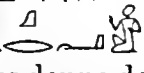 et ⲉⲓϩⲟⲕⲉⲣ. La transcription totale du vers nous donne donc :

mtf t'e ev ne θerute t'e buari es' hos eihoker.

Vers 63 — IV-III

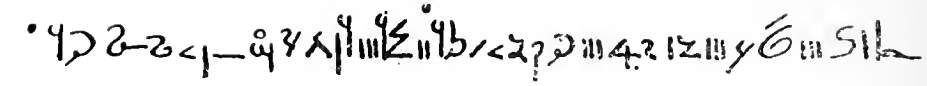

Les deux premiers mots, *buaris'* ou *s'* ou *es'*, peuvent être transcrits ; le correspondant hiéroglyphique est ; nous n'avons pas en copte le correspondant du mot *buar* mais nous avons celui du potentiel qui est ⲉⲩⲣ ou ⲉⲣ ou ⲩⲣ.

Nous trouvons le verbe *fi* dont la transcription signe à signe est et les correspondants 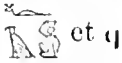 et ⲫⲓ.

Le troisième mot est *thint* que nous avons déjà transcrit en donnant ses correspondants et ⲧⲟⲩⲛⲧ.

Vient ensuite le verbe *t'e* ou *t'o* accompagné de la préposition *e ;* leur transcription donne en même temps que le correspondant hiéroglyphique, le copte écrit ⲉⲭⲱ.

Le cinquième mot est *eni* que nous transcrirons , mais nous avons déjà fait remarquer que la

négation *ben* se prononce *n*, comme dans le copte où on écrirait ici ⲛⲛⲉⲓ, quand *n* est la marque d'un temps négatif.

Le mot suivant est *sur* que nous avons déjà transcrit ; ses deux correspondants hiéroglyphiques et coptes sont 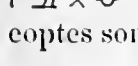 et ⲥⲟ.

Le septième mot est *ouam*. A l'époque romaine il vaut le mot 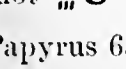 , comme nous pouvons le constater dans le Papyrus 65 de Leyde (23, 30, 31), que nous avons prononcé dans le vers 55 (III, 15) *ouam*. Ici encore pour la quantité du vers nous sommes forcés de le prononcer *ouam*, ce qui est en somme une preuve qu'il devait se prononcer ainsi quand il a le sens de *manger, mastiquer*, etc. La transcription signe à signe de notre mot est en réalité celle-ci , tandis qu'au vers 55 (III, 15) elle donnait , c'est donc le déterminatif qui a remplacé le syllabique et pris sa valeur. Nous avons déjà donné les deux correspondants de ce mot, et ⲟⲩⲱⲛ.

Vient ensuite *n*, préposition, et le mot *at*, dont la transcription est 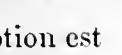 et son correspondant

Le dernier mot est *houn*.

Nous le transcrirons signe à signe ; son correspon-

dant hiéroglyphique est [hieroglyphs], nous le retrouvons encore dans le copte ⲥⲁ-ϩⲏⲥ.

La transcription totale nous donne donc :

buaris' fi tbint et'e (e)ni sur ouam nat hun.

Vers 64 — IV-IV

[hieroglyphs]

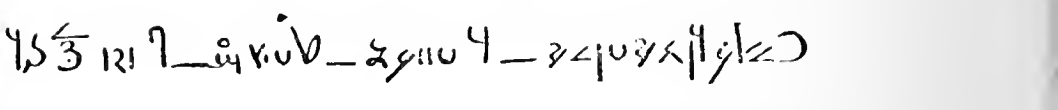

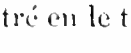

Le premier mot est *mtuf*, que nous avons maintes fois rencontré en le transcrivant [hieroglyphs], mais en le prononçant *mtf*, puisque l'*f* porte le point des consonnes à brévissime. Nous avons aussi donné le correspondant copte ⲛⲧⲉϥ ou ⲛⲧϥ̄.

Le mot suivant, *sur*, peut être transcrit signe à signe [hieroglyphs], et ses deux correspondants sont [hieroglyphs] en hiéroglyphes et ⲥⲱ en copte.

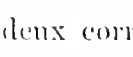

Le troisième mot est *pat*. Il se compose de [hieroglyphs], l'article qui en hiéroglyphes a la valeur *pa*, mais n'est plus en démotique qu'un simple *p*; puis du mot [hieroglyphs], qui diffère complètement en hiéroglyphes puisqu'il s'écrit [hieroglyphs].

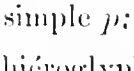

Vient ensuite *nsno*, composé de l'*n* préposition ou plutôt

de progression, dont les deux correspondants sont et , et du mot *snau* ou *sno*, car ce mot est transcrit indifféremment en grec CNAY ou CNO. Il correspond au copte cnay et au signe hiéroglyphique qui a la lecture .

Le cinquième mot est encore *pef*, dont la transcription donne et les correspondants 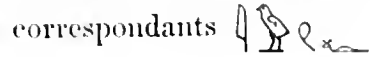 et ⲁⲫ.

Le sixième mot est le chiffre 3 accompagné de l'*n* de progression qui correspond à et . Pour ce mot, qui s'écrit en hiéroglyphes et se lit , nous avons d'abord cette lecture *χmt* avec deux consonnes à brévissime, puis *χomt* avec une seule consonne à brévissime, puis *χomet* avec toutes ses voyelles, puis *χmnt* avec deux consonnes à brévissime, puis *χomnt* avec une seule consonne à brévissime, enfin *χoment* avec toutes ses voyelles et une quantité d'autres lectures que nous retrouvons tant en grec qu'en copte.

Le mot suivant est *pta*. Il se transcrit signe à signe . Son correspondant hiéroglyphique est 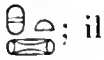 ; il est traduit en grec APTOI dans Canope.

Le huitième mot est *tie*, le nombre 5 accompagné de *n* de progression; ce serait en hiéroglyphes et en copte ϯⲟⲩ au masculin, ϯϫⲉ au féminin et ϯⲛ ou ϯⲛⲛ *in com-*

positis. Nous pouvons donc lire notre mot *ntie* ou *nte*.

Le dernier mot est *eutmt'e*.

Les trois premiers signes sont la marque de la troisième personne pluriel du premier présent et se lisent comme en copte ⲉⲩ; leur transcription est 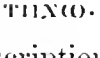 . Vient ensuite la négation *tm* qui sert ici à former le temps négatif, elle correspond à en hiéroglyphes; elle s'écrit cependant plus régulièrement 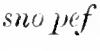 ; et au copte ⲧⲙ̄. Enfin nous avons le verbe *t'e;* sa transcription est en même temps son correspondant hiéroglyphique, le copte écrit ϫⲱ. Notre mot se lit donc tout entier *eutmt'e*, en copte nous aurions ⲉⲩⲧⲙ̄ϫⲱ.

La transcription totale du vers est donc :

mtf sur pat nsno pef nẖmt pta ntie eutmt'e.

Vers 65 — IV-V

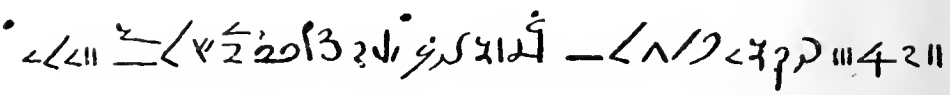

Le premier mot est le participe présent *e* qui correspond à en hiéroglyphes et ⲉ en copte.

Vient ensuite *tbint* dont la transcription donne

et les correspondants et et ⲃⲟⲙⲙ.

Le troisième mot est écrit tout en lettres alphabétiques, nous pouvons le transcrire , le lire *hors'* comme en copte ϩⲟⲣϣ.

Le mot suivant, composé de *n* préposition, du mot *het* et de l'*f* de régime se transcrit ; mais nous prononcerons encore ici *nhetf* parce que l'*f* porte, dans notre héliogravure, le point des consonnes à brévissime. Ses correspondants sont en hiéroglyphes et ϩⲓⲧⲧ en copte.

Le cinquième mot est *eas*. En effet, le trait qui précède l'*a* par la plume n'est pas une seconde base de cette voyelle mais un *e*. Nous transcrirons donc en donnant le correspondant copte ⲉⲥ.

Nous trouvons après, écrit tout entier en lettres alphabétiques, le mot *muatp*. Nous le transcrirons signe à signe , ses correspondants sont en hiéroglyphes et ⲙⲟⲩⲧ en copte.

Enfin le dernier mot est *kenete*, qui peut se transcrire ; ses deux correspondants sont 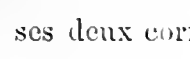 et ⲟⲩⲏ.

La transcription totale du vers donne :

(e)tbint hors' nhetf eas muatp kenete.

Vers 66 — IV-VI

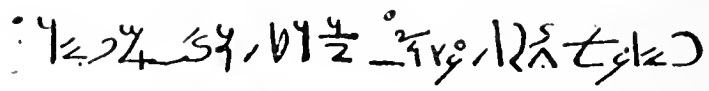

Le premier mot est *mtuf*, la marque du subjonctif; nous le transcrirons en le prononçant *mtf* puisque l'*f* de régime porte le point des consonnes à brévissime.

Le verbe qu'accompagne cette marque du subjonctif est le verbe *ti*. Nous avons expliqué plus haut son origine hiéroglyphique et hiératique. Il dérive de la ligature du bras hiératique qui représente le bras tenant le pain d'offrande et du *t*. Nous pourrous le transcrire par le mot hiéroglyphique . Le correspondant copte est ϯ, la lettre double qui est sortie elle-même de notre signe démotique *ti*; quelquefois, mais dans des mauvais textes, dans les Tessères par exemple, le verbe ϯ est décomposé en deux lettres ⲧⲓ.

Le mot suivant est *as'u*, nous l'avons déjà rencontré et transcrit , c'est en même temps son correspondant hiéroglyphique, le copte écrit ⲱϣ.

Le quatrième mot est *erof*, il est transcrit signe à signe par ses deux correspondants et ⲉⲣⲟϥ.

Nous trouvons après, le signe *uah*; sa lecture est certifiée par les papyrus à transcriptions. Quelquefois il a le sens latin de *bis*, ou plutôt il indique qu'il faut répéter deux fois le mot : c'est ce que nous voyons dans le Papyrus à transcriptions de Londres, à la cinquième colonne, où notre signe est transcrit en grec par un $\overline{\text{B}}$, c'est-à-dire par le chiffre 2, en un mot par *bis*. Mais dans le sens d'*encore*, qu'il a ici dans notre Poème, sa prononciation est *uah*. Les deux correspondants sont en hiéroglyphes qui a lui aussi les mêmes sens que le démotique, et ⲟⲩⲁϩ ou ⲟⲩⲁⲟϩ en copte.

Le sixième mot est *sep*, précédé de l'*n* préposition qui correspond à et $\overline{\text{n}}$; l'*s* qui sert à écrire notre mot est une autre forme de l'*s* par le *verrou*, nous transcrirons donc tandis qu'en hiéroglyphes on écrirait régulièrement . Le copte donne ⲥⲟⲛ.

Vient le chiffre 3 qui, comme nous l'avons déjà dit, peut se lire *χmt* ou *χomt* ou *χomet*, etc., qui s'écrit en hiéroglyphes et porte la lecture , et se lit en copte ϫⲟⲙⲉⲧ, etc.

Le huitième mot est *ou*, précédé de la préposition *e*; il

s'écrit le plus habituellement et correspond à en hiéroglyphes et ⲟⲩ en copte.

Nous avons après le verbe *t'e* ou *t'o* qui correspond à en hiéroglyphes et à ϫⲱ en copte.

Enfin le mot *hos* que nous transcrirons signe à signe , et dont les deux correspondants sont et ϩⲱⲥ.

Notre transcription totale du vers 66 est donc :

mtf' ti as'u erof' uah nsepχmt ou t'e hos.

Vers 67 — IV-VII

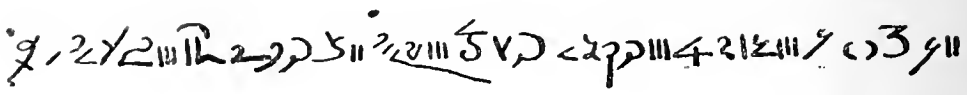

Le premier mot est le verbe *efs'a* à la troisième personne du singulier; ou plutôt la troisième personne du singulier du verbe *être* au temps d'habitude. Nous pouvons le transcrire 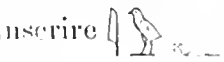 et donner son correspondant copte ⲡⲁϥ.

Le mot suivant est encore un verbe, le verbe *fi* que nous transcrirons signe à signe . Nous donnons comme

équivalent du signe démotique le déterminatif hiéroglyphique , parce que le déterminatif démotique, bien que représentant simplement au point de vue paléographique le signe hiéroglyphique de la chaise, sert aussi à exprimer tous les déterminatifs de personnes assises. Les deux correspondants sont et ⲫⲓ.

Le troisième mot est encore *tbint* dont la transcription signe à signe nous donne et les deux correspondants et ⲃⲟⲩⲛⲓ.

Nous trouvons après la préposition *nsa* ou *msa* son premier signe qui ressemble à deux lettres démotiques et représente , son second le syllabique , ce qui forme d'ailleurs le mot hiéroglyphique qui a tous les mêmes sens que notre mot démotique ; en copte, comme cela arrive fréquemment, il s'est produit le changement de ⲥ en ⲛ et nous avons la préposition ⲛⲥⲁ.

Le cinquième mot est *texi*, que nous transcrirons signe à signe 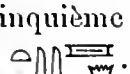 ; ses deux correspondants sont et ⲧⲥⲟ.

Vient ensuite un mot dont la prononciation est non pas comme on pourrait le croire *counh*, mais *couonh*, comme en copte ⲥⲟⲩⲱⲛϩ ; nous pouvons le transcrire .

Le sixième mot est *nebi;* sa transcription signe à signe donne 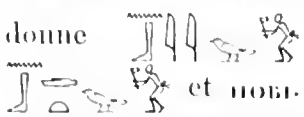 et ses deux correspondants et ⲛⲟⲃⲓ.

Nous trouvons après le collectif *nib*, transcrit NEB dans le Papyrus magique de Leyde, et dont les correspondants sont en hiéroglyphes, ⲛⲓⲃ ou ⲛⲓⲃⲉⲛ en copte.

Enfin le mot *rof* ou *crof* si nous le prononçons à la façon hiéroglyphique, , ou copte, ⲉⲣⲟϥ: il est formé de l' et d'une ligature du signe de la bouche et de l'.

Notre transcription totale est donc :

efs'a ji tbint nsa tezi couonk nobi nib rof.

Vers 68 — IV-VIII

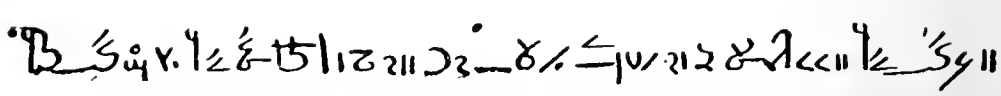

Le premier mot est le verbe *t'e* à la troisième personne du singulier du premier présent. Nous le prononcerons donc *eft'e* en le transcrivant . Quant à ses deux correspondants ce sont toujours et ϫⲱ.

Le mot suivant est la préposition *et'at'a*, accompagnée de l'*s* de régime. Le premier signe est . Quant au second, qui ressemble à deux *t*, c'est le signe *t'at'a;* il s'écrivait en hiératique , signes qui dérivaient eux-mêmes des hiéroglyphes . Notre mot entier se transcrira ; nous le prononcerons *et'at'as* ou *et'at'os*, si nous voulons nous rapprocher du copte ⲉⲭⲱⲥ.

Le troisième mot est composé de la préposition *e* et du mot *patn;* nous le transcrirons donc . Ce trait, accompagné d'un point que nous avons transcrit par ⲟ̈, ne se prononce pas: il sert en quelque sorte d'*n* complémentaire. Quant au déterminatif, que nous avons transcrit par le *paquet de choses puantes* , il peut aussi bien être transcrit par le *vase des mesures* . En effet, ces deux signes hiéroglyphiques se confondant déjà en hiératique, ont donné en démotique le signe unique . Nous dirons simplement que notre mot démotique dérivant des hiéroglyphes a donné naissance aux deux mots coptes ⲉⲓⲧⲛ̄ et ϩⲟⲩⲟⲧⲛ̄; et pour les renseignements complémentaires nous renverrons à la traduction du Poème Satirique de M. Revillout, page 199.

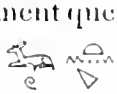

Nous trouvons après le relatif *nent* précédé de la pré-

position *n*, qui correspond à 𓈖 en hiéroglyphes ⲛ̄ en copte. La transcription est 𓈖𓏏 𓈖𓏏 et les deux correspondants 𓈖𓏏 𓈖𓏏𓏏 et ⲛⲉⲏⲧ ou ⲛⲉⲧ.

Vient ensuite la forme participiale *e*, qui correspond à 𓇋𓅱 hiéroglyphique.

Le sixième mot est *nt'ou;* le premier signe représente l'article 𓈖𓏏 et ⲛ̄, le second le vase ⲟ̄ qui n'est pas autre chose que le déterminatif des vases et l'*n*. Mais ici c'est le syllabique *t'o*, représentant le *vase à boire;* sa lecture nous est assurée parce que nous le trouvons écrit plus pleinement 𓍢𓏏 dans le Papyrus de Leyde (XI, 30; XIV, 10; XIII, etc.), ensuite parce que ses correspondants coptes sont ϫⲱ ou ϫⲟⲩ (testament de Suzanne). Quant au signe qui suit notre syllabique il ressemble absolument au *t*. Mais notre mot est du masculin, il serait étrange de le voir suivi de la marque du féminin, ce qu'on rencontre cependant quelquefois. Notre signe peut encore représenter le déterminatif des jambes, mais qui serait ici complètement abusif. C'est certainement le trait, ici très nécessaire, qui accompagne les syllabiques; dans ce vers 68 on peut avoir des doutes, mais au vers 69 où nous retrouvons encore notre mot, le signe en question est un simple trait. Nous pouvons donc transcrire notre mot tout entier 𓈖𓏏𓏏𓏏.

Le mot suivant est simplement écrit par un syllabique dont la vocalisation est *ɣer* et le correspondant exact .

Le huitième mot, *bok*, peut se transcrire signe à signe ; ses deux correspondants sont en hiéroglyphes et ⲃⲟⲕ en copte.

Vient ensuite le mot que nous avons déjà rencontré une fois en le prononçant *ta*, en le transcrivant et en donnant son correspondant .

Enfin nous avons le verbe *t'e* ou *t'o* qui correspond à et ϫⲱ. et le substantif *t'e* ou *t'o* dont la transcription signe à signe est .

Nous pouvons donc transcrire le vers entier :

eft(e) et'at'as epatu nuent e n'tou ɣer bok ta t'e t'e.

Vers 69 — IV-IX

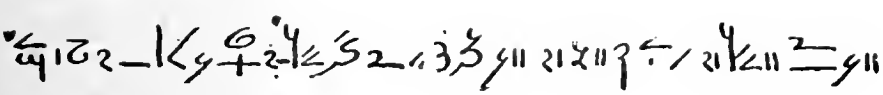

Le premier mot est *efpenes*. Sa transcription signe à signe donne 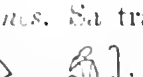 , et ses deux correspondants sont et ⲛⲟⲩⲟⲩⲉ.

Le mot suivant, *etootes*, se transcrit et ses deux correspondants sont ⲧⲟⲟⲧ et .

Vient ensuite le mot *efsun* que nous pouvons transcrire 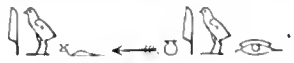 .

La prononciation de ce syllabique a été parfaitement démontrée par M. Revillout, page 113 et suivantes de son commentaire du Poème Satirique. Quant à l'*e* qui termine notre mot comme beaucoup d'*e* finaux, il ne se prononce pas. D'ailleurs est-ce bien un *e*? Dans notre Poème l'*e* est toujours rendu par deux traits bien verticaux ; dans notre mot l'*e* est composé d'un premier trait à peine indiqué et d'un second qui se confond avec le déterminatif.

Nous savons que le mot *sun* prend généralement l'*n* ⲟ complémentaire et c'est cette lettre qu'il faut voir dans le signe douteux. Nous ferons remarquer que cet *n* sera abusif puisqu'il y est déjà, mais sous une forme rarement employée. Les deux correspondants sont ⲥⲟⲟⲩⲛ et .

Le quatrième mot est encore le verbe *t'e* ou *t'o* qui se transcrit et correspond à et ϫⲱ.

Vient ensuite le mot *neχesfu* accompagné de l'*n* pur de relation qui correspond à ⲛ̄ en copte et 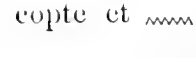 en hiéroglyphes.

La transcription de notre mot est [hieroglyphs] et ses correspondants [hieroglyphs] et ϩⲱϩϥ̄ et ϩⲱⲥϥ̄.

Enfin le mot déjà signalé *nnt'o*. Signe à signe nous le transcrirons [hieroglyphs] en faisant remarquer que cette finale en *tu* ne se prononce pas puisque nous ne la trouvons jamais transcrite en grec.

Notre transcription totale est donc :

efpenes ctootes efsun t'e nneχesfu nnt'o.

Vers 72 — IV-XII

[hieroglyphs]

Le premier mot précédé de la préposition *e*, qui correspond à [hieroglyph] et ⲉ, est le verbe *ti*, que nous avons expliqué plus haut; sa transcription est [hieroglyph] et ses deux correspondants [hieroglyph] et ϯ.

Vient ensuite la préposition *ban*, dont la transcription signe à signe est [hieroglyphs] et les correspondants [hieroglyphs] et ⲃⲱⲱⲛⲉ.

Le troisième mot, *tefsept*, peut se décomposer en deux

membres : *tef*, qui est l'ancien 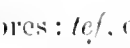 hiéroglyphique; le mot *sept*, dont la transcription donne 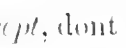 , tandis que son correspondant est 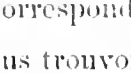 .

Nous trouvons après le verbe *t'e* ou *t'o*, que nous transcrirons , ses deux correspondants sont en hiéroglyphes et ⲭⲱ en copte.

Le cinquième mot est *χerf*; sa transcription sera le correspondant 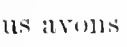 .

Nous avons ensuite le même mot qu'au commencement du vers, mais cette fois comme substantif et accompagné de la préposition *n*, *pti*, que nous transcrirons 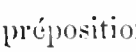 .

Le septième mot est *attuf*, que nous transcrirons .

Enfin, le dernier mot est *hos* précédé de la préposition *e* qui correspond à 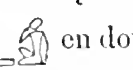 et ⲉ. Nous l'avons déjà transcrit 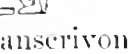 en donnant ses deux correspondants et ϩⲟⲥ.

Transcrivons le vers entier :

ti ban tefs'epe t'e χerf npti attuf ehos.

Les autres vers sont trop illisibles ou trop incomplets pour que nous en parlions ici; cependant, après avoir scandé ces vers que nous venons d'expliquer, nous en restituerons quelques-uns.

Vers Scandés

Il nous reste maintenant à scander nos vers; pour cela nous n'avons qu'à suivre les règles énoncées dans le chapitre de la métrique. Nous donnerons cependant d'abord toutes les transcriptions:

Vers 21

enent mes seɣaa nhos seɣaa sebai t'e pouran.

Vers 22

ahm m anero nhet sotm ɣer peknes' efhos.

Vers 41

asni e son aa nt atp nbo efmehi nnb ban.

Vers 42

χαr χαrroſ nmae if ntes'eit nson ese.

Vers 44

hos sexaa tua mant neteret nhonet kemi.

Vers 45

hos sexaa nmae pai eſ n ben pene n sebo.

Vers 46

eer t'ese neſ an nib ppoukennu ttous'epe.

Vers 52

pẖmete npe roſ eantſ' hetſ' eneſes'ntb enofre.

Vers 53

nketi sek efmeht t'am(e) eau sebat nib hi attf.

Vers 54

buars'ſ hos nt ebol en nt'in pmestf eru.

Vers 55

tui hoker maïsuri an oun nke nouam.

Vers 59

euas'nef ef n bo bote nib ef amu ev tbin(e) eh(e).

Vers 62

mtf t'(e) ev ne 0erute t'e buari es'hos eihoker.

Vers 63

buaris' fi tbint et'e(e)ni sur ouam nat hun.

Vers 64

mtf sur pat nsno pef nχmt pta nti(e) eutmt'e.

Vers 65

(e)tbint hors' nhetf eas muatp kenete.

Vers 66

mtf ti as'u erof uah nsepχmt eu t'e hos.

Vers 67

efs'a ji tbint msa texi couonh nobi nib rof.

Vers 68

eft'(e) et'at'as epatn nnent e nt'o χer'bok ta t'e t'e.

Vers 69

efpenes etootes efsun t'e nnexesf(u) nnt'o.

Vers 72

eti ban tefs'epe t'e χerf npti attuf ehos.

Vers 21

enent mes seχaa n̈hos seχaa sebai t'e pouran.

Dans le mot *seχaa* le χ correspond à ϩ du copte memphitique. Il semble bien difficile de prononcer d'une seule émission de voix une sifflante et une sorte de gutturale; c'est pourquoi nous croyons devoir intercaler un *e* de prononciation entre les deux consonnes.

Le mot *m̆ẽs* sera commun puisque l'*s* peut se prononcer avec l's du mot *sɛχaa*.

Nous n'avons plus maintenant qu'à rechercher la quantité :

ĕnĕnt — *ĕ* bref parce qu'il est suivi d'une seule consonne, *ĕ* bref par nature comme h évissime inscrite.

m̆ẽs — commun.

sĕχăă — donne trois brèves, *ĕ* par nature comme voyelle de vocalisation, *ă* comme voyelle suivie d'une autre voyelle, *ă* comme suivi d'une consonne à brévissime.

n̆hō̆s — *n̆* bref par nature comme consonne à brévissime, *ō* long comme voyelle suivie de plus d'une consonne.

sĕχăă — donne trois brèves comme plus haut, le dernier *ă* est bref par position.

s̆ebāi — *ĕ* bref parce qu'il est suivi d'une seule consonne, *āi* long par nature comme diphtongue.

t'ĕ — bref par position.

pōurăn — *ōu* long par nature comme diphtongue, *ă* bref parce qu'il précède une seule consonne.

Voici le vers entier avec son accentuation :

ĕnĕnt m̆ẽs sĕχăă n̆hō̆s sĕχăă s̆ebāi t'ĕ pōurăn.

Il nous donne donc un total de vingt unités de durée, quatre longues et douze brèves; la césure tombe après le mot *seχaa*.

Si nous cherchons à former avec ces mots ainsi accentués des mesures de durée égale, nous ne trouvons qu'une seule mesure possible donnant un total de quatre unités de durée :

ĕnĕnt mēs | sĕχăă n̆ | hŏs sĕχŭ | ă. || sĕbaĭ | t'ĕ pŏurăn.

Nous avons donc un vers de cinq mesures égales de quatre unités de durée, de seize syllabes.

Notre vers au point de vue des rythmes latins et grecs, semble ne pouvoir être rapproché d'aucun mètre connu.

En effet, composées de pieds différents, toutes ses mesures sont égales en durée, même la dernière. Ces mesures sont au nombre de cinq, et si nous voulons donner un nom à notre rythme celui de *pentamètre* est tout indiqué; nous constaterons seulement que le vers ainsi appelé en latin, en grec, est tout différent avec une cinquième mesure de durée plus faible.

Quintilien cependant, dans ses Institutions Oratoires, parle, au chapitre IX du livre IV, d'un *pentamètre* dont les

deux derniers pieds sont des *anapestes :* | ⏑⏑ – | ⏑⏑ – | :

« Nec ego, quum præcedentes pedes posui, legem dedi, ne alii essent ; sed quid fere accideret, quod in præsentia videretur optimum, ostendi : **et quidem optime est sibi junctus anapæstus, ut qui sit pentametri finis, vel rhythmus qui nomen ab eo traxit,** *Nam ubi libido dominatur, innocentiæ leve præsidium est ;* nam synalœphe facit ut duæ ultimæ syllabæ pro una sonent. Melior fiet præcedente spondeo, vel bacchio ; ut si mutes idem, *leve innocentiæ præsidium est.* »

Les mesures de ce vers étaient donc toutes égales, comme celles de notre *pentamètre* démotique, et certainement au nombre de cinq.

C'est donc à ce vers qu'il faut comparer notre rythme démotique ; comparaison bien simple.

Tous deux ont cinq mesures de quatre unités de durée chacune.

Le vers latin veut des pieds réguliers (1).

---

(1) Le mètre est :

| – ⏑⏑ | – ⏑⏑ | – – | ⏑⏑ – | ⏑⏑ –

C. F. Terentianus Maurus, V, 1757-63 ; Diomède, p. 503 ; Schol. d'Hephest., p. 172.

Le vers démotique ne cherche qu'à grouper quatre unités de durée par mesure.

Occupons-nous maintenant de la césure. Comme le montre notre héliogravure, elle tombe après le mot *seχaa*, c'est-à-dire après la première syllabe de la quatrième mesure.

Or nous voyons qu'en latin, lorsqu'un vers a plus de quatre pieds ce vers se décompose en deux membres : la césure suit tantôt le cinquième demi-pied, elle est penthémimère; tantôt le septième demi-pied, elle est heptḥémimère. Elle se trouve toujours à la fin d'un mot; c'est par suite de cette dernière obligation que nous la voyons quelquefois coïncider avec la fin de la mesure.

Notre vers a donc une césure heptḥémimère très régulière.

Vers 22

ahm̄ m̄ anero n̄het sotm̄ χer peknes' efhos.

Nous avons quatre consonnes à brévissime : *m* — *m* — *n* — *m*. La syllabe *ah* sera longue, bien que sa consonne à brévissime soit dans la même mesure, parce que cette der-

nière est elle-même suivie, et dans la même mesure, d'une consonne à brévissime. Nous écrirons l'*e* de l'article parce que le *p* est suivi de plus d'une consonne.

Accentuons :

āhm̆ m̆ ăn̆ĕrŏ n̆ hēt sōtm̆ χēr pĕknĕs' ēfhŏs.

āhm̆ — *ā* long comme suivi d'une aspirée et de deux consonnes à brévissime dans la même mesure, *m̆* bref par nature comme consonne à brévissime.

m̆ — bref par nature comme consonne à brévissime.

ăn̆ĕrŏ — *ă* bref parce qu'il précède une seule consonne, *ĕ* bref pour la même raison, *ŏ* bref parce qu'il est en relation directe avec une consonne à brévissime.

n̆ — bref par nature comme consonne à brévissime.

hēt — long parce qu'il est suivi de deux consonnes.

sōtm̆ — *ō* long parce qu'il précède une consonne et une consonne à brévissime, *m̆* bref par nature comme consonne à brévissime.

χēr — long parce qu'il est suivi de deux consonnes.

pĕknĕs' — *ĕ* bref par nature comme brévissime inscrite, ou encore par position, puisque les deux consonnes qui suivent la voyelle se prononcent d'une seule émission de

voix ; ĕ bref parce qu'il est accompagné d'une seule consonne.

ēſ'hŏs — *ē* long parce qu'il précède deux consonnes, *ŏ* bref parce qu'il est suivi d'une seule consonne.

En scandant nous avons :

āhm̆ m̆ | ă̆nĕrŏ n̆ | hēt. || sōt | m̆ χēr pĕ̈ | knĕ̆s' ēſ'hŏs.

Cinq mesures égales de quatre unités de durée qui donnent un total de vingt unités de durée.

La césure seule diffère du vers précédent, elle tombe après le mot *hēt,* dans la troisième mesure, elle est penthémimère.

Vers 41

asni e son aa n̄t atp̄ n̄bo eſmchi n̄ub.ban.

Nous avons quatre consonnes à brévissime : *n — p — n — n ;* l'*n* qui se trouve devant le mot *ub* ne s'accentuera pas comme étant encadré de voyelles : *i — n — u ;* les autres consonnes à brévissime rentrent dans la règle générale.

Nous accentuerons :

ā̆snĭ̆ ĕ̆ sŏ̆n āā̆ n̆t ātp̆ n̆ bŏ̆ ēfmĕ̆hĭ̆ nūb bă̆n.

ā̆snĭ̆ — *ā* long parce qu'il précède deux consonnes, *ĭ̆* bref parce qu'il est devant une autre voyelle.

ĕ̆ — bref parce qu'il est suivi d'une seule consonne.

sŏ̆n — bref pour la même raison.

āā̆ — long par nature comme voyelle double.

n̆t — bref par nature comme consonne à brévissime.

ātp̆ — *ā* long parce qu'il est accompagné d'une consonne et d'une consonne à brévissime, *p̆* bref par nature comme consonne à brévissime.

n̆bŏ̆ — *n̆* bref par nature comme consonne à brévissime, *ŏ̆* bref parce qu'il est placé devant une autre voyelle.

ēfmĕ̆hĭ̆ — *ē* long parce qu'il est accompagné de deux consonnes, *ĕ̆* bref parce qu'il précède une seule consonne, *ĭ̆* bref par position.

nūb — long par nature.

bă̆n — bref parce qu'il est suivi d'une seule consonne.

Il ne nous reste plus qu'à scander :

ā̆snĭ̆ ĕ̆ | *sŏ̆n āā̆ n̆t* | *ātp̆ n̆* | *bŏ̆.* || *ēfmĕ̆h* | *ĭ̆ nūb bă̆n*

et nous avons toujours cinq mesures égales de quatre unités de durée, ce qui donne un vers de vingt unités de durée et une césure heptémimère.

Vers 42

ȝar ȝarrof n̄mae if n̄tes'eit n̄son ese.

Nous avons trois consonnes à brévissime : *n* — *n* — *n*. Dans le mot *ma* nous prononçons la marque du féminin *e* parce que le mot n'est pas en relation avec un autre mot. Dans *tes'eit* nous la prononçons au contraire *t*, parce que notre mot est en relation avec le mot *son ;* dans ce même mot *tes'eit* nous inscrivons l'*e* de l'article devant le *s'*.

En accentuant nous avons :

ȝar — long parceque l'*a* est suivi de deux consonnes.

ȝarr̄f — *ā* long pour la même raison, *ō* long parce qu'il est accompagné d'une consonne et d'une consonne à brévissime.

n̆ — bref par nature comme consonne à brévissime.

măc — *ă* bref parce qu'il est suivi d'une autre voyelle, *ĕ* bref pour la même raison.

īf — long parce qu'il est suivi d'une consonne et d'une consonne à brévissime.

n̆ — bref par nature comme consonne à brévissime.

tĕs'ĕīt — *ĕ* bref par nature comme brévissime inscrite, *ĕ* bref parce qu'il précède une autre voyelle, *ī* long parce qu'il est suivi d'une consonne et d'une consonne à brévissime.

n̆ — bref par nature comme consonne à brévissime.

sŏn — bref parce que l'*ŏ* est suivi d'une seule consonne.

ĕsĕ — *ĕ* bref pour la même raison, *ĕ* bref comme final.

Il ne nous reste plus qu'à scander :

χār χār | *rōf n̆mă* | *ĕ.* || *īf n̆* | *tĕs'ĕīt* | *n̆sŏn ĕsĕ*

et nous avons, comme toujours, cinq mesures égales de quatre unités de durée, par suite un vers de vingt unités de durée, et une césure penthémimère.

Vers 44

hos seχaa tua maut neteret n̄honet kemi.

Nous n'avons ici qu'une seule consonne à brévissime; quant aux marques du féminin elles sont toutes lues *t* parce que *maut*, *neteret*, *honet* sont en relation.

Nous pouvons accentuer :

hōs sĕχăă tūă māūt nĕtĕrēt ňhŏnēt kĕmĭ.

hōs — long parce que l'*ō* précède deux consonnes.

sĕχăă — *ĕ* bref parce qu'il est devant une seule consonne, *ă* bref parce qu'il précède une autre voyelle, *ă* bref par position.

tūă — *ū* long par nature, *ă* bref parce qu'il est suivi d'une seule consonne.

māūt — long par nature comme diphtongue.

nĕtĕrēt — *ĕ* bref parce qu'il est suivi d'un seule consonne, *ĕ* bref pour la même raison, *ē* long parce qu'il est suivi d'une consonne et d'une consonne à brévissime.

ň — bref par nature comme consonne à brévissime.

hŏnēt — *ŏ* bref parce qu'il est accompagné d'une seule consonne, *ē* long parce qu'il est suivi de deux consonnes.

kĕmĭ — *ĕ* bref parce qu'il précède une seule consonne, *ĭ* bref comme final.

En scandant nous obtenons :

hōs sĕχă | *ătūă* | *māūt.* || *nĕtĕr* | *ēt ň hŏ* | *nēt kĕmĭ*

un vers de vingt unités de durée et de quinze syllabes, cinq mesures égales de quatre unités de durée et une césure penthémimère.

Vers 45

hos seχaa n̄mae pai ef n̄ ben pene n̄ sebo.

Nous prononçons dans *ma* la marque du féminin *e* parce que ce mot n'est pas en relation directe avec le mot suivant.

Nous pouvons accentuer :

hōs sĕχăă ŭ măĕ păĭ ēf ŭ bēn pĕnĕ ŭ sĕbŏ.

Nous avons donc :

hōs — long, parce que sa voyelle se trouve devant deux consonnes.

sĕχăă — *ĕ* bref parce qu'il précède une seule consonne, *ă* bref parce qu'il est devant une autre voyelle, *ă* bref parce qu'il est immédiatement suivi d'une consonne à brévissime.

$\breve{u}$ — bref par nature comme consonne à brévissime.

$\breve{m}\breve{a}\breve{e}$ — $\breve{a}$ bref parce qu'il précède une autre voyelle, $\breve{e}$ bref par position.

$\breve{p}\breve{a}\breve{i}$ — $\breve{a}$ bref parce qu'il est devant une autre voyelle, $\breve{i}$ bref pour la même raison.

$\bar{e}f$ — long parce que l'$\bar{e}$ est suivi de deux consonnes.

$\breve{u}$ — bref par nature comme consonne à brévissime.

$b\bar{e}n$ — long parce que l'$\bar{e}$ précède deux consonnes.

$\breve{p}\breve{e}\breve{n}\breve{e}$ — $\breve{e}$ bref parce qu'il est devant une seule consonne, $\breve{e}$ bref parce qu'il est immédiatement suivi d'une consonne à brévissime.

$\breve{u}$ — bref par nature comme consonne à brévissime.

$\breve{s}\breve{e}b\breve{o}$ — $\breve{e}$ bref comme voyelle suivie d'une seule consonne, $\breve{o}$ bref comme final.

En scandant nous avons :

$$h\bar{o}s\ \breve{s}\breve{e}\breve{z}\breve{a}\ |\ \breve{a}\ \breve{u}\ \breve{m}\breve{a}\breve{e}\ |\ \breve{p}\breve{a}\breve{i}.\ ||\ \bar{e}f\ |\ \breve{u}\ b\bar{e}n\ \breve{p}\breve{e}\ |\ \breve{n}\breve{e}\ \breve{u}\ \breve{s}\breve{e}b\breve{o}$$

un vers de vingt unités de durée, dix-sept syllabes, cinq mesures égales de quatre unités de durée et une césure penthémimère.

Vers 46

eer t'ese nef an nib ppoukennu ttous'epe.

Ici nous avons marqué nos deux $\bar{n}$ de relation par un simple redoublement de la consonne, parce que c'est un $\bar{n}$ pur de relation, c'est-à-dire qui n'est pas nécessaire au sens de la phrase. Enfin nous prononçons *e* la marque du féminin de *s'ep* parce que ce mot n'est pas en relation avec un autre mot.

Nous pouvons accentuer :

ĕēr t'ĕsĕ nĕf ān nīb ppōukēnnu ttōus'ĕpĕ.

ĕēr — $\breve{e}$ bref parce qu'il précède une autre voyelle, $\bar{e}$ long parce qu'il est suivi de deux consonnes.

t'ĕsĕ — $\breve{e}$ bref parce qu'il précède une seule consonne, $\breve{e}$ bref par position.

nĕf — $\breve{e}$ bref parce qu'il précède une seule consonne.

ān — long parce que l'$\bar{a}$ est devant deux consonnes.

nīb — long pour la même raison.

ppōukēnnu — $\bar{ou}$ long par nature comme diphtongue,

ē long parce qu'il est suivi de deux consonnes, *ū* long par nature.

ttōus'ĕpĕ — *ōu* long par nature comme diphtongue, *ĕ* bref parce qu'il précède une seule consonne, *ĕ* bref comme final.

En scandant nous avons :

ĕēr t'ĕ | *sĕ nĕfān* | *nīb.* || *ppōu* | *kēnnū* ⌊ *ttōus'ĕpĕ*

un vers de vingt unités de durée et treize syllabes, cinq mesures égales de quatre unités de durée et une césure penthémimère.

Vers 52

pψmete ūpe rof cuntf̄ hetf̄ enefes' utb̄ enofre.

Nous ferons ici certaines remarques. Le mot que nous écrivons *pψmete* et qui doit se lire *ψmete* en appuyant fortement sur le ψ s'écrit lettre à lettre *upsmete*. Nous devrions, puisque le *p* de l'article est devant deux consonnes, écrire *upesmete*. Mais nous avons vu dans Leyde, dans Londres,

quel que soit le nombre des consonnes suivantes, $p+s$ former un ψ. Jusqu'ici nous pouvons prononcer *nψmete*. Mais nous savons que l'*n* pur de relation s'exprime par un redoublement de la consonne. Nous lirons donc enfin notre mot *pψmete* ou *ψψmete*.

Nous pouvons accentuer :

pψmĕtĕ̆ n̆pĕ̆ rŏ̆f ēuntf̆ hētf̆ ĕ̆nĕ̆fĕ̆s' ūtb̆ ĕ̆nō̆frĕ̆.

pψmĕtĕ̆ — *ĕ* bref parce qu'il précède une seule consonne, *ĕ̆* bref parce qu'il est immédiatement suivi d'une consonne à brévissime.

n̆pĕ̆ — *n̆* bref par nature comme consonne à brévissime, *ĕ̆* bref par position.

rŏ̆f — bref pour la même raison.

ēuntf̆ — *ēu* long par nature comme diphtongue, *f̆* bref par nature comme consonne à brévissime.

hētf̆ — *ē* long parce qu'il est suivi d'une consonne et d'une consonne à brévissime, *f̆* bref par nature comme consonne à brévissime.

ĕ̆nĕ̆fĕ̆s' — *ĕ̆* bref parce qu'il est suivi d'une seule consonne, *ĕ̆* bref par nature comme brévissime inscrite, *ĕ̆* bref parce qu'il précède une seule consonne.

ūtb̆ — *ū* long par nature, *b̆* bref par nature comme consonne à brévissime.

ĕnō̆frĕ — *ĕ* bref parce qu'il est suivi d'une seule consonne, *ō̆* commun puisqu'on peut prononcer *nŏ-frĕ* ou *nō̆f-rĕ*, *ĕ* bref comme final.

En scandant nous avons :

pḥmĕtĕ n̆pĕ | *rŏf ĕūntf̆* | *hētf̆.* || *ĕ* | *nĕfĕs' ū* | *tb̆ ĕnŏfrĕ*

un vers de vingt unités, dix-sept syllabes, cinq mesures égales de quatre unités de durée et une césure penthémimère. Ce nombre élevé de dix-sept syllabes vient de ce qu'il y a dans notre vers deux mesures écrites en brèves.

Vers 53

m̄keti sek efmehṯ t'am(e) eun sebat nib hi attf̄.

Nous avons dans ce vers une élision, l'*e* de *t'ame* devant *eu*. Nous prononçons *t* la marque du féminin du mot *seba* parce qu'il est en relation avec le mot suivant *nib*.

Nous pouvons accentuer :

m̆kĕtĭ sĕk ēfmĕht t'ăm ēun sĕbāt nīb hĭ āttf̆.

m̆kĕtĭ — *m̆* bref par nature comme consonne à brévissime, *ĕ* bref parce qu'il est suivi d'une seule consonne, *ĭ* bref par position.

sĕk — bref parce qu'il est accompagné d'une seule consonne.

ēfmĕht — *ē* long parce qu'il précède deux consonnes, *ĕ* bref parce qu'il est seulement suivi d'une aspirée et d'une consonne à brévissime, *t* bref par nature comme consonne à brévissime.

t'ăm — bref parce que l'*ă* est devant une seule consonne.

ēun — long par nature comme diphtongue.

sĕbāt — *ĕ* bref parce qu'il est accompagné d'une seule consonne, *ā* long parce qu'il est suivi de deux consonnes.

nīb — long pour la même raison.

hĭ āttf̆ — *ĭ* bref parce qu'il est devant une autre voyelle, *ā* long parce qu'il est suivi de plus d'une consonne, *f̆* bref par nature comme consonne à brévissime.

En scandant nous avons :

m̆kĕtĭ sĕk | *ēfmĕht* | *t'ăm.* || *ēun sĕ* | *bāt nīb* | *hĭ āttf̆*

un vers de vingt unités de durée et de quinze syllabes, cinq mesures égales de quatre unités de durée et une césure penthémimère.

Vers 54

huarsʼf hos nt ebol eu ntin pmestf eru.

Dans ce vers nous avons cinq consonnes à brévissime : *s* — *f* — *n* — *n* — *f*.

Nous pouvons accentuer :

huarsʼf hos nt e bol eu ntin pmestf eru.

huarsʼf — *ua* long par nature comme diphtongue, *s* bref par nature comme consonne à brévissime, *f* bref par la même raison.

hos — long parce que sa voyelle est suivie d'une consonne et d'une consonne à brévissime.

nt — bref par nature comme consonne à brévissime.

ebol — *e* bref parce qu'il est accompagné d'une seule consonne, *o* bref pour la même raison.

$\overline{eu}$ — long par nature comme diphtongue.

$\breve{n}t\bar{i}n$ — $\breve{n}$ bref par nature comme consonne à brévissime, $\bar{i}$ long parce qu'il est suivi de plusieurs consonnes.

$pm\bar{e}s\breve{f}$ — $\bar{e}$ long pour la même raison, $\breve{f}$ bref par nature comme consonne à brévissime.

$\breve{e}r\bar{u}$ — $\breve{e}$ bref parce qu'il est suivi d'une seule consonne, $\bar{u}$ long par nature.

En scandant nous avons :

$$b\overline{ua}r\breve{s}\breve{f} \mid h\bar{o}s\ \breve{n}t\ \breve{e} \mid b\breve{o}l\ \overline{eu}. \parallel \breve{n} \mid t\bar{i}n\ pm\bar{e}s \mid t\breve{f}\ \breve{e}r\bar{u}$$

un vers de vingt unités de durée et de quatorze syllabes, cinq mesures égales de quatre unités de durée et une césure penthémimère.

Vers 55

tuihoker maïsuri an oun ñke ñouam.

Nous avons dans ce vers deux consonnes à brévissime : $\bar{n}$ — $\bar{n}$. Nous savons que l'$\bar{n}$ à brévissime peut s'accentuer ou ne pas s'accentuer devant une voyelle, à moins qu'il ne soit précédé, mais dans la même mesure, d'une

autre voyelle. Ici la voyelle qui est devant notre préposition se trouve dans la mesure précédente, nous serons donc libres d'accentuer ou de ne pas accentuer l'$\bar{n}$ à brévissime.

L'accentuation du vers entier nous donne :

$$\bar{t}\breve{a}\breve{i}\breve{h}\breve{o}\bar{k}\bar{e}\breve{r}\ \breve{m}\breve{a}\breve{i}\breve{s}\bar{a}\breve{r}\breve{i}\ \breve{a}\breve{n}\ \breve{\bar{o}}\bar{u}\breve{n}\ \breve{u}\breve{k}\breve{e}\ \breve{n}\breve{\bar{o}}\bar{u}\breve{a}\breve{m}.$$

tāĭhŏkēr — $\bar{a}$ long par nature, $\breve{i}$ bref parce qu'il est suivi d'une seule consonne, $\breve{o}$ bref par la même raison, $\bar{e}$ long parce qu'il est devant deux consonnes.

măĭsārĭ — $\breve{a}$ bref parce qu'il précède une autre voyelle, $\breve{i}$ bref parce qu'il est accompagné d'une seule consonne, $\bar{a}$ long par nature, $\breve{i}$ bref parce qu'il est devant une autre voyelle.

ăn — bref parce que la voyelle est suivie d'une seule consonne.

$\bar{\bar{o}}\bar{u}n$ — long par nature comme diphtongue.

ŭkĕ — $\breve{u}$ bref par nature comme consonne à brévissime, $\breve{e}$ bref par position.

nŏ̄ŭăm — $\breve{n}$ bref par nature, $\bar{\bar{o}}\bar{u}$ long par nature comme diphtongue, $\breve{a}$ bref parce qu'il est suivi d'une seule consonne.

En scandant nous avons :

tūïhŏ | *kēr mäï* | *sūrï.* || *ăn* | *ōun ŭkĕ* | *ŭōuăm*

un vers de vingt unités de durée et de quinze syllabes, cinq mesures égales de quatre unités de durée et une césure penthémimère.

Vers 59

euas' nef ef n̄ bo bote nib ef amu ev tbin(e) eh(e).

Nous avons deux élisions dans les deux derniers mots. La marque du féminin de ces mots se prononce *e* parce qu'ils ne sont pas en relation avec un autre mot; or l'*e* de *tbine* disparaîtra devant le premier *e* d'*ehe*, à son tour l'*e* du féminin d'*ehe* s'élidera devant l'*e* inscrit qui commence le vers 60.

Nous pouvons donc accentuer :

ēuās' nĕf ēf n̆ bŏ bŏtĕ nĭb ĕf ămū ēv tbĭn ĕh.

e͞uā͞s' — *e͞u* long par nature comme diphtongue; *ā* long parce qu'il précède plusieurs consonnes.

n̆e͞f — bref parce que l'*e* est accompagné d'une seule consonne.

ē͞f — long parce que l'*ē* est suivi d'une consonne et d'une consonne à brévissime.

n̆ — bref par nature comme consonne à brévissime.

b̆o — bref parce que l'*o* est devant une seule consonne.

b̆o t̆e — *o* bref pour la même raison, *e* bref parce qu'il précède une seule consonne.

n̆i b̆ — bref pour la même raison.

e͞f — bref parce que l'*e* est accompagné d'une seule consonne.

ă mū — *a* bref pour la même raison, *ū* long par nature.

ē͞v — long parce que l'*ē* est suivi de plus d'une consonne.

tb̆in — bref parce que l'*i* est devant une seule consonne.

c̆h — bref pour la même raison.

En scandant nous avons :

e͞uā͞s' | *n̆e͞f ē͞f n̆* | *b̆o b̆o t̆e n̆i b̆.* || | *e͞f ă mū* | *ē͞v tb̆in c̆h*

un vers de vingt unités de durée et de quinze syllabes, cinq mesures égales de quatre unités de durée. La césure est un peu irrégulière, elle coïncide avec la fin de la mesure; mais comme elle est cependant dans la troisième mesure nous pouvons la considérer comme penthémimère.

Vers 62

m̄tf̄ t'(e) ev ne ɔerute t'e buari es' hos eihoker.

Nous élidons l'*e* de *t'e* devant *ev*; nous prononçons *e* la marque du féminin du mot *ɔerut* parce que ce mot n'est pas en relation avec le mot suivant.

Nous pouvons accentuer :

m̆t̆f̆ t'ēv nĕ ɔĕrūtĕ t'ĕ bu̅a̅rĭ ēs' hŏs ēihŏkĕr.

m̆t̆f̆ — *m̆* bref par nature comme consonne à brévissime, *f̆* bref par nature pour la même raison.

t'ēv — long parce que l'*ē* précède deux consonnes.

nĕ — bref par position.

ɔĕrūtĕ — *ĕ* bref parce qu'il est suivi d'une seule consonne, *ū* long par nature, *ĕ* bref par position.

t'ë — bref pour la même raison.

buarï ēs' — *ua* long comme diphtongue, *ï* bref parce qu'il est accompagné d'une autre voyelle, *ē* long parce qu'il est suivi de deux consonnes.

hös — bref parce que l'*ö* précède une seule consonne.

ēihöker — *ēi* long par nature comme diphtongue, *ö* bref parce qu'il est devant une seule consonne, *ë* bref pour la même raison.

En scandant nous avons :

mtf t'ēr | *në θerū* | *të t'ë.* || *buar* | *ï ēs' hös* | *ēihöker*

un vers de vingt unités de durée et de quinze syllabes, cinq mesures égales de quatre unités de durée et une césure penthémimère.

Vers 63

buaris' fi tbint et'e ni sur ouam n̄at hun.

Nous prononçons dans ce vers *t* la marque du féminin parce que ce mot *tbin* est en relation avec le mot *t'e* par la préposition *e* : l'*e* du mot *eni* s'élidera après celui du

mot *et'e*. Quant à l'*n* préposition qui précède le mot *at* nous pouvons l'accentuer ou ne pas l'accentuer puisqu'il est devant une voyelle.

Nous pouvons accentuer :

bu̅arĭs̆' fĭ tbīnt ĕ t'ĕ nĭ sūr ōuām nāt hūn.

bu̅arĭs̆' — *u̅a* long par nature comme diphtongue, *ĭ* bref parce qu'il est en relation directe avec une consonne à brévissime, *s̆'* bref par nature comme consonne à brévissime.

fĭ — bref par position.

tbīnt — long parce que la voyelle précède deux consonnes.

ĕ — bref par position.

t'ĕ nĭ — *ĕ* bref pour la même raison, *ĭ* bref parce qu'il est devant une seule consonne.

sūr — long par nature.

ōuām — *ōu* long par nature comme diphtongue, *ā* long parce qu'il est suivi de deux consonnes.

nāt — long pour la même raison.

hūn — long par nature.

En scandant nous avons :

bu̅arĭs̆ | *fĭ tbi̅nt ĭ* | *t'ĕ.* || *nĭ su̅r* | *ou̅a̅m* | *na̅t hu̅n*

un vers de vingt unités de durée et de treize syllabes, cinq mesures égales de quatre unités de durée et une césure penthémimère.

Vers 64

mtf̄ sur pat n̄sno pef n̄χm̄t pta n̄ ti(e) eutm̄t'e.

L'*e* du mot *tie* s'élidera devant l'*e* de *eutm̄t'e*.

Nous pouvons accentuer :

m̄tf̆ su̅r pa̅t n̆snŏ pe̅f n̆χm̆t ptă n̆ tĭ eu̅tm̆t'ĕ.

m̆tf̆ — *m̆* bref par nature comme consonne à brévissime. *f̆* bref par nature pour la même raison.

su̅r — *u̅* long par nature.

pa̅t — long parce que la voyelle est suivie d'une consonne et d'une consonne à brévissime.

n̆ — bref par nature comme consonne à brévissime.

snŏ — bref par position.

pĕf' — long parce que la voyelle est suivie d'une consonne et de plusieurs consonnes à brévissime.

n̆ — bref par nature comme consonne à brévissime.

χm̆t̆ — *m̆* bref par nature comme consonne à brévissime, *t̆* bref par nature pour la même raison.

ptă — bref parce que la voyelle est immédiatement suivie d'une consonne à brévissime.

n̆ — bref par nature comme consonne à brévissime.

t̆i̯ — bref parce que la voyelle est devant une diphtongue.

e͡utm̆t'ĕ — *e͡u* long par nature comme diphtongue, *m̆* bref par nature comme consonne à brévissime, *ĕ* bref comme final.

En scandant nous avons :

m̆tf̆ sūr | *pāt n̆snŏ* | *pĕf' n̆ χm̆* | *t̆.* || *pt͡ă n̆ t̆i̯* | *e͡utm̆t'ĕ*

un vers de vingt unités de durée et de seize syllabes, cinq mesures égales de quatre unités de durée et une césure heptémimère.

Vers 65

(e)thint hors' n hetf'eas muatp kenete.

L'*e* qui commence notre vers ne se prononcera pas parce que le vers précédent 64 se termine par la vocalisation *e*. Nous prononçons *t* la marque du féminin de *thin* parce que ce mot est suivi de son qualificatif *hors'* avec lequel il est sans aucun doute en relation.

Nous accentuerons :

(e)thint hors' n hetf'eas muatp kenete.

thint — long parce que sa voyelle précède plusieurs consonnes.

hors' — *o* long parce qu'il est suivi d'une consonne et d'une consonne à brévissime, *s'* bref par nature comme consonne à brévissime.

n — bref par nature pour la même raison.

hetf' — *e* long parce qu'il est accompagné d'une consonne et d'une consonne à brévissime, *f'* bref par nature comme consonne à brévissime.

ĕās — *ĕ* bref parce qu'il est devant une autre voyelle, *a* long parce qu'il précède deux consonnes.

mūātp̆ — *ū* long par nature, *ā* long parce qu'il est suivi d'une consonne et d'une consonne à brévissime, *p̆* bref par nature comme consonne à brévissime.

kĕnĕtĕ — *ĕ* bref parce qu'il est devant une seule consonne, *ĕ* bref pour la même raison, *ĕ* bref comme final.

En scandant nous avons :

tbīnt hōr | *s̆ ̆n hēt* | *f̆.* || *ĕās* | *mūāt* | *p̆kĕnĕtĕ*

un vers de vingt unités de durée et de quatorze syllabes, cinq mesures égales de quatre unités de durée et une césure penthémimère.

Vers 66

m̄tf̄ti as'u erof uah ūsepχm̄t eu t'e hos.

Si la syllabe *ah* du mot *uah* se trouve dans la même mesure que l'*n̄* à brévissime, cette syllabe sera brève ; si au contraire *n* est dans une mesure différente *āh* sera long.

Nous pouvons accentuer :

m̈tf̈ tï ăs'ū ĕrŏf ūāh n̈ sēpχm̈ẗ ēu t'ĕ hŏs.

m̈tf̈ — *m̆* bref par nature comme consonne à brévissime, *f̈* bref par nature pour la même raison.

tï — bref parce qu'il précède une autre voyelle.

ăs'u — *ă* bref parce qu'il est devant une seule consonne, *ū* long par nature.

ĕrŏf — *ĕ* bref parce qu'il est accompagné d'une seule consonne, *ŏ* bref pour la même raison.

ūāh — *u* long par nature, *ă* commun.

n̈ — bref par nature comme consonne à brévissime.

sēpχm̈ẗ — *e* long parce qu'il est suivi de plusieurs consonnes, *m̈* bref par nature comme consonne à brévissime, *ẗ* bref par nature pour la même raison.

ēu — long par nature comme diphtongue.

t'ĕ — bref par position.

hos — bref parce que la voyelle est suivie d'une seule consonne.

En scandant nous avons :

m̈tf̈ tï ă | *s'ū ĕrŏf* | *ūāh.* || *n̈* | *sēpχm̈ẗ* | *ēu t'ĕ hŏs*

un vers de vingt unités de durée et de seize syllabes, cinq mesures égales de quatre unités de durée et une césure penthémimère.

Vers 67

efs'a fi tbine m̄sa teχi eouonh̄ nobi nib rof.

Nous prononcerons *e* la marque du féminin du mot *tbin* parce que ce mot n'est pas en relation avec le mot suivant; enfin dans le mot *eouonh* nous avons la contraction *e - ou* en *eu*.

Nous pouvons accentuer :

ēfs'ă fĭ tbĭnĕ m̆să tĕχĭ ēuōnh̆ nŏbĭ nīb rŏf.

ēfs'ă — *ē* long parce qu'il est suivi de deux consonnes, *ă* bref parce qu'il précède une seule consonne.

fĭ — bref par position.

tbĭnĕ — *ĭ* bref parce qu'il est devant une seule consonne, *ĕ* bref parce qu'il est immédiatement suivi d'une consonne à brévissime.

m̆sä — *m̆* bref par nature comme consonne à brévissime, *ä* bref par position.

tĕχĭ — *ĕ* bref pour la même raison, *ĭ* bref parce qu'il est devant une diphtongue.

ēuōnh̆ — *ēu* long par nature comme diphtongue, *ō* long parce qu'il est suivi d'une consonne et d'une consonne à brévissime, *h̆* bref par nature comme consonne à brévissime.

nŏbĭ — *ŏ* bref parce qu'il précède une seule consonne, *ĭ* bref par position.

nīb — long parce que sa voyelle est aussi de deux consonnes.

rŏf — bref parce que l'*ŏ* est accompagné d'une seule consonne.

En scandant nous avons :

ēfs'ä fĭ | *tbĭnĕ m̆sä* | *tĕχĭ.* || *ēu* | *ōnh̆ nŏ* | *bĭ nīb rŏf*

un vers de vingt unités de durée et de seize syllabes, cinq mesures égales de quatre unités de durée et une césure penthémimère.

Vers 68

eft'(e) et'at'as epatŭ nnent e ĭt'o zer bok ta t'e t'(e).

L'e du mot *eft'e* s'élidera devant l'e du mot *et'at'as;* de même l'ĕ du *t'ĕ* final ne se prononcera pas devant l'*e* inscrit qui commence le vers suivant.

Nous pouvons accentuer :

ēft' ĕt'ăt'ăs ĕpātŭ ŭnĕnt ĕ ĭtŏ zĕr bŏk tă t'ĕ t'.

ēft'ĕ — *ē* long parce qu'il est suivi de deux consonnes, *ĕ* bref parce qu'il est devant une seule consonne.

t'ăt'ăs — *ă* bref pour la même raison, *ă* bref parce qu'il est accompagné d'une seule consonne.

ĕpātŭ — *ĕ* bref pour la même raison, *ā* long parce qu'il est suivi d'une consonne et d'une consonne à brévissime, *ŭ* bref par nature comme consonne à brévissime.

ŭ — bref par nature pour la même raison.

nĕnt — bref par nature comme brévissime inscrite.

ĕ — bref parce qu'il est immédiatement suivi d'une consonne à brévissime.

n̈t'ö — *n̈* bref par nature comme consonne à brévissime, *ö* bref par position.

χ̣ēr — long parce que la voyelle est devant deux consonnes.

bōk — long pour la même raison.

tä — bref parce que la voyelle est suivie d'une seule consonne.

t'ĕt' — bref pour la même raison.

En scandant nous avons :

ētt'(e) ĕ t'ä | *t'äs ĕpāt* | *n̈.* || *n̈nĕnt ĕ* | *n̈t'ö χ̣ēr* | *bōk tä t'ĕt'(e)*

un vers de vingt unités de durée et de seize syllabes, cinq mesures égales de quatre unités de durée et une césure penthémimère.

Vers 69

efpenes etootes efsun t'e nneχ̣ēsf(u) n̄n̄to.

L'*n* qui précède l'article du mot *χ̣esfu* ne comptera pas dans la mesure puisque étant de pure relation il se confond avec la consonne suivante. Nous ne prononcerons pas, d'après la règle, l'*u* du pluriel du mot *χ̣esf*.

Nous pouvons accentuer :

$$\bar{e}f\breve{p}\breve{e}\breve{n}\breve{e}s\ \breve{e}t\overline{oo}\breve{t}\breve{e}s\ \breve{e}f\bar{s}\bar{u}n\ t'\ddot{e}\ \breve{u}\chi\bar{e}s\ddot{f}\ \breve{n}\ddot{n}t'\ddot{o}.$$

efpenes — *e* long parce qu'il est suivi de deux consonnes, *e* bref parce qu'il est accompagné d'une seule consonne, *e* bref pour la même raison.

etootes — *e* bref parce qu'il précède une seule consonne, *oo* long comme voyelle double, *e* bref parce qu'il est devant une seule voyelle.

efsun — *e* long parce qu'il est suivi de deux consonnes, *u* long par nature.

t'e — bref parce que la voyelle est devant une consonne à brévissime.

uχesf — *u* bref par nature comme consonne à brévissime, *e* long parce qu'il est suivi d'une consonne et d'une consonne à brévissime, *f* bref par nature comme consonne à brévissime.

nnt'o — *n* bref par nature comme consonne à brévissime, *n* bref par nature pour la même raison, *o* bref comme final.

En scandant nous avons :

$$\bar{e}f\breve{p}\breve{e}\breve{n}\breve{e}s \mid \breve{e}t\overline{oo}\breve{t}\breve{e}s \mid \bar{e}f\bar{s}\bar{u}n \mid t'\ddot{e}. \parallel \breve{u}\chi\bar{e}s \mid \ddot{f}\ \breve{n}\ddot{n}t'\ddot{o}.$$

un vers de vingt unités de durée et de quinze syllabes, cinq mesures égales de quatre unités de durée et une césure hepthémimère.

Vers 72

eti ban tefs'epe t'e χerf̄ n̄pti attuf ĕhŏs.

Nous prononçons dans *s'ep*, *e* la marque du féminin parce que ce mot n'est pas en relation avec le suivant. Nous lisons *attuf* le mot que nous avons transcrit *attf̄* dans les autres vers parce que l'*f* de régime ne porte pas ici le point des consonnes à brévissime.

Nous pouvons accentuer :

ĕtĭ bān tēfs'ĕpĕ t'ĕ χērf̄ n̄ptĭ attūf ĕhŏs.

ĕtĭ — *ĕ* bref parce qu'il précède une seule consonne, *ĭ* bref par position.

bān — *ā* long parce qu'il est suivi de deux consonnes.

tēfs'ĕpĕ — *ē* long pour la même raison, *ĕ* bref parce qu'il

est accompagné d'une seule consonne, $\breve{e}$ bref pour la même raison.

$t'\breve{e}$ — bref parce qu'il est devant une seule consonne.

$\chi\bar{e}r\breve{f}$ — $\bar{e}$ long parce qu'il est suivi d'une consonne et d'une consonne à brévissime, $\breve{f}$ bref par nature comme consonne à brévissime.

$\breve{n}p\breve{t}\breve{i}$ — $\breve{n}$ bref par nature comme consonne à brévissime, $\breve{i}$ bref parce qu'il est devant une autre voyelle.

$\bar{a}t\bar{t}\bar{a}f$ — $\bar{a}$ long parce qu'il est suivi de deux consonnes, $\bar{a}$ long par nature.

$\breve{c}h\breve{o}s$ — $\breve{e}$ bref parce qu'il est accompagné d'une seule consonne, $\breve{o}$ bref pour la même raison.

En scandant nous avons :

$$\breve{c}t\breve{i}\ b\bar{a}n \mid t\bar{e}\breve{f}s'\breve{e}p\breve{e} \mid t'\breve{e}\,\chi\bar{e}r\breve{f}. \parallel \mid \breve{n}p\breve{t}\breve{i}\ \bar{a}t \mid t\bar{a}f\ \breve{c}h\breve{o}s$$

un vers de vingt unités de durée et de quinze syllabes, cinq mesures égales de quatre unités de durée. Notre césure penthémimère est seule un peu irrégulière, elle tombe à la fin de la troisième mesure.

Nous donnerons maintenant le tableau des vers scandés :

Tableau des Vers Scandés

Vers 21 — II - I

ĕnĕnt mēs | sĕχăă n̆ | hōs sĕχă | ă. || sĕbāi | t'ĕ pōurăn.

Vers 22 — II-II

āhm̆ m̆ | ănĕrŏ n̆ | hēt. || sōt | m̆ χēr pĕ | knĕs' ēfhŏs.

Vers 41 — III - I

āsnĭ ĕ | sŏn āă n̆t | ātp̆ n̆ | bŏ. || ẹ̄fmĕh | ĭ nāb băn

Vers 42 — III - II

χar χār | rōf n̆mă | ĕ. || ịf n̆ | tĕs'ĕīt | n̆sŏn ĕsĕ

Vers 44 — III-IV

hōs sĕχă | ă tūă | mau̅t. || nĕtĕr | ēt n̆ hŏ | nēt kĕmĭ

Vers 45 — III-V

hōs sĕχă | ă n̆ măĕ | păĭ. || ēf | n̆ bēn pĕ | nĕ n̆ sĕbŏ

Vers 46 — III-VI

ĕēr t'ĕ | sĕ nĕfān | nīb. || ppou̅ | kēnnū | ttou̅s'ĕpĕ

Vers 52 — III-XII

pϟmĕtĕ n̆pĕ | rŏf eu̅ntf̆ | hĕtf̆. || ĕ | nĕfĕs' ū | tb̆ ĕnŏfrĕ

Vers 53 — III-XIII

m̆kĕtĭ sĕk | ēfmĕht̆ | t'ăm. || ēūn sĕ | bāt nib | hĭ ātt̆f

Vers 54 — III-XIV

bu̅ars'f̆ | hōs n̆t ĕ | bŏl eu̅. || n̆ | tīn pmēs | tf̆ ĕrū

Vers 55 — III-XV

tūĭhŏ | kēr mȧĭ | sūrĭ. || ăn | ōun ŭkĕ | ŏōŭăm

Vers 59 — IIIX-IX

ēūās' | nĕf ēf ŭ | bŏ bŏtĕ nĭb. || | ĕf ămū | ēv tbin ĕh

Vers 62 — IV-II

m̆tf̆ t'ēv | nĕ ɓĕrū | tĕ t'ĕ. || būar | ĭ ēs' hŏs | ēihŏkĕr

Vers 63 — IV-III

būarĭs' | fĭ tbīnt ĕ | t'ĕ. || nĭ sūr | ōūām | nāt hūn

Vers 64 — IV-IV

m̆tf̆ sūr | pāt ŭsnŏ | pēf ŭ χm̆ | t̆. || ptă ŭ tĭ | ēutm̆t'ĕ

Vers 65 — IV-V

tbīnt hōr | s̆' ŭ hēt | f̆. || ĕās | mūāt | p̆ kĕnĕtĕ

Vers 66 — IV-VI

m̆tf̆ ti̇̄ ă | *s'ū ĕrŏf* | *ūăh.* || *n̆* | *sēpχm̆t* | *ēu t'ĕ hŏs*

Vers 67 — IV-VII

ēfs'ă fi̇̄ | *tbĭnĕ m̆să* | *tĕχi̇.* || *ēu* | *ōnh̆ nŏ* | *bĭ nīb rŏf*

Vers 68 — IV-VIII

eft'(e) ĕ t'ă | *t'ăs ĕpāt* | *n̆.* || *n̆nĕnt ĕ* | *n̆t'ŏ χēr* | *bōk tă t'ĕt'(e)*

Vers 69 — IV-IX

ēfpĕnĕs | *ĕtōōtĕs* | *ēfsūn* | *t'ĕ.* || *n̆χēs* | *f̆ n̆n̆t'ŏ*

Vers 72 — IV-XII

ĕti̇̄ ban | *tēfs'ĕpĕ* | *t'ĕ χērf̆.* || | *n̆pti̇̄ āt* | *tūf ĕhŏs*

Tel est le rythme des vers démotiques dans le Poème Satirique.

En effet, sur vingt et un vers complets, vingt et un ont cinq mesures, vingt et un donnent chacun un total de vingt unités de durée. dix-sept ont une césure penthémimère, quatre seulement une heptémimère ; quant aux pieds, aux syllabes, ils varient de treize à dix-sept, si les mesures sont formées de spondées, ou de dactyles, ou de procéleusmatiques.

Le pentamètre démotique doit donc se composer de cinq mesures de quatre unités de durée, divisées en deux membres par une coupe qui sera penthémimère ou heptémimère.

Mais il nous faut parler de cette coupe et par suite du temps marqué. Le temps marqué est l'accent du vers ; dans le dactyle il se trouve sur la première syllabe du pied ; de même dans le spondée, sur la dernière dans l'anapeste et les ïambes.

Nous voyons que le pied le plus fréquent dans nos vers est le dactyle *āsuï̆ ĕ*, l'accent se trouvera donc sur la première voyelle. Si ce pied est remplacé par un anapeste le temps marqué tombera sur l'ensemble de ses deux brèves ..., ou plutôt sur la première, puisqu'il est démontré

que ce temps marqué n'agissait pas sur toute la partie du pied mais seulement au début. Enfin quand le procéleusmatique, l'amphibraque, remplaceront le dactyle, ce sera toujours la brève du commencement du pied qui portera l'accent.

La césure (1) ne peut diviser notre vers en un nombre égal de temps marqués, puisqu'il n'y a que cinq mesures et par conséquent cinq temps marqués: elle tombera autant que possible après le troisième temps marqué, mais elle devra surtout être à la fin d'un mot et encore à la fin d'un membre de phrase; c'est-à-dire là où en français on mettrait un point, un point-virgule, un point d'interrogation, un point d'exclamation, deux-points, une virgule; en un mot là où la coupe ne nuit pas à la compréhension du vers, où chaque hémistiche a presque un sens distinct.

Nous avons démontré plus haut que le point marqué au milieu du vers est bien la césure; mais si on voulait encore le considérer comme un signe de ponctuation, nous répondrons à toute objection dans ce sens : Pourquoi, dans tous les vers, sans exception, le point se trouve-t-il

(1) Nous avons déjà fait remarquer que la césure était indiquée par un point dans le Poème Satirique.

régulièrement ou dans la troisième mesure ou dans la quatrième?

Nous disions que notre césure devait tomber à la fin d'un membre de phrase; pour bien montrer la place qu'elle occupe, nous la marquons par deux traits sur la traduction donnée par M. Revillout dans sa publication du Poème Satirique.

Le vers 21 fait seul exception à la règle :

Vers 21.— Pour celles qui enfantent, des livres de chant, — « livres || de joyeusetés » — dit leur titre :

Vers 22. — Tristesse et malaise de cœur, || c'est l'audition de la voix de ce puant chantant!

Vers 41. — Saluez ce grand frère qui va charger la tombe! || Elle sera pleine d'un mauvais prêtre!

Vers 42. — Frappez sur lui en vérité! || Il s'en va sous l'arrêt fatal du frère d'Isis!

Vers 44. — Chantez un hymne de louange à Maut, || la déesse régente d'Egypte.

Vers 45. — Chantez un hymne en vérité! — Celui-là || ne retournera plus à enseigner

Vers 46. — Pour faire valoir toutes ses pièces, || leur succès, leur gloire,

Vers 52. — La matière d'ouvrir la bouche : il a un cœur || qui ne peut se porter au bien.

Vers 53. — A la façon d'un sourd, il a rempli un livre || dans lequel tout enseignement est renfermé :

Vers 54. — Mais il ne sait pas de chansons — si ce n'est une, || depuis l'enfantement qu'on a fait de lui :

Vers 55. — J'ai faim. — Il faut que je boive. || — Est-ce qu'il n'y a pas quelque chose à manger?

Vers 59. — On lui a parlé de viande! — dans les lieux de toute honte, || il y est : — avec la harpe par-devant.

Vers 62. — Qu'il parle avec les convives : || — « Je ne puis chanter : — J'ai faim.

Vers 63. — « Je ne puis porter la harpe pour chanter, || sans avoir bu, mangé! » — « Du vin! — apportez!

Vers 64. — « Pour qu'il boive le vin comme deux, qu'il mange la viande comme trois, || le pain comme cinq » — si on ne lui dit rien.

Vers 65. — La harpe est trop lourde pour son cœur : || ce lui est un fardeau écrasant.

Vers 66. — En sorte qu'il leur fait lui crier encore : || — « Trois coups pour un dit de chanson! »

Vers 67. — Il a l'habitude de porter la harpe pour s'enivrer, || en montrant en lui toute espèce de vices.

Vers 68. — Il chante pour cela sur le sol, || vers ceux qui ont la bouteille en main : — « Servez! De la nourriture, dites donc! »

Vers 69. — Il se tourne de ce côté : il sait chanter || les turpitudes des brocs.

Vers 72. — Pour mettre à mal sa gloire, parlez devant lui || de lui imposer de chanter.

En résumé, la césure du pentamètre démotique doit donc :

1° Etre à la troisième ou à la quatrième mesure;

2° Tomber à la fin d'un mot;

3° Couper le vers sans nuire au sens.

Les deux premières règles ne souffrent aucune exception.

Il nous faut encore parler des voyelles.

Toutes sont brèves, excepté *ou*.

N'en est-il pas de même dans les autres langues?

En latin, en grec, s'il y a des exceptions fréquentes, c'est à cause des déclinaisons des conjugaisons qui altèrent le radical. Mais en démotique, nous n'avons pour ainsi dire pas de déclinaisons; et elles se font en tout cas à l'aide de prépositions, comme les temps verbaux se marquent par une préformante.

Nos voyelles auront déjà deux chances de plus pour ne pas être altérées. Cependant nous les trouvons quelquefois longues par nature dans un mot, mais c'est par distinction, si on peut s'exprimer ainsi: par exemple, le mot *s'a*, dans le sens de « jusque », se lit *s'ă*, mais s'il signifie « sable », il a la lecture *s'ā;* distinction que nous retrouvons d'ailleurs en copte ϣⲁ, ϣⲱ.

Nos voyelles sont aussi longues par contraction : *ei* donne $\bar{\imath}$, *ai* = $\bar{e}$, comme nous pouvons le constater dans le Papyrus à transcriptions de Leyde.

En hébreu, les voyelles que nous trouvons maintenant longues par nature étaient primitivement, sauf *ou*, des voyelles brèves qui ont changé leur quantité par suite de contractions et aussi de formations de mots.

Mais puisque nous parlons de l'hébreu nous sommes forcés de parler des voyelles brévissimes.

En hébreu, toute consonne, à part la dernière du mot, doit porter quelque point voyelle, toutefois si elle n'est pas *quiescente;* s'il n'y a pas de voyelle elle reçoit une *sheva*.

En copte certaines consonnes prennent aussi une sorte de *sheva* pour montrer qu'il faut lire cette consonne en suppléant un e à prononciation.

En démotique on n'écrit pas le *sheva*, mais il est certain qu'on suppléait un *e* à la prononciation; d'ailleurs c'est par le copte lui-même que nous savons si l'*e* est nécessaire, quand par exemple le mot *utb* est transcrit ⲟⲩⲱⲧⲃ̄, *aitn* ⲁⲓⲧⲛ̄ⲧⲛ : nous avons traité plus haut cette question sous le nom de consonnes à brévissime.

Cependant nous devons encore dire que sauf l'article, et à part quelques rares exceptions, toutes les consonnes démotiques doivent porter une voyelle comme en hébreu.

C'est à cette quantité de voyelles brèves invariables que nous devons l'inégalité de syllabes dans nos vers, mais celles qui, dans une même mesure, peuvent se prononcer d'une seule émission s'additionnent.

Nous aurons par exemple :

VERS 21

ĕuĕnt mēs | sĕχăă ŭ̄ | hōs sĕχă | ă. || sĕbaī | t'ĕ pōurăn
quinze syllabes.

VERS 22

āhm̆ m̆ | ănĕrŏ ŭ̄ | hēt. || sōt | m̆ χēr pĕ | knĕs' ēfhŏs
quatorze syllabes.

VERS 45

hōs sĕχă | ă ŭ̄ măĕ | pāī. || ēf | ŭ bēn pĕ | nĕ ŭ̄ sĕbŏ
quinze syllabes, etc., etc.

Nous avons pris soin d'indiquer dans notre tableau deux brèves devant être lues d'une seule émission de voix.

C'est ici la dernière règle et nous allons essayer maintenant de restituer quelques vers incomplets.

Vers incomplets

De ces vers incomplets nous en traiterons seulement quelques-uns. Nous prendrons ceux auxquels il ne manque que quelques signes, quelques lettres. Nous laisserons ceux qui sont devenus trop indéchiffrables soit par le manque du syllabique ou par toute autre lacune capable de donner des doutes sur une restitution proposée. Une restitution complète du Poème Satirique prendrait ici trop de place, et nous la réservons d'ailleurs pour un autre volume.

Vers 23 — II-III

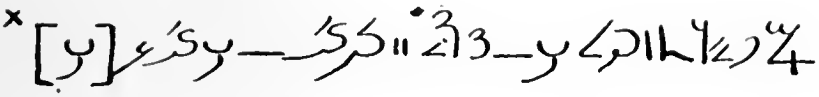

Le premier mot est *hos* que nous avons transcrit dans les vers complets, , en donnant ses deux correspondants et ⲥⲟⲟⲩ.

Le suivant est *ban*, dont la transcription signe à signe donne , tandis que ses deux correspondants sont et ⲃⲁⲱⲟⲩⲉ.

Le troisième mot, *pai*, correspond à et à ⲡⲁⲓ, nous en avons longuement parlé au vers 45.

Vient ensuite *nmat*, exclamation que nous transcrirons signe à signe : ses deux correspondants sont et ⲛⲉ.

Le quatrième mot est *carft'e*, nous pouvons le transcrire 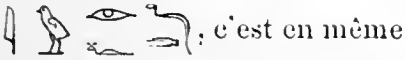 , c'est en même temps son correspondant: le copte écrit dans ce cas ⲉⲣⲡⲉϥⲭⲱ.

Notre vers est coupé ici par une lacune, nous pouvons restituer, immédiatement après le mot *t'ef*, l's de régime; mais nous remarquons que notre poète répète le plus pos-

sible les mêmes mots dans le même vers, c'est ce qui nous fait préférer la restitution *pai* qui correspond à en hiéroglyphes et ⲡⲁⲓ en copte.

La transcription totale du vers est donc :

hos ban pai nmat earft' e npai t'ef pai.

Vers 26 — II - VI

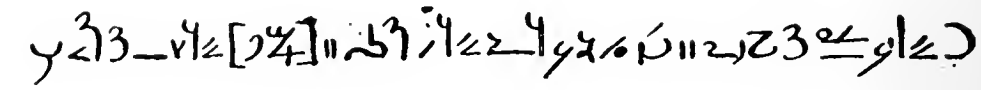

Le premier mot est *mtf kema;* on peut le transcrire : , la préformante du subjonctif; la racine ou : le déterminatif du vase ʊ qui remplace ici la harpe : enfin *le bras le pouce en bas* qui est très rare en démotique. Les deux correspondants de ce vers sont et ⲕⲓⲙ ou ⲕⲉⲙⲕⲉⲙ.

Vient ensuite le verbe *e*, au participe présent. Comme d'habitude, nous le transcrirons , et cette transcription donne en même temps le correspondant hiéroglyphique. Le copte écrit ⲉ, ce qui nous montre encore que la lettre double *au* était en réalité une voyelle brève en démotique.

Le troisième mot est *herf;* cette prononciation est justifiée par le complément phonétique *r* qui suit le syllabique: la transcription est donc 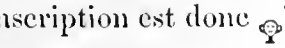 , les hiéroglyphes écrivent plus simplement 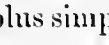 et le copte ϩⲟ.

Nous trouvons après *sek*, écrit en lettres alphabétiques, qui se transcrit ; son correspondant copte est ⲥⲱⲕ.

Le cinquième mot, *eh*, est écrit simplement à l'aide de qui a la valeur *e* et de ; nous avons ce mot en copte sous la forme ⲏϩⲉ.

Le sixième mot est *χep* ou *χeper* dont la transcription est en même temps le correspondant; le mot est ϫⲟⲩ en copte.

Nous trouvons encore le participe présent du verbe être, *e*, dont les correspondants donnent et ⲉ.

Le neuvième mot est *hos;* il a ici le déterminatif de l'*homme*, parce qu'il signifie le *chanteur*. Nous le transcrirons donc 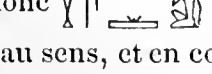 . En hiéroglyphes, même avec ce nouveau sens, et en copte, il continuera toujours à s'écrire 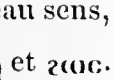 et ϩⲱⲥ.

Nous avons après la locution *nmat* dont la transcription donne , et les correspondants et ⲛⲉ.

Enfin le dernier mot est le démonstratif *pai* dont nous avons donné les deux correspondants et ⲡⲁⲓ.

La transcription du vers entier est donc :

ntf'kema e herf sek ch χep chos nmat pai.

Vers 51 — III-XI

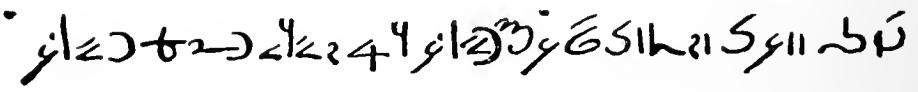

Le premier mot est la préposition *hi* ou *her* ou *hir*. Ses deux correspondants sont et ⲣⲓ.

Le suivant, *χep* ou *χeper*, est simplement transcrit par le *scarabée*, tandis que son correspondant s'écrit quelquefois plus pleinement ; le copte écrit ϣⲟⲡ.

Le troisième mot est *efars*. Sa transcription est ; en copte nous le trouvons sous la même forme, ⲉϥⲉⲣϩ̄.

Vient ensuite la négation *buar*, que nous transcrirons signe à signe , en donnant son correspondant .

Le mot suivant est *es'f* ou *s̄'f* ou *s'f*, que nous transcrirons 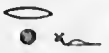 ; ses deux correspondants sont et ⲥϣ, ϣ̄, ϣ.

Le sixième mot est *ounmtuf*, que nous transcrirons .

Nous pouvons déjà lire ce mot *ounmtf*, mais la rencontre de ces deux syllabes dont la voyelle est supportée par une consonne de même famille, puisque ces deux lettres *n* et *m* prennent réciproquement la place l'une de l'autre, cette rencontre fait songer à une élision probable. Ce sera la syllabe la plus faible et la moins nécessaire au sens qui disparaîtra; nous aurons donc *ounmtf* = *ountf*, en constatant que le copte a aussi suivi cette règle en écrivant ⲟⲩⲛⲧⲕ.

Nous avons ensuite le mot *sbat*, dont la transcription signe à signe donne : ses deux correspondants, et ⲥⲃⲱ.

Enfin le dernier mot est *maumtuf*, que nous transcrirons , puis un syllabique composé de la ligature de , mais dont la lecture *n* est certaine; nous avons donc jusqu'ici les deux lettres complémentaires *m* et *n*, nous transcrirons après le syllabique ; enfin nous avons .

Nous savons que nous pouvons prononcer *manmtf*. Mais ce mot, comme l'avant-dernier, semble demander une contraction; comme toujours, nous ferons disparaître la syllabe la moins nécessaire au sens et nous aurons *mntf*, nous constaterons que l'*e* est bref puisque le copte écrit ⲙⲛⲧⲟⲩ.

Notre transcription totale est donc :

hir χeper efars buars'f ountf sebat mntf.

Vers 56 — III-XVI

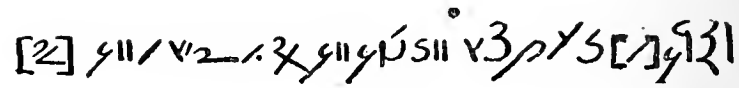

Le premier mot est *aχ*, nous le transcrirons , en donnant ses deux correspondants et ⲁϫ.

Vient ensuite *hof*, dont la transcription est en même temps le correspondant hiéroglyphique; le copte écrit ϩⲟⲟⲩ.

Nous avons après la préposition *e* que nous restituons; ses correspondants sont et ⲉ.

Puis le mot *arlahm*, dont la transcription donne 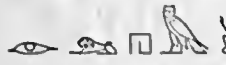 , et le correspondant ⲁⲣⲁⲗⲁⲙ.

Le quatrième mot, *ethif*, se transcrit signe à signe 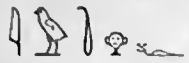 ; le correspondant est en hiéroglyphes et ⲉⲧ en copte.

Le cinquième mot est le verbe *voir* à la troisième personne singulier du présent. En lisant chaque signe nous devrions le prononcer *efnennu* puisque la transcription donne 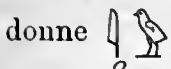 *ef*, *nen*, *nu*, et les déterminatifs et . Mais ce mot *nennu* nous le trouvons transcrit dans le Papyrus magique de Leyde ⲛⲁⲩ (IX, 20; X, 25); nous devons donc lire notre mot comme en copte ⲉⲫⲛⲁⲩ, bien que le correspondant hiéroglyphique soit 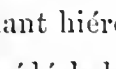 .

Le mot suivant, précédé de la préposition *e*, est *ef*, dont la transcription 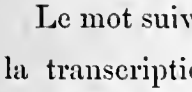 est en même temps le correspondant hiéroglyphique; le copte écrit ⲁⲫ.

Ce mot est le dernier qui soit lisible sur notre héliogravure, on n'en voit plus trace d'autre. Mais il est bon de remarquer que le point final lui aussi est effacé. Il est probable qu'il nous manque un mot, ou plutôt un signe ayant à lui seul une valeur, un sens; car d'un mot composé du syllabique des compléments phonétiques et du déterminatif, il serait resté des traces. Ce mot est

un simple signe et je crois que celui qui semble le mieux convenir au sens est le mot *nib :* « ... Devant lui il voit toute viande. » Nous avons déjà donné les correspondants de ce mot ⌓, en hiéroglyphes, et ⲛⲓⲃ ou ⲛⲓⲃⲉⲙ en copte. Nous avons aussi donné la transcription grecque ΝΕΒ que nous trouvons dans le Papyrus de Leyde.

Notre transcription totale est donc :

aϫ hof earlahm ethif efnau eef nib.

Vers 57 — III - XVII

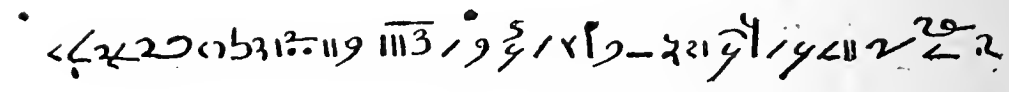

Pour le premier mot, M. Revillout, dans le commentaire de son Poème Satirique, page 135 et suivantes, dit ceci :

« Pour le premier mot de ce vers j'ai des doutes, j'avais d'abord lu *maϫt* d'après la copie au crayon de Krall. .

. . . . . .

« D'ailleurs la photographie me donne une autre leçon, ce semble, pour la dernière partie du mot dans laquelle

semble deux fois répété! En lisant к (Δ) comme et non *χa* comme , j'ai ensuite songé à une nouvelle forme de ПКОТК avec l'affixe adjectival *na*, ⲛⲁ, si fréquent dans le Koufi, et le primitif « dormir », d'où sont venues les formes coptes ⲡⲕⲟⲧ et ⲡⲕⲟⲧⲕ. . .

. . . . . .

« Peut-être pourrait-on songer pour le mot douteux à = ККОТС, doublon phonétique de « dormir ». En tout cas la traduction semble devoir être : « Devant lui il voit de la viande (quelconque) — il court au sang plus (encore) que la mouche qui s'élance à la vue de la *χaat* (charogne). »

. . . . . .

C'est à cette dernière lecture que nous nous arrêtons.

Notre mot entier est *naketetf;* nous le transcrirons signe à signe . Quant à ses deux correspondants, ils sont cités plus haut dans le passage emprunté à M. Revillout.

Vient ensuite la préposition *e* = = ⲉ, et le mot *snof*, que nous transcrirons 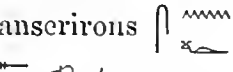 ; ses deux correspondants sont et ⲥⲛⲟⲩ.

Le troisième mot est *nhou*, qui se transcrit ;

ses correspondants sont en hiéroglyphes et ⲩⲣⲟⲩⲟ en copte.

Nous trouvons après la préposition *e* = = e, et le mot *af;* sa transcription donne 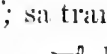 (1) et ses correspondants et ⲁϥ.

Le cinquième mot, précédé du relatif *e* = = e, est *nemi*, qui se transcrira signe à signe (2); son correspondant hiéroglyphique donne .

Nous avons après et précédé de la préposition *e* = = e, le mot *ma*, dont la transcription est en même temps le correspondant.

Enfin le dernier mot est *tχaat* que nous transcrirons signe à signe ; son correspondant est .

La transcription du vers entier nous donne :

naketetf e snof nhou eaf enemi ema tχaat.

(1-2) Nous employons ce signe pour remplacer l'*aileron* qui n'existe pas dans cette fonte de hiéroglyphes.

Vers 74 — IV-XIV

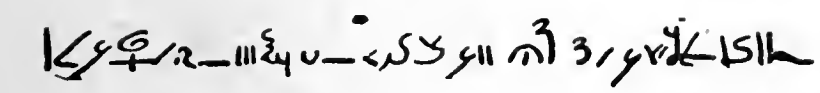

Le premier mot est *buarus'epf*.

Nous avons d'abord la négation 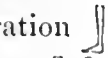 dont le correspondant hiéroglyphique est , puis le mot qui correspond en hiéroglyphes à .

Vient ensuite, accompagné de la préposition *e* qui correspond à en hiéroglyphes et ⲉ en copte, le mot *ma* dont la transcription signe à signe nous donne ; le correspondant hiéroglyphique est 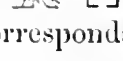 ; le correspondant copte ⲙⲁ.

Le troisième mot, *efut*, se transcrit ; son correspondant est .

Nous avons après l'*n* préposition qui correspond à en hiéroglyphes et à ⲛ̄ en copte.

Le cinquième mot, *pas'i*, se décompose ainsi : l'article et le mot ; le correspondant hiéroglyphique est ; en copte nous trouvons ⲡⲁϩⲓ.

Nous avons encore l'*n* préposition qui correspond à en hiéroglyphes et ⲛ̄ en copte.

Enfin le dernier mot est *neχesfu*. Nous le transcrirons : l'article, radical, pluriel. Son correspondant hiéroglyphique nous donne et le copte ⲛⲱⲛϥ̄ et ⲥⲱⲛϥ̄.

Notre transcription totale est donc :

buarus'epf ema efut npas'i nneχesfu.

Vers 75 — IV-XV

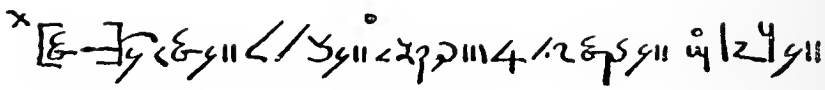

Le premier mot, *efseka*, se transcrit signe à signe ; le copte écrit ⲉϥⲥⲉⲕ.

Nous trouvons après le mot *eftahe*. Notre syllabique *tahe* est une ligature des trois signes *tiha* qui correspondent exactement en hiéroglyphes à et en copte à ⲧⲁϩⲟ.

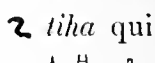

Le troisième mot est *tefbint* que nous avons déjà rencontré plusieurs fois; nous transcrirons d'abord le pos-

sessif , puis le mot ; les deux correspondants sont et ⲃⲟⲙⲙ.

Vient ensuite le mot *efur* qui s'écrit plus habituellement *efurer;* sa transcription donne 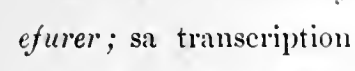 ; on peut le comparer au mot hiéroglyphique 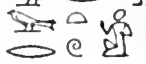 et au mot copte ⲉⲣⲟⲩⲣ.

Le quatrième mot est la locution *efi naf;* nous transcrirons d'abord la préformante qui est le correspondant hiéroglyphique, le copte écrit ⲉⲫ; puis le verbe . Nous trouvons quelquefois cette forme en hiéroglyphes, mais on écrit le plus souvent ; le correspondant copte est ⲓ. Enfin nous transcrirons qui est en même temps le correspondant hiéroglyphique, le copte écrit ⲛⲁⲫ.

Il y a sans aucun doute encore une lacune dans notre vers. Le mot, très court, qui semble le mieux convenir au sens est le mot *nbol :* « A jeun tenant sa harpe il s'attarde, il s'en va (dehors). » La transcription de ce mot est et ses deux correspondants et ⲛⲃⲟⲗ.

Notre transcription complète est donc :

efseka eftahe tefbint efur efi naf nbol.

Nous en resterons là dans nos restitutions. Après le vers 75, les vers sont pleins de lacunes et très peu lisibles ; il serait d'autant moins intéressant d'en restituer un de temps en temps, que nous avons depuis le vers 51 une suite de vers à peu près ininterrompue. Il ne nous reste plus qu'à scander ceux que nous venons de restituer.

Vers Scandés

Nous allons d'abord donner la transcription de tous nos vers restitués; nous les scanderons après, en suivant les mêmes règles que précédemment.

Vers 23

hos ban pai nmae carft'e npai t'ef pai.

Vers 26

mtfkema e herf sek eh ɣep ehos nmae pai.

Vers 51

hir ɣeper efars buars'f ountf sebae mntf.

Vers 56

az hof carlahm ethif efnau eef nib.

Vers 57

naketetf e snof nhou eaf enemi ema tzaat.

Vers 74

buarus'epf ema efut npas'i nnezesf(u).

Vers 75

efseka eftahe tefbint efur efi naf nbol.

Vers 23

hos ban pai ⁻mae (e)arf̄t'e ⁻npai t'ef pai.

L'*e* du mot *earf̄* ne se prononce pas après la marque du féminin du mot *mae*, que nous lisons ici *e* parce que ce mot n'est pas en relation avec le mot suivant.

Nous pouvons accentuer :

hōs bān pă̆ĭ n̆mă̆ĕ ārf̆t'ĕ n̆ pă̆ĭ t'ēf pă̆ĭ.

hōs — long parce que sa voyelle est suivie de deux consonnes.

bān — long pour la même raison.

pă̆ĭ — *ă* bref parce qu'il est devant une autre voyelle, *ĭ* bref parce qu'il est immédiatement suivi d'une consonne à brévissime.

n̆ — bref par nature comme consonne à brévissime.

mă̆ĕ — *ă* bref parce qu'il précède une autre voyelle, *ĕ* bref pour la même raison.

ārf̆ — *ā* long parce qu'il est accompagné d'une consonne et d'une consonne à brévissime, *f̆* bref par nature comme consonne à brévissime.

t'ĕ — bref parce que sa voyelle est immédiatement suivie d'une consonne à brévissime.

n̆ — bref par nature comme consonne à brévissime.

pă̆ĭ — *ă* bref parce qu'il est devant une autre voyelle, *ĭ* bref par position.

t'ēf — long parce que l'*ē* est suivi de deux consonnes.

pă̆ĭ — *ă* bref parce qu'il est accompagné d'une autre voyelle, *ĭ* bref comme final.

En scandant nous avons :

hōs bān | *pāi n̆mă* | *ĕ.* || *ārf̆* | *t'ĕ n̆ păi* | *t'ēf păi*

un vers de vingt unités de durée et de quinze syllabes, cinq mesures égales de quatre unités de durée et une césure penthémimère.

Vers 26

m̄tf̄kema e herf̄ sek eh χep chos n̄mae pai.

Nous prononçons *e* la marque du féminin de *ma* parce que ce mot n'est pas en relation avec le suivant.

Nous pouvons accentuer :

m̆tf̆kĕmă ĕ hērf̆ sĕk ēh χĕp ĕhōs n̆măĕ păi.

m̆tf̆ — *m̆* bref par nature comme consonne à brévissime, *f̆* bref pour la même raison.

kĕmă — *ĕ* bref parce qu'il est accompagné d'une seule consonne, *ă* bref parce qu'il est devant une autre voyelle.

ĕ — bref par position.

hēr̆f — *ē* long parce qu'il est suivi d'une consonne et d'une consonne à brévissime, *r̆* bref par nature comme consonne à brévissime.

s̆ĕk — bref parce que la voyelle précède une seule consonne.

ēh — long parce que l'*ē* est suivi de deux consonnes.

χ̆ĕp — bref parce que la voyelle est devant une seule consonne.

ĕ — bref par position.

hōs — long parce que l'*ō* est suivi d'une consonne et d'une consonne à brévissime.

n̆ — bref par nature comme consonne à brévissime.

m̆ăĕ — *ă* bref parce qu'il est accompagné d'une autre voyelle, *ĕ* bref par position.

păĭ̆ — *ă* bref parce qu'il est suivi d'une autre voyelle, *ĭ̆* bref comme final.

En scandant nous avons :

$$\overline{\breve{m}\breve{t}\breve{f}\,\breve{k}\breve{e}\breve{m}\breve{a}} \;\big|\; \breve{e}\,h\bar{e}\breve{r}\breve{f} \;\big|\; s\breve{e}\breve{k}. \;\|\; \bar{c}h\;\breve{\chi}\breve{e}p \;\big|\; \breve{c}h\overline{os}\;\breve{n} \;\big|\; \breve{m}\breve{a}\breve{e}\;\overline{\breve{p}\breve{a}\breve{i}}$$

un vers de vingt unités de durée et de dix-sept syllabes, cinq mesures égales de quatre unités de durée et une césure penthémimère.

Vers 51

hir χeper efar̄s buar̄s'f̄ ount̄f sebae mn̄t̄f.

Nous prononçons *e* la marque du féminin de *seba,* parce que ce mot n'est pas en relation avec le suivant.

Nous pouvons accentuer :

h̄ir χ̆ep̆er ĕfar̄s̆ b̄uar̄s̆'f̆ ōunt̆f sĕb̆ăĕ mn̆t̆f.

h̄ir — long parce que sa voyelle est suivie de deux consonnes.

χ̆ep̆er — *ĕ* bref parce qu'il est accompagné d'une seule consonne, *ĕ* bref pour la même raison.

ĕfar̄s̆ — *ĕ* bref parce qu'il précède une seule consonne, *ā* long parce qu'il est suivi d'une consonne et d'une consonne à brévissime, *s̆* bref par nature comme consonne à brévissime.

b̄uar̄s̆'f̆ — *ūa* long par nature comme diphtongue, *s̆'* bref par nature comme consonne à brévissime, *f̆* bref par nature pour la même raison.

ōunt̆f — *ōu* long par nature comme diphtongue, *f̆* bref par nature comme consonne à brévissime.

sĕbăe — *ĕ* bref parce qu'il est accompagné d'une seule consonne, *ă* bref parce qu'il est suivi d'une autre voyelle, *ĕ* bref comme final, ou plutôt par position.

mŭtf — *ŭ* bref par nature comme consonne à brévissime, *f* bref par nature pour la même raison.

En scandant nous avons :

hīr χĕpĕr | *ĕfārs* | *buarsf.* || | *ountf sĕb* | *āe mŭtf*

un vers de vingt unités de durée et de seize syllabes, cinq mesures égales de quatre unités de durée. La césure tombe après le mot *buarsf*, elle coïncide aussi avec la fin de la mesure. Nous avons expliqué plus haut que cela provient de la double obligation pour la césure, de tomber à la fin d'un membre de phrase et par suite à la fin d'un mot. Malgré son semblant d'irrégularité la césure est penthémimère.

Vers 56

aχ hof carlahm ethif efnau cef nib.

Nous ferons remarquer que dans le mot *arlahm* la syllabe *ah* sera longue si la consonne à brévissime *m* n'est pas dans la même mesure.

Nous pouvons accentuer :

$$\bar{a}\chi\ \breve{h}\breve{o}f\ \breve{e}\bar{a}r\bar{l}\breve{a}h\breve{m}\ \bar{e}th\breve{i}f\ efna\bar{u}\ \breve{e}\bar{e}f\ \breve{n}ib.$$

$\bar{a}\chi$ — long parce que la voyelle précède deux consonnes.

$\breve{h}\breve{o}f$ — bref parce que la voyelle est devant une seule consonne.

$\breve{e}$ — bref parce qu'il est accompagné d'une autre voyelle.

$\bar{a}r\bar{l}\breve{a}h\breve{m}$ — $\bar{a}$ long parce qu'il est suivi de deux consonnes, $\breve{a}$ commun, $\breve{m}$ bref par nature comme consonne à brévissime.

$\bar{e}th\breve{i}f$ — $\bar{e}$ long parce qu'il est suivi de deux consonnes, $\breve{i}$ bref parce qu'il est accompagné d'une seule consonne.

$efna\bar{u}$ — $\bar{e}$ long parce qu'il est suivi de deux consonnes, $\bar{a}\bar{u}$ long par nature comme diphtongue.

$\breve{e}\bar{e}f$ — $\breve{e}$ bref parce qu'il est devant une autre voyelle, $\bar{e}$ long parce qu'il est suivi de deux consonnes.

$\breve{n}ib$ — bref parce que la voyelle est suivie d'une seule consonne.

En scandant nous avons :

$$\bar{a}\chi\ \breve{h}\breve{o}f\ \breve{e}\ |\ \bar{a}r\bar{l}\bar{a}h\ |\ \breve{m}.\ \|\ \bar{e}th\breve{i}f\ |\ efna\bar{u}\ |\ \breve{e}\bar{e}f\ \breve{n}ib$$

un vers de vingt unités de durée et de treize syllabes, cinq mesures égales de quatre unités de durée et une césure penthémimère.

Vers 57

naketetf̄ e snof n̄hou eaf enemi ema tχaa.

Nous prononcerons *e* la marque du féminin de *χaa* parce qu'il n'est pas en relation avec le mot suivant, mais comme le vers 58 commence par un *e* inscrit notre marque du féminin disparaîtra devant lui.

Nous pouvons accentuer :

nă̆kĕtēt̄f̆ ĕ̆ snōf n̆hōū ĕ̆ăf ĕnĕmĭ ĕmă tχăă.

nă̆kĕtēt̄f̆ — *ă* bref parce qu'il précède une seule consonne, *ĕ* bref pour la même raison, *ē* long parce qu'il est suivi d'une consonne et d'une consonne à brévissime, *f̆* bref par nature comme consonne à brévissime.

ĕ̆ — bref par position.

snōf — long parce que la voyelle est suivie d'une consonne et d'une consonne à brévissime.

n̆hōu — *n̆* bref par nature comme consonne à brévissime, *ōu* long par nature comme diphtongue.

ĕ — bref parce qu'il précède une autre voyelle.

ăf — bref parce que la voyelle est accompagnée d'une seule consonne.

ĕnĕmĭ — *ĕ* bref parce qu'il précède une seule consonne, *ĕ* bref pour la même raison, *ĭ* bref parce qu'il est suivi d'une autre voyelle.

ĕ — bref par position.

mă — bref par position.

tχăă — *ă* bref parce qu'il est devant une autre voyelle, *ă* bref comme final.

En scandant nous avons :

năkĕtēt | *f̆ ĕ snōf* | *n̆hōu ĕ* | *ăf.* || *ĕnĕmĭ* | *ĕmă tχăă*

un vers de vingt unités de durée et de dix-sept syllabes, cinq mesures égales de quatre unités de durée et une césure hepthémimère.

Vers 74

buaru s'epf̄ e ma efut n̄pas'i n̄n̄χesf̄.

Comme de coutume nous ne prononçons pas l'*u* du pluriel qui termine le dernier mot.

Nous pouvons accentuer :

bu̅ar̄u̅ s'ēpf̆ ĕ mă ĕfūt n̆păs'ĭ n̆ n̆χ̣ēsf̆.

bu̅ar̄u̅ — *u̅a* long par nature comme diphtongue, *ū* long par nature.

s'ēpf̆ — *ē* long parce qu'il est suivi d'une consonne et d'une consonne à brévissime, *f̆* bref par nature comme consonne à brévissime.

ĕ — bref par position.

mă — bref parce que la voyelle est devant une autre voyelle.

ĕfūt — *ĕ* bref parce qu'il est accompagné d'une seule consonne, *ū* long par nature.

n̆ — bref par nature comme consonne à brévissime.

păs'ĭ — *ă* bref parce qu'il précède une seule consonne,

$\breve{i}$ bref parce qu'il est immédiatement suivi d'une consonne à brévissime.

$\breve{n}$ — bref par nature comme consonne à brévissime.

$\breve{n}\breve{z}\bar{e}\breve{s}\breve{f}$ — $\breve{n}$ bref par nature comme consonne à brévissime, $\bar{e}$ long parce qu'il est suivi d'une consonne et d'une consonne à brévissime, $\breve{f}$ bref par nature comme consonne à brévissime.

En scandant nous avons :

$$b\bar{u}\bar{a}r\bar{a} \mid s'\bar{e}p\breve{f}\breve{e} \mid m\breve{a}\ \breve{e}f\bar{u}t. \parallel \mid \breve{n}p\breve{a}s\overline{\breve{i}\ \breve{n}} \mid \breve{n}\breve{z}\bar{e}\breve{s}\breve{f}$$

un vers de vingt unités de durée et de quinze syllabes, cinq mesures égales de quatre unités de durée. La césure coïncide encore avec la fin de la mesure, elle est cependant penthémimère.

Vers 75

efseka eftahe tefbin(e) efur efi naf ūbol.

La marque du féminin du mot *bin*, se prononçant ici *e* parce que le mot n'est pas en relation avec le suivant, disparaîtra devant l'*e* inscrit de *efur*.

Nous pouvons accentuer :

ēfsĕkă ēftăhĕ tĕfbĭn ĕfūr ĕfĭ nāf nbŏl.

ēfsĕkă — *ē* long parce qu'il est suivi de deux consonnes, *ĕ* bref parce qu'il précède une seule consonne, *ă* bref parce qu'il est devant une autre voyelle.

ēftăhĕ — *ē* long parce qu'il est suivi de deux consonnes, *ă* bref parce qu'il précède une seule consonne, *ĕ* bref par position.

tĕfbĭn — *ē* long parce qu'il est suivi de deux consonnes, *ĭ* bref parce qu'il est devant une seule consonne.

ĕfūr — *ĕ* bref parce qu'il précède une seule consonne, *ū* long par nature.

ĕfĭ — *ĕ* bref parce qu'il précède une seule consonne, *ĭ* bref par position.

nāf — *a* long parce que la voyelle est suivie d'une consonne et d'une consonne à brévissime.

nbŏl — *n* bref par nature comme consonne à brévissime, *ŏ* bref parce qu'il est suivi d'une seule consonne.

En scandant nous avons :

ēfsĕkă | *ēftăhĕ* | *tĕfbĭn.* || *ĕf* | *ūr ĕfĭ* | *nāf nbŏl*

un vers de vingt unités de durée et de quinze syllabes, cinq mesures égales de quatre unités de durée et une césure penthémimère.

Nous n'avons rien à dire de nouveau sur ces vers.

Ils ont vingt unités de durée; quant aux syllabes, elles varient de treize à dix-neuf; mais en additionnant celles qui peuvent se prononcer d'une seule émission de voix nous obtenons :

Vers 23. — Quatorze syllabes au lieu de seize.

Vers 26. — Quinze syllabes au lieu de dix-sept.

Vers 51. — Quinze syllabes au lieu de seize.

Vers 57. — Quinze syllabes au lieu de dix-sept.

Vers 74. — Quatorze syllabes au lieu de quinze.

La césure est penthémimère ou hepthémimère et doit toujours tomber à la fin d'un membre de phrase.

Vers 23. — Chanson mauvaise, celle-là, en vérité, | pour qu'il la dise — et il l'a dit;

Vers 26. — Pour qu'il joue ayant sa face tournée || comme elle l'est? C'est un chanteur, en vérité, celui-là;

Vers 51. — Pour qu'elle soit telle qu'il la fait, il ne sait pas. || — Il a la science — il n'a pas

Vers 56. — Qu'y a-t-il donc à mastiquer? || devant lui il voit de la viande (quelconque)

Vers 57. — Il rêve au sang : — avide plus que la mouche || qui s'élance à la vue de l'ordure, —

Vers 74. — On ne le reçoit plus dans le lieu où il se rend, || dans la multitude de ses turpitudes

Vers 75. — A jeun, tenant la harpe : || — il s'attarde : — puis il s'en va :

Voici maintenant le tableau des vers restitués que nous venons de scander; nous étudierons après le Poème de Moschion.

Tableau des Vers Scandés

Vers 23

hos bān | pai ŭmă | ĕ. || ārf | t'ĕ ŭ păi | t'ēf păi

Vers 26

mtf kĕmă | ĕ hērf | sĕk. || ēh χĕp | ĕhos ŭ | măĕ pai

Vers 51

hir χĕpĕr | ĕfārš | buarš'f. || | ountf sĕb | ăĕ mntf

Vers 56

aχ hŏf ĕ | ārlāh | ŭm. || ēthĭf | ēfnau | ĕēf nĭb

VERS 57

năkĕtēt | *f̆ ĕ snōf* | *ŭhōu ĕ* | *ăf.* || *ĕ̄nĕ̄mĭ* | *ĕmă tχăă*

VERS 74

būarū | *s'ēpf̆ ĕ* | *mă ĕfūt.* || | *ŭpăs'ĭ̄ ŭ̄* | *ŭχēsf̆*

VERS 75

ēfsĕkă | *ēftăhĕ* | *tēfbĭn.* || *ĕf* | *ūr ĕfĭ* | *nāf ŭbŏl*

Poème de Moschion

Cette stèle comprend huit inscriptions : quatre en grec et quatre en démotique. De ces dernières il n'en est plus qu'une assez complète pour permettre la scansion ; des autres il reste à peine quelques vers.

Ces vers — nous avons dans la préface démontré que c'était des vers — sont, démotiques et grecs, l'œuvre entière de Moschion. C'est sans doute à cause de ce talent de poète helléniste que l'auteur abandonne le pentamètre démotique pour se rapprocher du vers grec (1).

En effet, l'œuvre de Moschion nous révèle l'hexamètre démotique ; hexamètre qui n'a de commun avec le rythme grec, qu'un nombre égal de mesures, six comme l'indique

(1) Non du vers grec de la stèle qui est un vers ïambique.

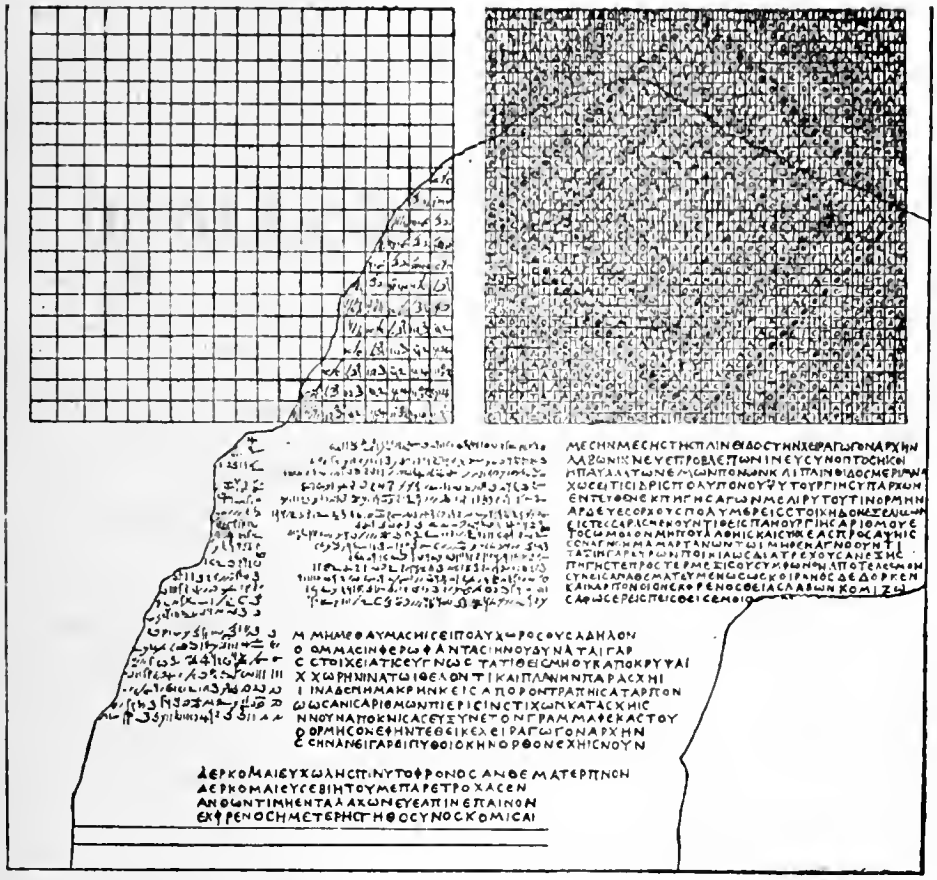

son nom, quatre fortes est une faible. Il délaisse la règle qui veut que telle mesure soit un dactyle, telle autre un spondée, et, suivant toujours le principe musical, il veut que chacune de ses cinq premières mesures ait quatre unités de durée, la dernière un temps ou un temps et demi. C'est ce que nous avions constaté dans le Poème Satirique pour le pentamètre démotique. Mais puisque nous parlons du Poème Satirique, donnons les différences qui existent entre nos deux poèmes.

Le vers du Poème Satirique a cinq mesures, celui de Moschion en a six.

Nous trouvons dans le premier des points sur les consonnes à brévissime, par exemple pour le mot 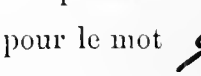 ; ils sont supprimés dans le second et l'on écrit simplement 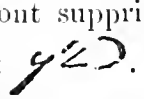 .

Notre césure dans le Poème Satirique était marquée par un point et tombait à la fin d'un membre de phrase. Le point a disparu dans le Poème de Moschion, la césure cependant existe; elle est régulièrement penthémimère ou heptthémimère, mais elle coupe une phrase en deux sans souci du sens. Quant aux règles d'accentuation elles sont absolument les mêmes, et il est inutile de les répéter.

Comme précédemment nous allons expliquer phonéti-

quement les vers du Poème de Moschion, excepté les deux premiers qui sont trop incomplets; ensuite, quand nous serons certains de nos transcriptions, nous nous occuperons de l'accentuation.

Vers III

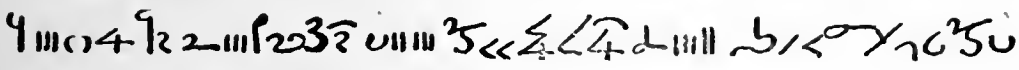

Le premier mot est *pat;* cet idéogramme a pour correspondant .

Le suivant, *tilek*, donne comme transcription , tandis que ses deux correspondants sont : ⲉⲣⲣⲓⲕⲉ en copte et en hiéroglyphes.

Le troisième mot est la locution *exep* que nous retrouvons en hiéroglyphes sous la forme et en copte sous la forme ⲉⲩⲱⲡ.

Vient ensuite le verbe *eit'eb* dont la transcription donne et son correspondant copte ⲉⲓⲧⲟⲃ.

Le quatrième mot, *reti*, se transcrit signe à signe 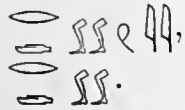 , et ses deux correspondants sont ⲣⲁⲧ et .

Ensuite nous avons le mot bien connu, *ev*, qui fait en hiéroglyphes et ⲁⲩⲱ en copte.

Puis le mot *namaui*, composé de l'article et de , dont les deux correspondants sont ⲛⲉⲉⲩⲉ et .

Enfin nous trouvons le mot *thebai* que nous transcrirons , en donnant son correspondant hiéroglyphique .

Notre transcription totale est donc :

pat ti lek eχep eit'eb reti ev namaui ϑebai.

Nous prononçons l'article du pluriel *na* parce qu'il est écrit *n-a*.

Vers IV

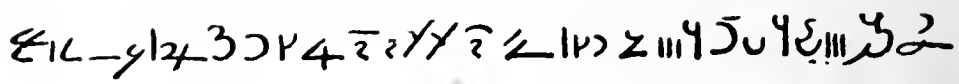

Nous avons d'abord la préformante verbale *ak*, qui devrait se prononcer en réalité *ark*, puisque la transcription signe à signe donne ; mais devant le *k* l'*r* est tombé : sans doute par une confusion graphique, puisque paléographiquement l'*a* par le bas et le verbe *ar* sont iden-

tiques; le copte lui aussi a accepté cette erreur en prononçant la préformante verbale à la seconde personne du singulier ⲁⲕ. Ensuite nous trouvons le verbe lui-même *qeti*, dont la transcription donne 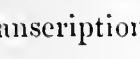 . Le correspondant copte est ⲟⲩⲁⲧ et le correspondant hiéroglyphique 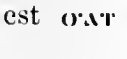 .

Le troisième mot est le relatif *pent*, dont la transcription signe à signe est quelquefois le correspondant. Mais on écrit plus ordinairement en hiéroglyphes , rarement . Nous trouvons en copte ⲡⲉⲓⲧ et ⲡⲉⲧ.

Le quatrième mot, *sei*, se transcrit et ses deux correspondants sont et ⲥⲓⲉ et ⲥⲟ.

Nous avons après le mot *ahu*, que nous transcrirons , en prononçant, suivant la règle, l'*u* du pluriel; les deux correspondants sont : en hiéroglyphes , en copte ⲉⲓⲱϩⲉ.

Le cinquième mot, *t'i*, se transcrit et a pour correspondants et ⲭⲓⲓ.

Le mot suivant est *nalel;* nous le transcrirons signe à signe 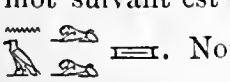 . Nous trouvons un groupe de lettres semblables transcrit dans le Papyrus magique de Leyde,

ΛΟΛ (R. XII, 3). Le correspondant copte est lui aussi ΛΟΛ; les hiéroglyphes écrivent .

Le sixième mot est *nabo*, qui a pour correspondant copte ΝΟ et hiéroglyphique .

Nous trouvons après le relatif *nt*, que nous transcrirons comme plus haut , en donnant ses deux correspondants ou ou encore , et ΝΤ ou ΘΤ.

Puis le mot *ounf*, que nous transcrirons 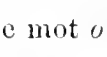 ; les deux correspondants sont et ΟΥΝΦ.

Enfin le mot *nbol*, que nous pouvons transcrire 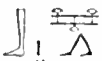 ; le copte écrit ΘΒΟΛ ou ΠΒΟΛ, et les hiéroglyphes 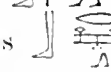 .

Notre transcription du vers entier donne :

akqeti pent sei ahu t'i nalel nabo nt unf nbol.

Nous prononçons ici *sei* quoique le mot soit écrit en réalité *si;* mais nous avons vu dans les papyrus à transcriptions l'existence d'*i* démotique *long* transcrit par EI en grec. Or, notre mot en hiéroglyphes s'écrivant par une diphtongue *sau*, de même en copte ϹΑϢ, il n'est pas douteux que notre *i* soit long et doive se prononcer *ei*.

Vers V

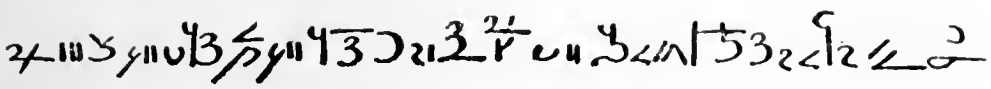

Le premier mot est *akt'i*, que nous pouvons transcrire signe à signe . Les deux correspondants sont et ⲭⲓ.

Vient ensuite le mot *t-he-t*, qui se transcrit ; c'est en même temps son correspondant hiéroglyphique; mais c'est de son correspondant copte que nous allons nous rapprocher en prononçant *he*, ϩⲉ. Quant à l'article, il formera avec l'aspirée une lettre double et nous aurons notre mot complet *θet*, en prononçant *t* la marque du féminin, puisque notre mot est en relation avec le suivant.

Ce mot est le mot *tmu*, que nous transcrirons ; ses deux correspondants sont 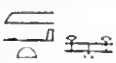 et ⲙⲟⲩⲧ.

Le quatrième mot est *qele*, que nous pouvons transcrire en donnant ses deux correspondants et ⲟⲩⲁⲧ.

Ensuite nous trouvons le mot *ou*, dont la transcription donne et les deux correspondants et ⲟⲩ.

Le sixième mot se lit *mou* et se transcrit ; les hiéroglyphes écrivent et le copte ⲙⲟⲩ.

Vient ensuite le relatif *nt*, dont nous avons déjà donné les deux correspondants et ⲛⲧ.

Le septième mot est *nema*, que nous transcrirons . Nous prononçons ici l'*m*, *ma*, valeur que nous trouvons donnée nombre de fois à cette consonne, par exemple dans le Papyrus magique de Leyde (VIII, 15), prononciation justifiée par le correspondant hiéroglyphique .

Le huitième mot est *efϑema*, nous le transcrirons signe à signe ; nous prononçons ici la lettre alphabétique *m*, *ma*, pour les mêmes raisons énoncées pour le mot précédent. Les deux correspondants de notre mot sont et et ϯϩⲙⲟ.

Enfin, nous avons le mot *pefouei*, qui se transcrit . Nous prononçons ici l'*i*, *ei*, d'autant plus justement que le mot copte est ⲟⲩⲟⲓ. Les hiéroglyphes écrivent .

Notre transcription totale donne :

akt'i ϑet tma qete ou mou nt nema efϑema pefouei.

Vers VI

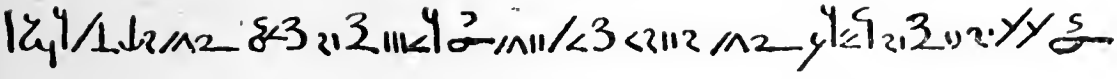

Le premier mot, *aklel*, dont nous allons reproduire ici la nouvelle orthographe 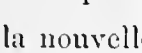 , est assez intéressant. Nous avons plus haut parlé de ce mot en donnant même sa transcription grecque ΛΟΛ du Papyrus de Leyde (A., 65.) Nous avons de ce mot une nouvelle orthographe : il se transcrit signe à signe 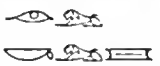 . On devrait donc le lire *aklelpmou*, cependant on doit simplement l'écrire *aklel ;* le mot *mou* joue ici le rôle d'un déterminatif. Nous avons d'ailleurs un même exemple dans ce même vers au sixième mot. Ce mot est *akseti* , nous devrions le prononcer lui aussi *aksetimou ;* mais le mot *mou* joue encore ici le rôle d'un déterminatif. Le correspondant de notre mot *aklel* serait, en hiéroglyphes et en copte ϫοϫ.

Le deuxième mot est *hetf*, écrit tout en lettres alphabétiques ; les deux correspondants sont ϩⲁϥ et .

Vient ensuite la préposition *χn*, que nous transcrirons

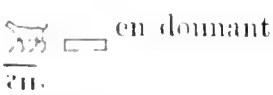 en donnant ses deux correspondants 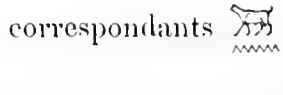 et .

Le quatrième mot, *tou*, est assez intéressant. En réalité il s'écrit *teset*, puisque sa transcription, signe à signe, donne ; cependant les deux derniers signes ne se prononcent pas et le mot par allongement a donné *tou*, du reste comme en copte ⲧⲟⲩ. Les hiéroglyphes écrivent .

Vient ensuite le substantif *metre*, dont la transcription donne ; les deux correspondants sont 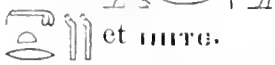 et ⲙⲓⲧⲣⲉ.

Le cinquième mot, *akseti*, a été expliqué plus haut en traitant du premier mot, nous donnerons simplement sa transcription et ses deux correspondants et et ⲥⲁⲧ [ⲛⲟⲟⲩ].

Le sixième mot, *mbol*, se transcrit 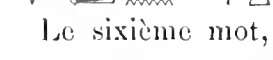 et ses deux correspondants sont 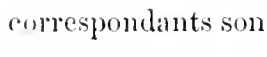 et ⲙⲃⲟⲗ.

Vient ensuite la préposition *χn*, dont nous avons déjà donné la transcription 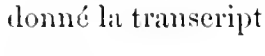 et les correspondants 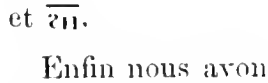 et .

Enfin nous avons le mot *nat'er*, dont la transcription est .

Nous ne prononçons pas l'*u* du pluriel suivant notre

règle. Les hiéroglyphes écrivent ce mot ou et le copte nous donne ⲁⲥⲡⲓⲥ.

La transcription totale de notre vers est donc :

aklel hetf ϫn tou metre akseti mbol ϫn nat'er.

Vers VII

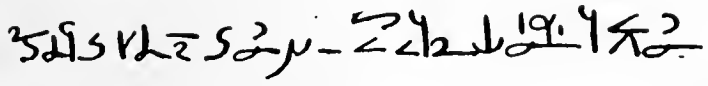

Le premier mot, *aktes'*, se transcrit signe à signe ; les deux correspondants sont en hiéroglyphes et ⲧⲟϭ en copte.

Vient ensuite *etootk*, que nous pouvons transcrire signe à signe , qui donne en même temps son correspondant hiéroglyphique. Le copte écrit ⲧⲟⲟⲧ.

Le troisième mot est *apet*, nous le transcrirons signe à signe 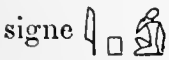 . Ses deux correspondants sont et ⲁⲡ ou ⲱⲡ.

Vient ensuite le chiffre quatre, *efto*, dont les deux correspondants sont ⲁϥⲧⲉ, ϥⲧⲟ, ϥⲧⲉ et 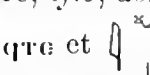 .

Nous avons après le démonstratif accompagné de la préposition, *epai*.

Nous avons parlé longuement de sa lecture en scandant le Poème Satirique, nous avons aussi donné ses deux correspondants et ⲛⲁⲓ.

Le sixième mot est *akar*, facile à transcrire , qui nous donne en même temps le correspondant hiéroglyphique; nous écrirons aussi en copte ⲁⲕⲉⲣ.

Le septième mot, *nofre*, devrait se lire régulièrement *nanofre*, puisque sa transcription donne d'abord la préformante adjectivale , puis le mot . Nous avons expliqué plus haut, toujours en scandant le Poème Satirique, la disparition d'une de ces syllabes presque semblables, *na* ⲛⲁ *no*. Les deux correspondants sont et ⲛⲟⲩⲣⲉ.

Enfin nous avons *arhet*, dont la transcription donne ; les deux correspondants sont et ϩⲉⲣⲧ.

La transcription du vers entier est donc :

aktes' etootk apet efto epai akar nofre arhet.

Vers VIII

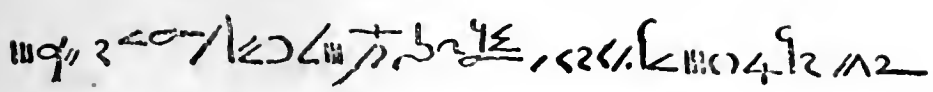

Nous connaissons fort bien le premier mot, *χn*, que nous avons transcrit signe à signe , en donnant ses deux correspondants et .

Le deuxième mot, *thebai*, se transcrit signe à signe ; son correspondant ne diffère de la transcription que par le déterminatif, qui est .

Vient ensuite le mot *terse*. Ce mot est assez difficile.

Le premier signe, composé de deux morceaux, correspond au signe ; le second, au point de vue paléographique représente le signe , mais qui ne se prononce pas ici, il est à remarquer qu'il accompagne toujours le signe *t'er;* nous avons après et le du féminin, qui se prononcera ici *e*, puisque le mot n'est pas en relation avec le suivant.

Les deux correspondants de notre mot sont en hiéroglyphes et ⲧⲏⲣⲥ en copte.

Le quatrième mot est le verbe *faire*, au temps négatif *enekti*. Nous avons d'abord , puis . Nous devrions donc lire *ebenkti,* mais, comme nous l'avons

démontré, en scandant le Poème Satirique, quand la négation *ben* sert de préformante à un verbe pour former un temps négatif, cette négation *ben* se lit simplement *n*. Il en est de même en copte, qui, dans ce cas, écrirait simplement ⲛⲉⲕⲧ.

Le mot suivant est *χep* ou *χeper*, il est écrit simplement par le scarabée ; nous le trouvons en hiéroglyphes plus complètement écrit ; le correspondant copte est ϫⲟⲙⲉ.

Le sixième mot, *sehi*, se transcrit signe à signe ; les deux correspondants sont et ⲥⲟϩⲓ.

Le septième mot est *mturakts*, dont la transcription donne ; les deux correspondants sont et ⲣⲁⲕⲧⲥ.

Enfin, nous avons le mot *etooti*, que nous transcrirons signe à signe 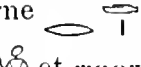 en donnant ses deux correspondants et ⲧⲟⲟⲧ.

Notre transcription totale est donc :

χn θebai terse enekti χep sehi mturakts etooti.

Vers IX

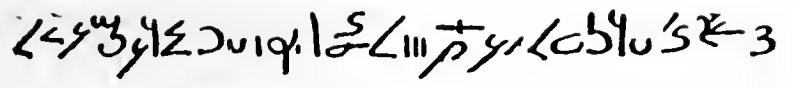

Le premier mot est *mtkt'é*. Nous le transcrirons signe à signe . Les deux correspondants sont et **ⲭⲱ**.

Vient ensuite le mot *pszer* dont la transcription donne . Le correspondant hiéroglyphique est .

Le troisième mot, *erof*, peut être transcrit , tandis qu'il s'écrit habituellement , c'est en même temps le correspondant hiéroglyphique; le copte écrit **ⲉⲣⲟⲩ**.

Le quatrième mot, *sehi*, a déjà été commenté, en donnant la transcription 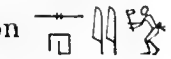 et les deux correspondants **ⲥⲱϩⲓ** et .

Nous trouvons après le mot *arku* que nous transcrirons . Nous prononçons ici cette syllabe *ark* quand nous la lisons habituellement *ak*, parce qu'il ne s'agit pas ici d'une préformante verbale mais du verbe *ar* lui-même. Les deux correspondants sont 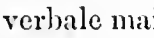 et **ⲁⲣ**.

Nous avons encore le mot *etoot;* la transcription sera et les deux correspondants ⲉⲧⲟⲟⲧ et .

Le septième mot est le relatif *pent*, dont la transcription donne et les deux correspondants ⲡⲉⲛⲧ et .

Enfin nous avons le mot *nefs'eft*, c'est-à-dire le verbe *s'eft* à la troisième personne du singulier du temps négatif. Nous transcrirons donc d'abord , qui fera en hiéroglyphes, ⲛ en copte; ensuite qui fera en hiéroglyphes et en copte ϣⲟⲟⲡⲧ. Nous avons déjà expliqué plus haut la prononciation de la performante négative *n*, au lieu de *ben*.

La transcription du vers entier est donc :

mtkt'é pszer erof sehi arku etoot pent nefs'eft.

Vers X

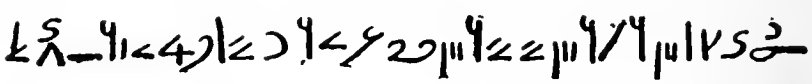

Le premier mot est *aksunnu* (1). Nous pouvons le transcrire 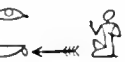 ; ses deux correspondants sont 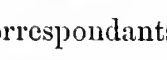 en hiéroglyphes, ⲥⲟⲩⲛⲛ en copte.

(1) Voir pour ce mot la longue dissertation de M. Revillout dans son Poème Satirique.

Le deuxième est *couser*, dont la transcription donne et les correspondants et ϣⲟⲣ.

Vient ensuite le mot *coutot*, qui demande certaines explications. Signe à signe, notre mot se transcrit 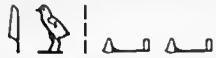 . Mais ces deux signes, que nous transcrivons par le bras tenant le pain d'offrande, sont devenus à la basse époque un simple *t*. Nous pouvons donc lire notre mot *tet* ou *tot*. Nous préférons la lecture *tot* par l'*o* bref. Cependant, on peut objecter que le mot s'écrit en hiéroglyphes; mais nous avons vu par les transcriptions de Leyde, que cette voyelle *u* a très souvent la valeur *o*. On pourra encore dire que le mot se lit encore en copte ⲧⲟⲩⲧⲟⲩ, mais c'est justement cette lecture copte qui soutient notre lecture démotique.

En effet, nous avons remarqué que devant certains mots monosyllabiques, le copte, soit pour des raisons de distinction ou autres, ajoute ⲟⲩ au radical, mais altérant le radical il est forcé d'en allonger la voyelle pour suivre la règle de balancement.

Donc, notre mot, se lisant *tot* en démotique, puis ⲧⲟⲧ en copte, a fait ⲧⲟⲩⲧⲟⲧ, puis par balancement ⲧⲟⲩⲧⲟⲩ, comme *om*, puis ⲟⲩⲟⲙ, enfin ⲟⲩⲱⲙ.

Le quatrième mot est *eouaſt*, dont la transcription

donne et le correspondant ⲟⲩⲣ.

Le cinquième mot est *mtuhbet*, que nous transcrirons signe à signe , en donnant ses deux correspondants 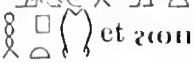 et ϩⲱⲣⲧ ou ϩⲟⲣⲧ.

Enfin le dernier mot est *n-as'*, que nous transcrirons : de relation, puis 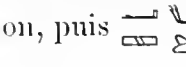 , en donnant les deux correspondants 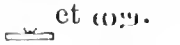 et ⲱϥ.

Notre transcription totale est donc :

aksunnu eouser eoutot eouaft mtuhbet nas'.

Vers XI

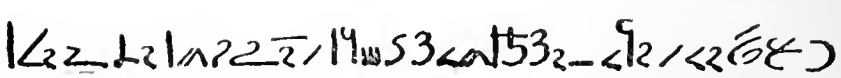

Le premier mot est *mtkes'set*. Nous le transcrirons .

Comme toujours, notre verbe se lira *es'* et correspondra *phonétiquement* à ⲉϥ en copte, comme dans les vers 51, 54, etc., du Poème Satirique ; mais son véritable équiva-

lent, au point de vue du sens, sera le mot ⲥⲟⲟⲩⲛ ; le correspondant hiéroglyphique est toujours . D'ailleurs pour ce mot nous renverrons à la note qui est à la fin de ce chapitre.

Le deuxième mot est *ethet*, que nous transcrirons ainsi : *e* préposition, *ta* qui n'est plus qu'un simple *t* en démotique, *he* ou *ha*, et du féminin. Ce *t* du féminin se lira *t* puisque le mot est en relation avec le mot suivant par le génitif. Le copte a fait de ce mot la locution ⲉⲧⲟⲩⲛ. La transcription du démotique est en même temps le correspondant hiéroglyphique.

Vient ensuite le mot *n-tma* que nous transcrirons de relation et article, et ; les deux correspondants sont et ⲙⲙⲟⲩ.

Le quatrième mot est *matiu*, dont la transcription signe à signe donne 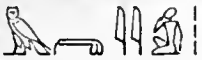 et les deux autres correspondants et ⲙⲁϥ.

Le mot suivant est *e-na-kah-u*, que nous transcrirons : préposition, article, , et du pluriel.

Nous prononçons ici cet *u* du pluriel comme dans les mots terminés par *a* ou *e*, suivant la règle. Les deux correspondants sont ⲕⲁϩ ou ⲕⲟϩ et .

Enfin nous avons le mot *nat'ekau*, dont la transcription est article, , et du pluriel, que nous prononçons puisque le mot se termine par un *a*. Le correspondant est ⲭⲟⲕ.

Notre transcription totale est donc :

mtkes'set ebet ntma matiu enakahu net'ekau.

Vers XII

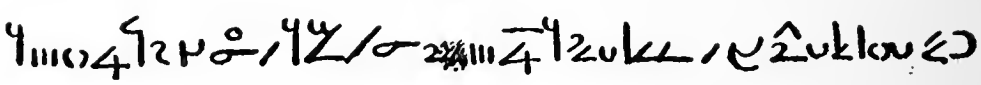

Le premier mot est *nte*, dont la lecture est certifiée par de nombreuses transcriptions; nous le transcrirons , en donnant ses deux correspondants et ⲛⲧⲉ.

Le second mot est *paa*, dont la transcription est tout alphabétique, ; ses deux correspondants sont et ⲁⲓⲁⲓ.

Vient ensuite le mot *ps'ep*, écrit lui aussi en lettres alphabétiques; nous le rencontrons ainsi orthographié plusieurs fois dans le Décret de Rosette et dans le Roman de Setna. Sa transcription donne , le copte écrit ⲯⲁⲡ.

Le quatrième mot, *e-tu*, se décompose ainsi : préposition et , qui est en même temps le correspondant; le copte nous donne ϯ.

Vient ensuite le mot *pneb* que nous trouvons transcrit NEB dans le Papyrus magique de Leyde (XXI, 1). Sa transcription est en même temps son correspondant hiéroglyphique ; cependant en hiéroglyphes on mettrait le déterminatif de l'homme . Le copte écrit comme le grec ⲡⲛⲃ.

Le sixième mot est *senbi*, dont la transcription donne 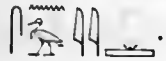 . Le correspondant hiéroglyphique est 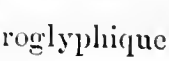 ; nous ne le retrouvons pas en copte.

Le septième, *kerp*, se transcrit 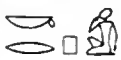 ; ses deux correspondants sont ⲭⲟⲣⲡ et .

Nous trouvons ensuite le mot *erok*, dont la transcription est en même temps le correspondant hiéroglyphique; la lecture copte est la même qu'en démotique, ⲉⲣⲟⲕ.

Le neuvième mot est *hi*, expliqué bien des fois dans le

Poème Satirique; son correspondant ⲫ est en même temps sa transcription. Le copte écrit lui aussi ⲉⲓ.

Enfin notre dernier mot est *0ebai*. Il se décompose ainsi: article, et 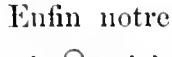 . Le correspondant copte n'existe pas, nous trouvons en hiéroglyphes le mot .

Notre transcription du vers entier est donc :

nte paa ps'ep etu pneb senbi kerp erok hi 0ebai.

Vers XIII

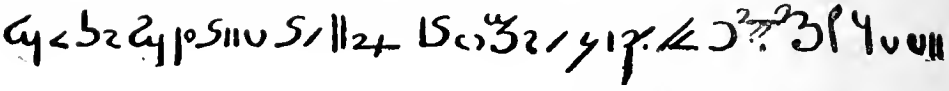

Le premier mot est *ev*, dont nous avons parlé longuement dans le Poème Satirique, en donnant les deux correspondants et ⲁⲩⲱ.

Vient ensuite le mot *psun*, que nous transcrirons . Les deux correspondants sont et ⲥⲟⲩⲛ.

Nous trouvons après le relatif *nt*, dont la transcription est , et les deux correspondants , ou , et ⲛⲧ.

Le quatrième mot est *tootf*, dont la transcription donne , et les deux correspondants et ⲧⲟⲟⲧ.

Le cinquième mot est *enas'au*. Il se décompose ainsi : préposition, article, et . Nous ne prononçons pas ici le pluriel, parce que le mot ne se termine ni par un *a* ni par un *e*. Les deux correspondants sont en hiéroglyphes et ⲛⲁϣ en copte.

Vient ensuite le mot *ear* qui se décompose : préposition, et , qui est en même temps le correspondant hiéroglyphique ; le copte écrit ⲉⲣ.

Le septième mot est le mot *paarsaχ*. Nous l'expliquerons ainsi : *pa*, le pronom possessif, qui semble représenter , mais qui représente en réalité le hiéroglyphique, qui est devenu aussi en copte ⲡⲁ ; puis le verbe , qui donne ⲉⲣ ou ⲣ̄ ou ⲉⲓⲣⲉ en copte ; enfin le mot , dont les deux correspondants sont ⲥϩⲁⲓ en copte et en hiéroglyphes.

Le dernier mot est *naχet* dont la transcription donne signe à signe . Le correspondant copte n'existe pas. On écrit en hiéroglyphes .

La transcription du vers entier est donc :

ev psun nt tootf enas'au ear paarsaχ naχet.

Vers XIV

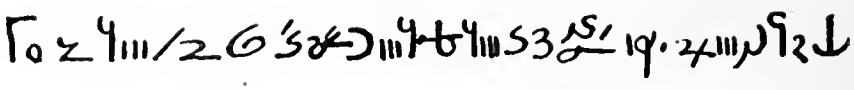

Le premier mot est *asheti*, que nous transcrirons signe à signe en donnant les deux correspondants 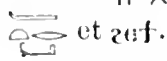 et ϩⲉϯ.

Puis nous avons encore le mot *ctoot*, dont la transcription est 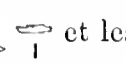 et les correspondants et ⲧⲟⲟⲩ.

Le troisième mot est *earkmati*. Nous avons déjà rencontré *mati;* nous l'avons transcrit 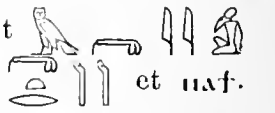 en donnant ses deux correspondants et ⲙⲁϯ. Quant à *eark*, c'est la marque de la deuxième personne du singulier du subjonctif, ou plutôt d'une sorte d'optatif. Ce mot se compose de , qu'il ne faut pas confondre avec la deuxième personne du présent qui elle aussi a la transcription . On peut d'ailleurs se rendre compte que paléographiquement il y a une différence graphique complète; on peut être certain de la différence phonétique puisqu'elle subsiste encore en copte : ⲁⲕ et ⲉⲧⲣⲉⲕ.

Vient ensuite le mot *χeri*, qui se transcrit ; les deux correspondants sont 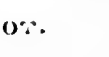 et ϩⲣⲟⲟⲩ.

Le cinquième mot est *mtkt'e*, que nous pouvons transcrire signe à signe ; c'est en même temps le correspondant hiéroglyphique ; le copte écrit ϫⲱ.

Le sixième mot est *χepri*. Sa transcription signe à signe donne . Son correspondant hiéroglyphique n'existe pas. En copte nous pouvons le rapprocher du mot ϣⲡⲏⲣⲉ.

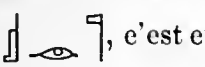

Enfin nous avons le nom du dieu Osiris : *osor ;* sa transcription est , c'est en même temps le correspondant hiéroglyphique ; en copte nous trouvons aussi le nom du dieu sous la forme ⲟⲥⲟⲣ.

La transcription de notre dernier vers est donc :

asheti etoot earkmati χeri mtkt'e χepri osor.

Vers Scandés

Il ne nous reste plus qu'à scander les vers. Pour cela nous suivrons les règles précédemment énoncées dans le chapitre de l'accentuation.

Voici d'abord nos douze vers :

Vers III

pat tilɔk ɛɣɛp eit'eb reti au namaui ɓebai.

Vers IV

akɣeti pent sei ahu t'i nalel nabo nt unf nbol.

Vers V

akt'i ɓet tma ɣete oumou nt nema ef ɓema pefouei.

Vers VI

aklel hetf χn tou metre akseti nbol χu nat'er.

Vers VII

aktes' etootk apet efto epai akar nofre arhet.

Vers VIII

χn θebai terse enekti χep sehi mturakts etooti.

Vers IX

mtkt'e ψeχer erof sehi arku etoot pent nefs'eft.

Vers X

aksunnu eouser eoutot eouaft mtuhbet nas'.

Vers XI

ntkes'set eθet ntma matiu euakahu net'ekau.

Vers XII

nte paa ps'ep etu pneb soubi kerp erok hi θbai.

Vers XIII

ev psun nt tootf enas'au eur paarsaχ naχet.

Vers XIV

asheti etoot earkmati χeri mtkt'e χepri osor.

Prenons maintenant le premier vers, qui est le troisième puisque les deux premiers vers sont incomplets.

Vers III

pat tilek eχep eit'eb reti ev namaui ɠebai.

Nous ferons remarquer que la syllabe *pat* peut être commune, $\overset{\smile}{pat}$, c'est-à-dire longue ou brève à volonté, puisque le *t* de ce mot peut se prononcer, se confondre avec le *t* de *ti*.

Accentuons :

$\overset{\smile}{pat}$ — syllabe commune.

$\overset{\breve{}}{til}\overset{\breve{}}{ek}$ — $\breve{i}$ bref comme suivi d'une seule consonne, $\breve{e}$ bref pour la même raison.

$\overset{\breve{}}{e}\chi\overset{\breve{}}{e}p$ — $\breve{e}$, $\breve{e}$ brefs comme suivis d'une seule consonne.

ēit'ēb — *ēi* long par nature comme diphtongue, *ē* long comme suivi de deux consonnes.

rĕtĭ — *ĕ* bref parce qu'il est devant une seule consonne, *ĭ* bref par position.

ēv — long parce que la voyelle est suivie de deux consonnes.

nămăuĭ — *ă* bref parce qu'il est devant une seule consonne, *ă* bref parce qu'il précède une autre voyelle, *ū* long par nature, *ĭ* bref par position.

ϑĕbăĭ — *ĕ* bref comme suivi d'une seule consonne, *ă* bref comme suivi d'une autre voyelle, *ĭ* bref comme final.

Maintenant essayons de scander.

Nous remarquerons que l'on ne peut pas faire de mesures d'une longue et d'une brève ou de leur valeur. En effet, voici le vers tout accentué :

pāt tĭlĕk ĕχĕp ēit'ēb rĕtĭ ēv nămăuĭ ϑĕbăĭ.

On ne peut faire que des mesures de quatre unités de durée, quant aux premières.

En effet :

pāt tĭlĕk | ĕχĕp ēi | t'ēb rĕtĭ | ēv nămă | ūĭ ϑĕ | băĭ.

Nous avons là un hexamètre. Les cinq premières mesures ont quatre unités de durée, la dernière deux unités.

C'est presque l'hexamètre grec, cependant avec cette différence que le vers grec n'admet comme substitution au dactyle que le spondée, et veut comme dernière mesure ou le trochée ou le spondée (1).

Quant à la césure, nous ne la trouvons pas marquée. Nous savons déjà que dans le pentamètre démotique elle est penthémimère ou hepthémimère ; nous allons constater qu'il en est de même dans l'hexamètre :

pāt tĭ lĕk | ĕχĕp ēi | tēb || rĕtĭ | ēv nămă | ūi θĕ | băĭ

Notre nouveau vers nous donne donc : six mesures; cinq mesures de quatre unités de durée, une mesure de deux unités de durée. Enfin, comme nous pouvons le constater, la césure est penthémimère.

Nous n'avons plus qu'à résumer les règles de l'hexamètre démotique.

---

(1) Notre vers n'a donc de commun avec l'hexamètre dactylique ou spondaïque grec que ses cinq mesures de quatre unités de durée, et son sixième pied est tout à fait différent ; en effet, l'hexamètre dactylique grec se termine soit par deux longues, soit par une longue et une brève (c'est un vers catalectique *in disyllabum*), et le nôtre soit par deux brèves, soit par le trochée ou l'ïambe.

Ce dernier pied d'une unité de durée, se rencontre cependant quelquefois dans l'hexamètre dactylique grec, mais les métriciens nous disent que la première syllabe brève s'allonge sous l'influence du temps fort. Nous pourrions peut-être penser qu'il en est de même en démotique.

Le vers hexamètre démotique devra se composer :

De six mesures;

Les cinq premières mesures auront chacune deux temps;

La sixième mesure aura un temps ou un temps et demi;

La césure sera penthémimère ou hepthémimère, c'est-à-dire qu'elle tombera après le cinquième demi-pied ou le septième demi-pied.

Vers IV

akqeti pent sei ahu t'i nalel nabo nt unf nbol.

Accentuons :

ākqĕtĭ̆ — *ā* long parce qu'il est suivi de deux consonnes, *ĕ* bref parce qu'il précède une seule consonne, *ĭ̆* bref par position.

pĕnt — bref par nature. Nous avons expliqué, dans le Poème Satirique, que l'*e* de *pent* est invariablement bref comme brévissime inscrite.

sēi — long comme diphtongue.

$\breve{a}h\bar{u}$ — $\breve{a}$ bref parce qu'il est devant une seule consonne, $\bar{u}$ long par nature.

$t'\ddot{i}$ — bref par position.

$n\breve{a}l\bar{e}l$ — $\breve{a}$ bref parce qu'il est devant une seule consonne, $\bar{e}$ long comme suivi de deux consonnes.

$n\breve{a}b\breve{o}$ — $\breve{a}$ bref parce qu'il précède une seule consonne, $\breve{o}$ bref par position.

$\breve{n}t$ — bref par nature comme consonne à brévissime.

$\bar{u}n\breve{f}$ — $\bar{u}$ long par nature et encore par position puisqu'il est suivi d'une consonne et d'une consonne à brévissime, $\breve{f}$ bref par nature comme consonne à brévissime.

$\breve{n}b\breve{o}l$ — $\breve{n}$ bref par nature comme consonne à brévissime, $\breve{o}$ bref comme suivi d'une seule consonne.

Le vers accentué est donc :

$$\bar{a}k\breve{q}\breve{e}t\ddot{i}\ p\breve{e}nt\ s\bar{e}i\ \breve{a}h\bar{u}\ t'\ddot{i}\ n\breve{a}l\bar{e}l\ n\breve{a}b\breve{o}\ \breve{n}t\ \bar{u}n\breve{f}\ \breve{n}b\breve{o}l.$$

En scandant nous avons :

$$\bar{a}k\breve{q}\breve{e}t\ddot{i} \mid p\breve{e}nt\ s\bar{e}i\ \breve{a}h \mid \bar{u}. \parallel t'\ddot{i}\ n\breve{a} \mid l\bar{e}l\ n\breve{a}b\breve{o} \mid \breve{n}t\ \bar{u}n\breve{f} \mid \breve{n}b\breve{o}l$$

six mesures, cinq de deux temps, une, la dernière, d'un temps, et une césure penthémimère.

Vers V

akt'i θet tma qete ou mou nt nema efθema pefouei.

Le mot *θet* sera une syllabe commune, puisque le *t* du féminin pourra se confondre, se prononcer, avec le *t* de l'article du mot suivant *tma*.

Entre les deux mots *qete* et *ou* il se fera une contraction, puisque nous savons que *e* et *ou* forment la diphtongue *eu*. Nous écrirons donc *qet eu*.

Accentuons :

ākt'ĭ — *ā* long parce qu'il est suivi de deux consonnes, *ĭ* bref par position.

θĕt — syllabe commune.

tmă — bref par position.

qĕt — bref, parce qu'il est devant une seule consonne.

eū — long par nature comme diphtongue.

mōū — long par nature comme diphtongue.

ŭnt — bref par nature comme consonne à brévissime.

nĕmă — *ĕ* bref parce qu'il précède une consonne, *ă* bref parce qu'il est devant une autre voyelle.

ēf — long parce qu'il précède plusieurs consonnes.

ϑĕmă — *ĕ* bref parce qu'il est devant une seule consonne, *ă* bref par position.

pĕf — bref parce qu'il est suivi d'une seule consonne.

ōuĕĭ — *ōu* long par nature comme diphtongue, *ĕ* bref parce qu'il est suivi d'une autre voyelle, *ĭ* bref comme final.

Le vers accentué donne donc :

ākt'ĭ ϑĕt tmă qĕt ēu mōu ŭt nĕmă ēfϑĕmă pĕfouĕĭ.

En scandant nous avons :

ākt'ĭ ϑĕ(t) | tmă qĕt ēu | mōu || ŭt nĕ | mă ēf ϑĕ | mă pĕf ōu | ĕĭ

six mesures ; cinq mesures égales de quatre unités de durée, une mesure de deux unités de durée, une césure penthémimère.

Vers VI

aklel hetf̄ χ̣n̄ tou metre akseti m̄bol χ̣n̄ nat'er.

Le vers est très régulier ; nous n'avons à faire d'observations que pour le mot *metre*, qui sera commun puisqu'on peut prononcer *mēt - rĕ* ou *mĕ - trĕ*.

Accentuons :

ākl̄el — *ā* long parce qu'il est suivi de deux consonnes, *e* long pour la même raison.

hētf̆ — *ē* long parce qu'il précède une consonne et une consonne à brévissime, *f̆* bref par nature comme consonne à brévissime.

χn̆ — bref par nature comme consonne à brévissime.

tou — long par nature comme diphtongue.

m̄ĕt̄rĕ — *m̄* commun, *ĕ* bref parce qu'il est placé devant une autre voyelle.

ākŝĕt̄ĭ — *ā* long parce qu'il est devant deux consonnes, *ĕ* bref parce qu'il précède une seule consonne, *ĭ* bref parce qu'il est immédiatement suivi d'une consonne à brévissime.

m̆bōl — *m̆* bref par nature comme consonne à brévissime, *ō* long parce qu'il est suivi de deux consonnes.

χn̆ — bref par nature comme consonne à brévissime.

n̆at'ĕr — *ă* bref comme suivi d'une seule consonne, *ĕ* bref pour la même raison.

Le vers accentué est donc :

ākl̄el hētf̆ χn̆ tou m̄ĕt̄rĕ ākŝĕt̄ĭ m̆bōl χn̆ n̆at'ĕr.

En scandant nous avons :

ākl̄el | *hētf̆ χn̆* | *tōu* || *m̆etr̆e* | *āksĕt̆i* | *m̆bōl χn̆* | *năt'ĕr*

six mesures, dont cinq mesures égales de quatre unités de durée, une mesure de deux unités de durée, et une césure penthémimère.

Vers VII

aktes' etootk̄ apet efto epai akar nofre arhet.

Nous accentuerons *o* + *o* d'une longue puisque ces deux lettres valent un ω qui est un double *o*.

Accentuons :

āktĕs' — *ā* long parce qu'il est suivi de deux consonnes, *ĕ* bref parce qu'il est suivi d'une seule consonne.

ĕtōōtk̆ — *ĕ* bref pour la même raison, *ōō* long comme voyelle double, *k̆* bref par nature comme consonne à brévissime.

ăpĕt — *ă* bref parce qu'il précède une autre consonne, *ĕ* bref pour la même raison.

ēfto — *ē* long parce qu'il est devant deux consonnes, *o* bref parce qu'il est devant une voyelle.

epai — *e* bref parce qu'il précède une seule consonne, *ai* long par nature comme diphtongue.

akar — *a* bref parce qu'il précède une seule consonne, *ā* long parce qu'il est suivi de deux consonnes.

nofre — *o* commun, *e* bref par position.

ārhet — *ā* long parce qu'il est placé devant deux consonnes, *e* bref parce qu'il est suivi d'une seule consonne.

Le vers accentué est donc :

āktes' e tootk apet efto epai akar nofre ārhet.

En scandant nous avons :

āktes' e | *tootk a* | *pet* || *efto* | *epai a* | *kar nofre* | *ārhet*

six mesures : cinq mesures de quatre unités de durée, une mesure de trois unités de durée, une césure penthémimère.

Vers VIII

χ̣n̄ θebai terse enekti χ̣ep sėhi m̄turakts̄ etooti.

Comme dans le vers VII, *oo* de *tooti* s'iufléchira d'une longue; *e* de *terse* s'élidera devant *e* de *enekti*.

Accentuons :

χ̣n̆ — bref par nature comme consonne à brévissime.

θeb̆āi — *ĕ* bref parce qu'il est suivi d'une seule consonne, *āi* long par nature comme diphtongue.

tērs(e) — *ē* long parce qu'il est suivi de deux consonnes.

ĕnek̆ti — *ĕ* bref parce qu'il est suivi d'une seule consonne, *ĕ* bref par nature comme brévissime inscrite, *i̇̆* bref par position.

χ̣ēp — long parce qu'il précède deux consonnes.

sėhi̇̆ — *ĕ* bref parce qu'il est placé devant une seule consonne, *i̇̆* bref parce qu'il est immédiatement suivi d'une consonne à brévissime.

m̆tūrāk̆ts — *m̆* bref par nature comme consonne à brévissime, *ū* long par nature, *ā* long parce qu'il est suivi de deux consonnes, *s̆* bref par nature comme consonne à brévissime.

ĕtōōtĭ — *ĕ* bref parce qu'il précède une seule consonne, *ōō* long comme voyelle double, *ĭ* bref comme final.

Le vers accentué est donc :

χn̆ ϑĕbāī tērs(e) ĕnĕktĭ χēp sĕhĭ m̆tūrāktš ĕtōōtĭ.

En scandant nous avons :

χn̆ ϑĕbāī | tērs(e) ĕnĕ | ktĭ || χēp sĕ | hĭ m̆tū | rāktš ĕ | tōōtĭ

six mesures : cinq mesures égales de quatre unités de durée, une mesure de trois unités de durée, et une césure penthémimère.

Vers IX

m̄tk̄t'e ψeχer erof sehi ark̄u etoot pent nefs'eft̄.

Dans le mot *ψeχer* nous intercalons un *e* de prononciation, *e* de *nef* sera bref parce que c'est une brévissime inscrite, nous le trouvons d'ailleurs quelquefois écrit en copte ⲛ̅ϥ̅.

Accentuons :

m̆t̆k̆t'ĕ — *m̆* bref par nature comme consonne à brévissime, *k̆* bref par nature pour la même raison, *ĕ* bref par position.

ʂĕz̆ĕr — *ĕ* bref par nature comme *e* de prononciation, *ĕ* bref parce qu'il précède une seule consonne.

ĕr̄ŏf — *ĕ* bref pour la même raison, *ō* long parce qu'il est devant deux consonnes.

s̆ĕ̄ĭ — *ĕ* bref parce qu'il est suivi d'une seule consonne, *ĭ* bref parce qu'il précède une voyelle.

ār̄k̆ū — *ā* long parce qu'il est suivi d'une consonne et d'une consonne à brévissime, *k̆* bref par nature comme consonne à brévissime, *ū* long par nature.

ĕt̄o͞o͞t — *ĕ* bref parce qu'il est devant une seule consonne, *o͞o* long comme voyelle double.

p̆ĕnt — bref par nature comme brévissime inscrite.

n̆ĕfs'ēf̆t — *ĕ* bref par nature comme brévissime inscrite, *ē* long parce qu'il est suivi d'une consonne et d'une consonne à brévissime, *f̆* bref par nature comme consonne à brévissime.

Notre vers accentué est donc :

m̆t̆k̆t'ĕ ʂĕz̆ĕr ĕr̄ŏf s̆ĕ̄ĭ ār̄k̆ū ĕt̄o͞o͞t p̆ĕnt n̆ĕfs'ēf̆t.

En scandant nous avons :

$\overline{\breve{m}t\breve{k}t'\breve{e}}\ \breve{\chi}\breve{e}\ |\ \breve{\chi}\breve{e}r\ \breve{e}r\bar{o}f\ |\ s\breve{e}h\breve{i}\ \|\ \bar{a}r\ |\ \breve{k}\bar{u}\ \breve{e}\ |\ \overline{to}\overline{o}t\ p\breve{e}nt\ n\breve{e}f\ |\ s\breve{e}\breve{f}t$

six mesures : cinq mesures égales de quatre unités de durée, une mesure de trois unités de durée, et une césure penthémimère.

Vers X

aksunnu eouser eoutot eouaft̄ m̄tuhbet n̄as'.

Nous savons que *e* et *ou* se contractent en *eu*, nous écrirons donc *euser, eutot, euaft̄.*

Nous savons aussi que devant une voyelle *ū* de relation peut s'accentuer ou ne pas prendre de quantité.

Accentuons :

āksūnnū — *ā* long parce qu'il est suivi de deux consonnes, *ū* long par nature, *ū* long par nature.

eusĕr — *eu* long par nature comme diphtongue, *ĕ* bref parce qu'il précède une seule consonne.

eutŏt — *eu* long par nature comme diphtongue, *ŏ* bref comme suivi d'une seule consonne.

ēuāf̆t — *ēu* long par nature comme diphtongue, *ā* long parce qu'il est suivi d'une consonne et d'une consonne à brévissime, *f̆* bref par nature comme consonne à brévissime.

m̆tūhbēt — *m̆* bref par nature comme consonne à brévissime, *ū* long par nature, *ē* long parce qu'il est suivi de deux consonnes.

nă̆s' — bref parce qu'il précède une seule consonne.

Le vers accentué est donc :

āksūnnū ēuse̊r ēutŏt ēuāf̆t m̆tūhbēt nă̆s'.

En scandant nous avons :

āksūn | nū ēu | se̊r || ēu tŏt | ēu āf | f̆ m̆tū | hbēt nă̆s'

six mesures : cinq mesures égales de quatre unités de durée, une mesure de trois unités de durée, et une césure penthémimère.

Vers XI

m̆tk̆es'set c0et n̆tma matiu enakahu net'ekau.

Pour ce vers nous n'avons qu'à accentuer :

m̆tk̆es'set — *m̆* bref par nature comme consonne à brévissime, *k̆* bref pour la même raison, *e̅* long parce qu'il est suivi de deux consonnes, *ĕ* bref parce qu'il précède une seule consonne.

ĕ0e̅t — *ĕ* bref par position, c'est-à-dire que les deux consonnes *t* - *h* se prononcent d'une seule émission de voix, puisque ces deux consonnes forment la lettre double 0; *e̅* long parce qu'il est suivi d'une consonne et d'une consonne à brévissime.

n̆ — bref par nature comme consonne à brévissime.

tmă — bref par position.

măẗi̅u̅ — *ă* bref pour la même raison, *i̅* bref parce qu'il est devant une autre voyelle, *u̅* long par nature.

ĕnăk̆ăhu̅ — *ĕ* bref parce qu'il est suivi d'une seule consonne, *ă* et *ă* brefs pour la même raison, *u̅* long par nature.

nĕt'ĕka̅u̅ — *ĕ* bref parce qu'il précède une seule con-

sonne, *ĕ* bref pour la même raison, *āu* long par nature comme diphtongue.

Le vers accentué est donc :

m̆tk̆ēs'sĕt ĕθēt n̆tmă mătĭū ĕnăkăhū nĕt'ĕkāu.

En scandant nous avons :

m̆tk̆ēs' | *sĕt ĕθēt* | *n̆tmă* || *măti* | *ū ĕnă* | *kăhū nĕ* | *t'ĕkāu*

six mesures : cinq mesures égales de quatre unités de durée, une mesure de trois unités de durée, une césure penthémimère.

Vers XII

n̄te paa ps'ep etu pneb senbi kerp erok hi θebai.

Pour ce vers encore nous n'avons qu'à accentuer :

n̆tĕ — *n̆* bref par nature comme consonne à brévissime, *ĕ* bref par position.

păă — *ă* bref parce qu'il est devant une autre voyelle, *ă* bref par position.

ps'ĕp — bref parce que l'*ĕ* est suivi d'une seule consonne.

ĕtū — *ĕ* bref pour la même raison, *ū* long par nature.

pnēb — long parce que l'*ē* précède deux consonnes.

sēnbĭ — *ē* long pour la même raison, *ĭ* bref par position.

kĕrp — long parce que l'*ĕ* est devant deux consonnes.

ĕrōk — *ĕ* bref parce qu'il précède une seule consonne, *ō* long parce qu'il est suivi de deux consonnes.

hĭ — bref par position.

ꝺĕbăĭ — *ĕ* bref parce qu'il est accompagné d'une seule consonne, *ă* bref parce qu'il est devant une autre voyelle, *ĭ* bref comme final.

Notre vers accentué est donc :

ŭntĕ păă ps'ĕp ĕtū pnēb sēnbĭ kĕrp ĕrōk hĭ ꝺĕbăĭ.

En scandant nous avons :

ŭntĕ păă | ps'ĕp ĕtū | pnēb || sēn | bĭ kĕrp ĕ | rōk hĭ ꝺe | băĭ

six mesures : cinq mesures égales de quatre unités de durée, une mesure de deux unités de durée, et une césure penthémimère.

Vers XIII

ev ϕun nt tootf enas'au ear paarsaχ naχet.

Pour ce vers encore nous n'avons qu'à accentuer :

ēv — long parce que l'*ē* est suivi de plus d'une consonne.

ϕūn — long par nature.

ŭnt — bref par nature comme consonne à brévissime.

tōōtf̆ — *ōō* long comme voyelle double, *f̆* bref par nature comme consonne à brévissime.

ĕnăs'aū — *ĕ* bref parce qu'il précède une seule consonne, *ă* bref pour la même raison, *aū* long par nature comme diphtongue.

ĕār — *ĕ* bref parce qu'il est suivi d'une autre voyelle, *ā* long parce qu'il précède deux consonnes.

păārsāχ — *ă* bref comme accompagné d'une autre voyelle, *ā* long parce qu'il est suivi de deux consonnes, *a* long pour la même raison.

năχĕt — *ă* bref parce qu'il précède une seule consonne, *ĕ* bref pour la même raison.

Le vers accentué est donc :

ēv ϕūn ŭnt tōōtf̆ ĕnăs'aū ĕār păārsāχ năχĕt

En scandant nous avons :

ēv ψūn | n̆t tōōtf̆ | ĕnăs'āu | ĕār || pă | ārsāχ | năχĕt

six mesures : cinq mesures de quatre unités de durée, une mesure de deux unités de durée. Quant à la césure, elle est un peu différente puisqu'elle est hepthémimère.

Vers XIV

asheti etoot eark̄mati χeri m̄tk̄t'e χepri osor.

L'*e* du mot *χepri* sera commun puisque l'on peut prononcer *χēp-rĭ* ou *χĕ-prĭ*.

Accentuons :

ăshĕtĭ — *ā* long parce qu'il est suivi de deux consonnes, *ĕ* bref parce qu'il est accompagné d'une seule consonne, *ĭ* bref parce qu'il précède une autre voyelle.

ĕtōōt — *ĕ* bref parce qu'il est devant une seule consonne, *ōō* long comme voyelle double.

ĕārk̆măt̆ĭ — *ĕ* bref parce qu'il se trouve devant une autre voyelle, *ā* long parce qu'il est suivi d'une consonne et d'une consonne à brévissime, *k̆* bref par nature comme

consonne à brévissime, $\breve{a}$ bref parce qu'il est accompagné d'une seule consonne, $\breve{i}$ bref par position.

$\breve{\chi}\breve{e}\breve{r}\breve{i}$ — $\breve{e}$ bref parce qu'il est devant une seule consonne, $\breve{i}$ bref parce qu'il est immédiatement suivi d'une consonne à brévissime.

$\breve{m}\breve{t}\breve{k}\breve{t}'\breve{e}$ — $\breve{m}$ bref par nature comme consonne à brévissime, $\breve{k}$ bref par nature comme consonne à brévissime, $\breve{e}$ bref par position.

$\breve{\breve{\chi}}\breve{\breve{e}}\breve{p}\breve{r}\breve{i}$ — $\breve{\breve{e}}$ commun, $\breve{i}$ bref parce qu'il est devant une autre voyelle.

$\breve{o}\breve{s}\breve{o}\breve{r}$ — $\breve{o}$ bref parce qu'il est suivi d'une seule consonne, $\breve{o}$ bref pour la même raison.

Le vers accentué est donc :

$$\bar{a}\breve{s}\breve{h}\breve{e}\breve{t}\breve{i}\ \breve{e}\bar{t}\breve{o}\breve{o}\breve{t}\ \breve{e}\bar{a}\breve{r}\breve{k}\breve{m}\breve{a}\breve{t}\breve{i}\ \breve{\chi}\breve{e}\breve{r}\breve{i}\ \breve{m}\breve{t}\breve{k}\breve{t}'\breve{e}\ \breve{\breve{\chi}}\breve{\breve{e}}\breve{p}\breve{r}\breve{i}\ \breve{o}\breve{s}\breve{o}\breve{r}.$$

En scandant nous avons :

$$\bar{a}\breve{s}\breve{h}\breve{e}\breve{t}\breve{i} \mid \breve{e}\bar{t}\breve{o}\breve{o}\breve{t}\ \breve{e} \mid \bar{a}\breve{r}\breve{k}\breve{m}\breve{a} \mid t\breve{i} \,\|\, \breve{\chi}\breve{e}\overline{\breve{r}\breve{i}\ \breve{m}} \mid \overline{\breve{t}\breve{k}\breve{t}'\breve{e}}\ \breve{\breve{\chi}}\breve{\breve{e}}\breve{p}\breve{r}\breve{i} \mid \breve{o}\breve{s}\breve{o}\breve{r}$$

six mesures : cinq mesures égales de quatre unités de durée, une mesure de deux unités de durée, et une césure heptémimère.

L'hexamètre démotique doit donc se composer de :

Six mesures ;

Cinq mesures égales de quatre unités de durée ;

Une mesure de trois unités de durée ou de deux unités de durée.

La césure doit être penthémimère ou hepthémimère.

En consultant le tableau qui suit on constatera que nos douze vers du Poème de Moschion suivent régulièrement ces règles.

Tableau des Vers Scandés

Vers III

pāt tïlĕk | ĕχĕp ēi | t'ēb rĕtĭ | ēv nămă | āĭ' ϭe | băi.

Vers IV

ākqĕtĭ | pĕnt sēĭ ăh | ā. || t'ĭ nă | lēl năbŏ | ŭnt ūnf | ŭbŏl

Vers V

ākti ϭe(t) | tmă qĕt ēu | mōu || ŭnt nĕ | mă ēf ϭe | mă pĕf ōu | ĕĭ

Vers VI

āklēl | hētf χŭn | tōu || mĕtrĕ | āksĕtĭ | ŭmbōl χŭn | năt'ĕr

Vers VII

āktĕs'ĕ | tōotk ă | pĕt || ēftŏ | ĕpāĭ ă | kār nŏſrĕ | ārhĕt

Vers VIII

χ̆n θ̆ebāi | tērs(e) ĕnĕ | kt̆i || χ̄ep s̆e | h̆i m̆tū | rākts̆ ĕ | t̄oot̆i

Vers IX

m̆t̆k̆t'ĕ ψ̆e | χ̆er ĕrōf | s̆eh̆i || ār | k̆ū ĕ | t̄oot pĕnt nĕf | s'ēf̆t

Vers X

āksūn | nū ēu | s̆er || ēu t̆ot | ēu āf | t̆ m̆tū | hbēt nās'

Vers XI

m̆t̆k̆ēs' | s̆et ĕθēt | n̆tmă || mă t̆i | ū ĕnă | kăhū n̆e | t'ĕkāu

Vers XII

n̆tĕ p̄ăă | ps'ĕp ĕtū | pnēb || sēn | b̆i kērp ĕ | rōk h̆i θĕ | b̆ăi

Vers XIII

ēv ψ̆ūn | n̆t t̄oot̆f | ĕnăs'āu | ĕār || pă | ārsāχ | năχ̆ĕt

Vers XIV

āshĕt̆i | ĕt̄oot ĕ | ārk̆mă | t̆i || χ̆ĕr̆i m̆ | t̆k̆t'ĕ χ̆ĕpr̆i | ŏsŏr

Nous possédons donc maintenant deux rythmes démotiques : le pentamètre et l'hexamètre.

Il ne nous reste plus qu'à souhaiter la découverte de nouveaux papyrus poétiques qui, écrits comme ceux-ci en vers à la ligne, pourraient nous donner connaissance d'autres rythmes, d'autres mètres, qui seraient des plus faciles à trouver puisque nous possédons maintenant toutes les règles de quantité.

Il est inutile de dire que nous avons étudié avec le plus grand soin les vers incomplets et que nous nous sommes rendu compte qu'ils rentraient dans le même système. Prenons par exemple les premiers vers qui ont le dernier hémistiche complet avec la césure marquée :

Vers 7 — I-VII

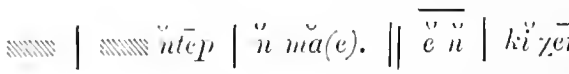

Vers 8 — I-VIII

Vers 9 — I-IX

▒▒▒ | ▒▒▒ *ŭntoot* | *snŏ.* || *ĕbuar* | *f pĕh ĕ s'ĕ* | *ben nbiŭ(e).*

Vers 10 — I-X

▒▒▒ | ▒▒▒ | *s'a.* || *sĕχĭ* | *u* ▒▒▒ | ▒▒▒ *kĭf nĭb.*

Vers 11 — I-XI

▒▒▒ | ▒▒▒ *χă* | *ĭ.* || *pmĕt ef* | *hŏlk ŭ* | *toermĕt.*

Vers 12 — I-XII

▒▒▒ *ĭ* | *nŏfrĕ nhŏ* | *ou ŭhĕ* | *bbŭ.* || *hŏs ah* | *ŭ ŭ* ▒▒▒.

Vers 13 — I-XIII

▒▒▒ | ▒▒▒ | ▒▒▒ *pkĭ.* || *χă ŏĭ* | *out nŧĕ* | *tĕb ŭ mĕt.*

Vers 14 — I-XIV

▒▒▒ *ĕ* | *nĕnš' t'ĕ* | *t'ĕ.* || *ŭpnau* | *nŭt'ălu* | *ŭnau* ▒▒▒.

Vers 15 — I-XV

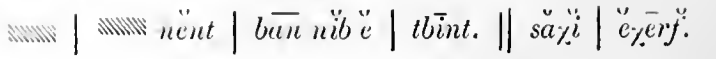

Vers 16 — I-XVI

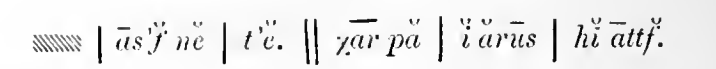

Etc.

Il en est de même pour ceux qui ont le premier hémistiche complet :

Vers 76 — IV-XVI

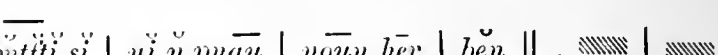

Vers 77 — IV-XVII

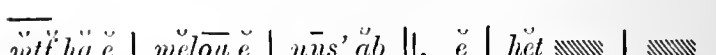

Etc.

Ceux du Poème de Moschion rentrent aussi dans leur système :

VERS I

χēprĭ ŏ | *sōr θĭt'ă* | *θĕbāi* || *pĕnt* | *āk* ▨ | ▨ *f* | *hētmă*

VERS 2

m̆tk̆ tēk | *tēk s'ă rŏf* | *āk* || *nāu* | *ĕpūtă* | ▨ | *ēfsŏf*

Nous avions pensé donner dans cet ouvrage tous les vers, en scandant, pour les vers incomplets, les hémistiches qui nous restaient. Mais nous avons décidément cru qu'il serait plus intéressant de présenter une restitution phonétique des vers, comme M. Revillout a donné la restitution philologique. Ce travail est maintenant presque achevé, et paraîtra prochainement avec une nouvelle série de planchettes bilingues et autres textes à transcriptions grecques.

Notes

Le mot ⲥⲱ dans le sens de « savoir », demande une explication complémentaire.

Nous l'avons rencontré au vers 11 du Poème de Moschion et aux vers 51 et 54 du Poème Satirique; dans ce même poème nous le trouverons encore aux vers 28, 48, 49, 86, 88 avec la prononciation *es'*. Notons en passant que nous avons donné pour ce mot, aux vers 51 et 54, comme équivalent le mot copte ⲉⲓϣ, non pas au point de vue littéral mais au point de vue phonétique. Je sais en effet que le mot copte ⲉⲓϣ veut dire seulement « pouvoir » et n'est jamais qu'un verbe auxiliaire, et que nous avons le corres-

pondant copte du mot « savoir » sous la forme ⲥⲟⲟⲩⲛ, etc. Je sais que pour justifier la prononciation *reχ* anciennement adoptée, on pourrait penser au mot ⲣⲱϣⲉ, mais ce mot a exclusivement le sens de « voir » et jamais celui de « savoir ».

Ce qui est certain c'est que chaque fois que nous rencontrons le verbe « savoir » dans la métrique démotique, sa prononciation est *es'* ou *s̄'*, ou *s'*.

D'ailleurs la différence est-elle bien grande entre notre mot « pouvoir » et « savoir ».

Nous savons que dans les formes verbales commençant par *buar* les signes pronominaux se relient au mot *buar* : *buarus'epf*, *buarfpeh*.

La seule exception est notre mot *es'*.

Quand il a le sens de « pouvoir », il suit la règle générale : vers 62, 63, etc.

Quand il signifie « savoir », il prend lui-même les affixes : vers 28, 48, etc.

Pourquoi cette distinction?

Parce que ces deux mots sont homophones!

N'ont-ils pas en effet la même orthographe : ?

Le seul et même correspondant : ?

Ne sont-ils pas synonymes?

En effet, « pouvoir faire » et « savoir faire » indiquent tous deux une capacité, et la confusion entre « savoir » et « pouvoir » est très fréquente en égyptien.

En résumé, nos deux mots « pouvoir » et « savoir », à l'orthographe unique et au seul correspondant , sont sans aucun doute homophones, car s'il n'avait pas fallu distinguer entre *buaries'*, « je peux » et entre *buaries'*, « je sais », si l'un s'était écrit *buaries'*, « je peux » et l'autre *buariey*, « je sais », il n'y aurait pas eu besoin d'altérer, pour une seule fois, la règle générale.

Nous disions au vers 45 que la négation *ben*, quand elle sert à former le temps négatif, se prononce *n*, c'est bien entendu seulement quand elle porte les affixes *enef*, etc.

Cette règle est confirmée par ce fait que dans le vers 18 le mot *ben* est écrit *b* + *n* et le syllabique, afin d'indiquer qu'il faut prononcer *benfs'a* au lieu de *nefs'a*.

Transcriptions Grecques

des Papyrus de Leyde et de Londres

"PAPYRUS DE LEYDE"

Transcriptions Grecques					Demotique	
		ϵ XXII 9-10-13	O XVII 2	A	[illegible]	A
	H XXII 10	ϵ XVIII 4 etc	O VII 13		2	A
			O VII 13		|	A
		ϵ IX 17	O IX 20	A	[illegible]	A
				B	[illegible]	B
			BA XXI	B	4	B
				A R XVII 3	/	E
Y XXI 9, Y Y X 27 [illegible]	ϵI XVIII AII 4	IXXI 9 etc	A VII 7 etc	ϵ, H H (ϵ) XXII 18	II	E
				[illegible]	[illegible]	F
			Y XIX etc	[illegible] VII 7	[illegible]	H
	YYY X 27	ϵI XVIII 4 etc	ϵ XVIII 5 etc	I	III	I
			Γ R XV 3-4	K	[illegible]	K
			Γ R II 11	K	[illegible]	K'
			Γ XXI 9 etc		[illegible]	NK
				Λ	[illegible]	L
			MA VIII 15	M	3	M
				N	—	N
			⊂⊃N IX 1	N	[illegible]	N
				Π	[illegible]	P
				Π	2	P
				P	/	R
				C	[illegible]	S

Transcriptions Grecques				Démotique	
	R R. XV 4	3 IX 16, XX 21	C	<11	S
		3 IX 8, X 18-25		<11—	NS
			C VII 13 etc	4	S
			3 VII 9	3	Š
			3 VII 13 etc	3	Š
			T XIV 15 etc	2	T(a)
		Δ XXI 9	T	⌐	T
		Δ XXI 9 etc	T XXI 8	2	NT
			T	⌐	T(w)
			12 VII 7	12	T'
AY IX 9	CD XX 20	O V 1 etc	Y XVIII 4, XX 22	oy	1	U
			oï IX 2	oy IX 2-6	5	U
			Y XVIII 4, XXII 18	oy XIX 14	Y	U

Transcriptions Grecques				Démotique	
			A	[illegible]	A
		H	Є	[illegible]	A
			A	[illegible]	A
			A	[illegible]	A
		B	L	[illegible]	B
		BA	B	[illegible]	B
			A	[illegible]	E
AI	Y	H	Є	[illegible]	E
			[illegible]	[illegible]	F
			[illegible]	[illegible]	H
			[illegible]	[illegible]	H
	ذ	Єï	I	III	I
		Γ	K	[illegible]	K
	X	Γ	K	[illegible]	K
			Γ	[illegible]	NK
			K	[illegible]	K
			Λ	[illegible]	L
			M	[illegible]	M
			N	—	N
		ЄN	N	[illegible]	N
			Π	[illegible]	P
			Π	[illegible]	P

"PAPYRUS DE LONDRES"

Transcriptions Grecques			Démotique	
		P	/	R
		C	<ll	S
		C	𐤓	S
		C	𐤓	S
	ЗA	З	З	Š
		З	Λ	Š
		T	ϩ	T(a)
	Δ	T	∠	T
		Δ	⊂	NT
	TA	T	⸗	T(u)
⊂⊃	O	OY	⸗	U
		Y	⸗	U
	⸗	6	6	X

Consonnes et Groupes de Consonnes

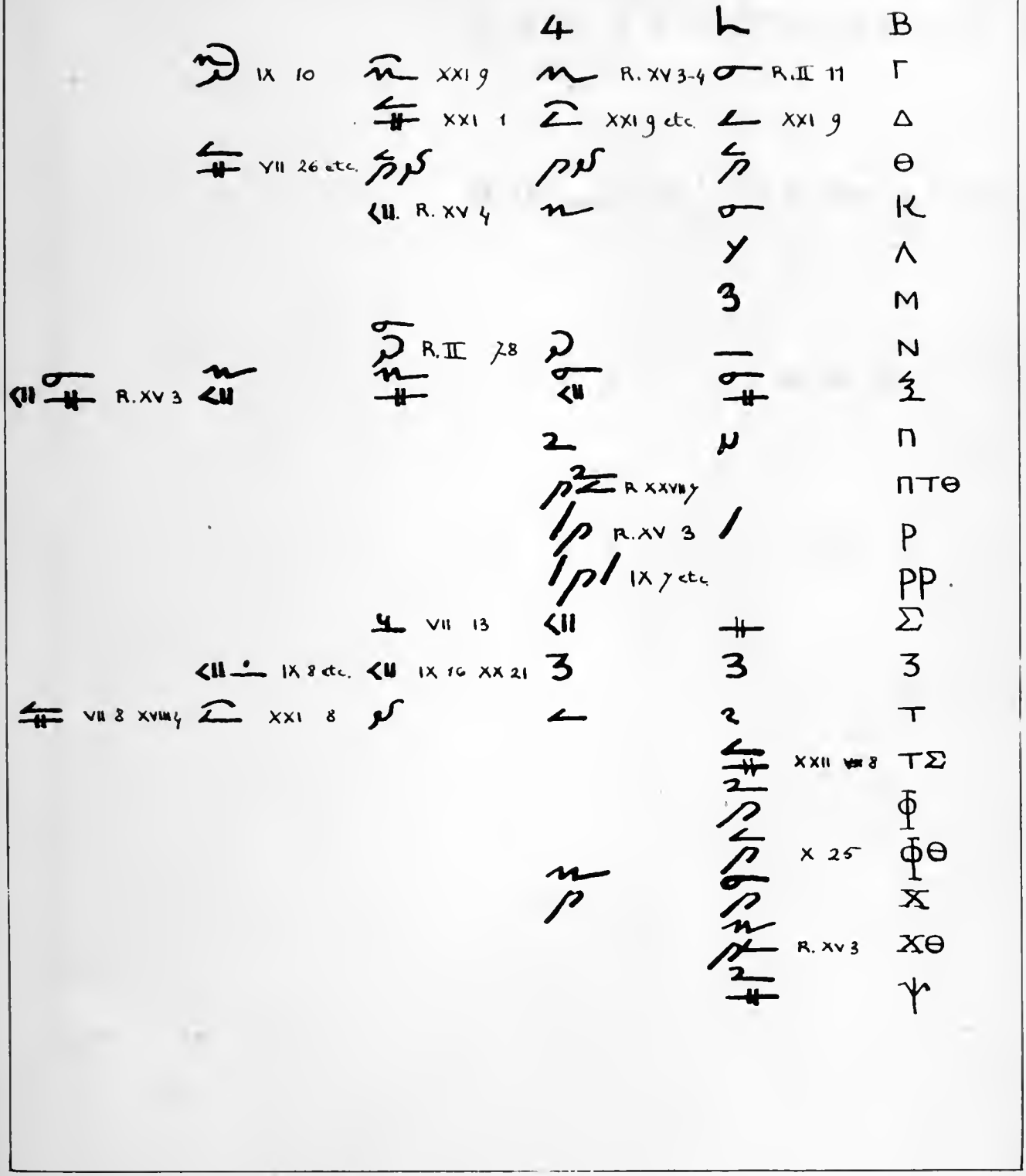

"PAPYRUS DE LONDRES"

Consonnes et Groupes de Consonnes

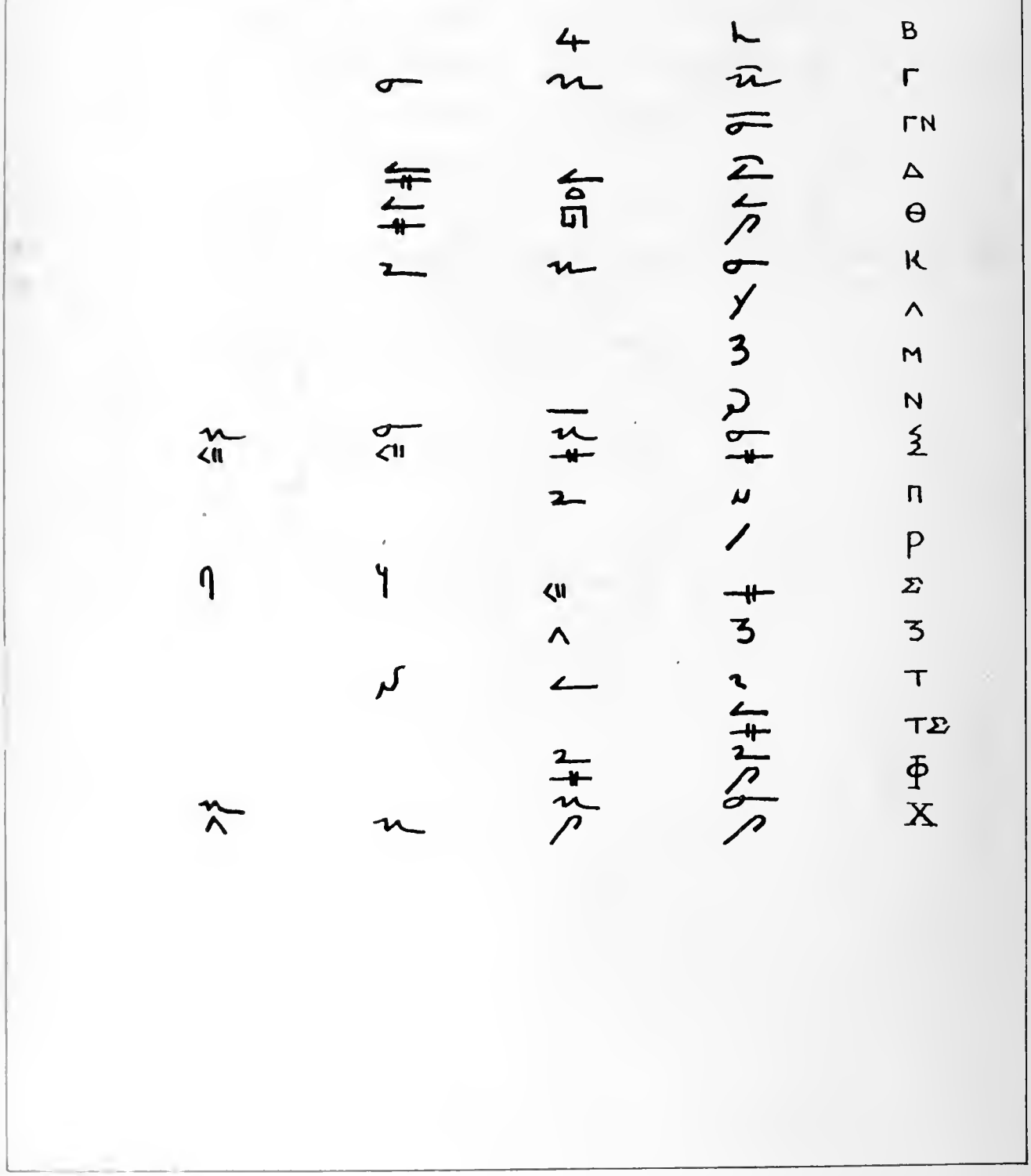

Voyelles et Diphtongues

	II VII 7 etc	⟨⟩⟨⟩ IX 17	⟨⟩	ⲟ	A
IIIⲍ XVIII 6	III XVIII 5, XX 8	⟨⟩ IX 17	ⲟ XXII 9, ⲍ XXII 4	II	B
		II𝓅 V 1	ⲍ XXII 10, R. XXIV 10	II	H
			II XXI 9, XVIII 36	III	I
ⲣ V 1 etc.	⟨⟩ IX 20	ⲓ VII 13	ⲍ VII 13	ⲟ XVII 2	O
II𝓅 IX 3–7 etc.	𝓅 XX 8 etc	II IX 3–7 etc	ϒ XVIII 4 etc	ⲣ XVIII 4 etc	Y
			ⲧ	ⲣ XX 20	ω
		⟨⟩IIII IX 6	II I 4–5, IX 2	IIIⲟ X 11	AI
				ⲣ IX 9	AY
		ⲋII R XIII 6	II XVIII 36 XXII 8	III XVIII 4 etc	EI
				ⲣII VII 16	EY
				ⲥ IX 2	OI
		ϒ XIX 14	ⲥ IX 26 etc	ⲣ IX 12 etc.	OY

"PAPYRUS DE LONDRES"

Voyelles et Diphtongues

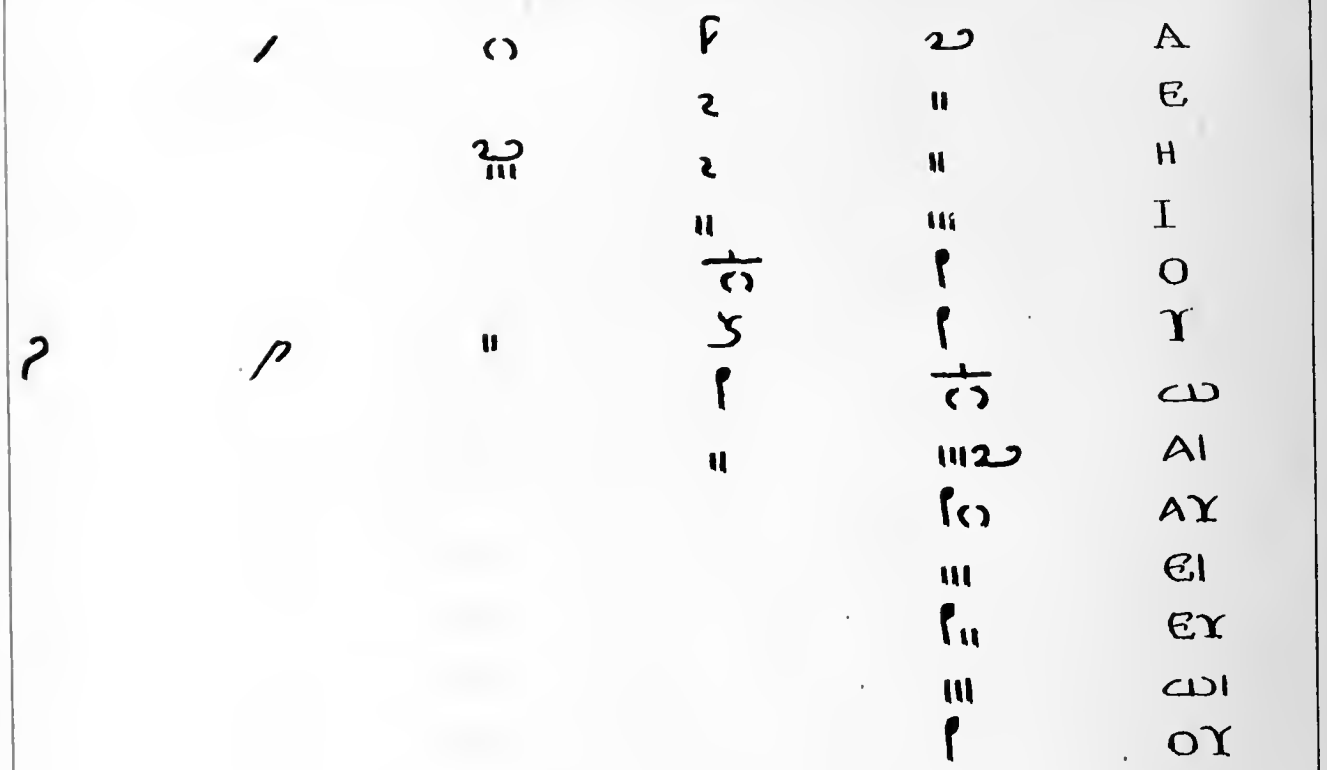

Syllabiques

AU X9		O IX1 etc ⲱ X11	
		AB VIII 8	
		AN IX20 X25	
	O VII 13	VII 13 etc	(1)
		H XXVIII 2	
		HI IX 9	(2)
		NN XI 8	
		I VII 10	
	Λ XVIII 34	ΛO IX 5	
		NAY IX20X25	
		NEB XXI 1	
		NKH XIII 31	
		ΠE XI 13	
		PAT XII 19	(3)
		PH V 15	
		PO VII 13	
		CI VIII 10	
		TAT VII 2, RXVII 2	
		TO XXII 10	
		XXII 10	
		XXII 9–10	
		MCI XVII R.3	
	IA XIX 14	IⲰ XVIII 35	

Syllabiques

	ο	ⲟ		
ογ	ω	ο		
		ει		(4)
		ⲁⲣ		
		ⲁⲣ		
		ⲓⲱⲣ		
		ΗΙ		
		ΒΑΛ		
		ΗΙ		
		ⲣⲟⲣ		
		ⲣⲥⲉ		
		ΚΟΜ		
		ΝΤΕ		
		ΝΤΕΡ		
		ⲁ		
		ⲛⲉ		
		ⲣⲉ		
		ⲣⲁ		
		ⲥⲁ		
		ⲥⲁⲛ		
τοογ	θω	ⲧⲟ		
		ⲧⲁⲧ		
ⲇⲉγ	ⲑⲏγ	ⲑⲓ		
		ογⲁ		
		ογⲁⲛ		

Syllabiques

ⲱⲉ	ⲟⲩⲉⲣ	[illegible]	ϩ
	ⲱⲉ(ⲣ)	x	χ
	ⲃⲟϩ	[illegible]	ϩ

(1) C'est le mot at ou ati [illegible] "épine dorsale" qui est devenu un ⲟ dur comparable a [illegible] semite (écrit par le seul idéogramme déterminatif du mot)

(2) [illegible] pour [illegible] ϩⲁⲓ [illegible].

(3) [illegible] – Le texte porte [illegible] transcrit ⲡⲣⲁⲧ. Il faut lire ⲡⲭⲣⲁⲧ L'aspirée douce (l'esprit), qui se sous entend sur le ⲣ initial, a été confondue avec l'aspirée dure χ.

(4) conf. [illegible] = [illegible] = ⲓⲱ (ane)

Traductions

χηνα	ver	[illegible]
τραπεσεν (τραπεζα)	ouachkes	[illegible]

A

ΑΑΑ	X	1	
ΑΑΤΙΕΥΕΙ	XVIII	4	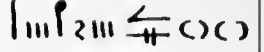
ⲰⲰ X 11, XII 13, X31, O IX 2			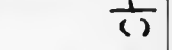
ΙⲰⲰ	XVIII	35	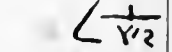
ⲰⲰⲰⲰ	IX	12	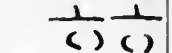
ⲰⲰΑΠΚΙϹ	XXII	16	
ΟΒΑϹΑΓΡΑ	R. XV	4	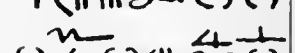
ΟΗ	IX	1	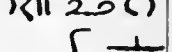
ΟΕΜΟΥ$	R. XXIV	9	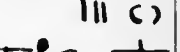
ΙΑΥΟΥ	XIX	14	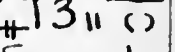
ΟϪ	X	24	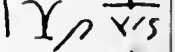
ΟϪΟϪ	IX	20	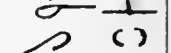
ΟϪϪΑΝ	X	25	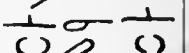
ⲰΜΦ	IX	9	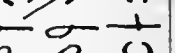
ΟⲰΝ	IX	1	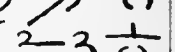
ΟΡΕΙΔΙΜΒΑΕΙ	XXI	1	
ⲰϹΙϹΑΑΥΘ	X	9	
ⲰⲰΘⲰΝ	I	6	
ΥΑΥ	XVIII	6	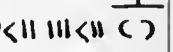
ΑΒΕΙΑΘ	R. XXIV	13	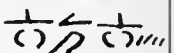
ΑΒΡΑϹΑ$	XVI	24	
ΑΒΡΙΘΙ	VII	26	
ΑΒΟΤ	VIII	8	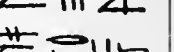
ΑΥⲰ	XXII	10	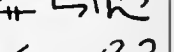
Ϭ	XVIII	6	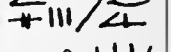
ΑΚΑΝΑΚΟΥΠ	XVI	28	

"PAPYRUS DE LEYDE"

A

AZPA		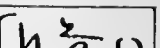
AχαχαρχανχραBOYZANOYNI	IX 16	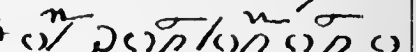
Aχρεμπ"τω	X 9	
ΑΛΟΥΑΠΟΧΡΙ	IX 21	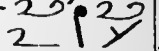
ΑΛΘΟ	XVIII 11	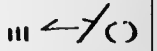
ΑΜ	IX 16	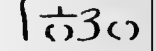
ΑΜΑΜΑΡΚΑΡ	XXII 9	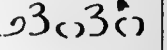
ΑΜΒΡΟΞ	VII 9	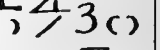
ΑΜΥΝ	XVI 24	
ΑΜΠΘω	XXII 9	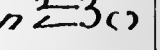
ΑΝΑΞΗΒΡΟΞ	VII 9	
ΑΝΑCΑΝ	XXII 14	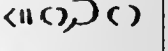
ΑΝΙΗΛ	X 7, X 32	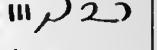
ΑΝΙΘ※Μ	VII 13	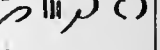
ΑΝΑΚΘΟΜ	VII 13	
ΑΝΟΥΚ	XIII 29	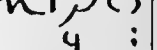
ΟΠ	VII 13	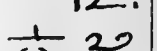
ΑΦωΗ	XXI 8	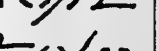
ΑΡΑΦΝΟΥ	XXII 15	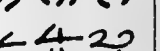
ΑΡΒΗΘ	IX 12, X 6	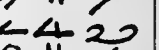
ΑΡΒΗΘΒΑΪΝΟΥΘΙ	X 11	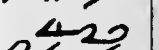
ΑΡΒΗΘ	XI 4	
ΑΡΕΟΒΑΚΑΓΡΑ	R. XV 4	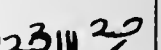
ΑΡΙΑΜΟΥCΙ	R. XVII 2	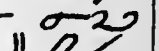
ΑΡχεχεμΦΑΙ	X 18	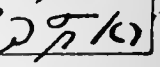
ΑΡχΝΟΥΤCΕΙ	XXII 8	

A

ΑΡΜΙΟΟΥΤ	R XVII	1	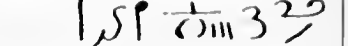
ΑΡΜΙϢΟΥΘ	IX	10	
ΑΡΠΟΝΧΝΟΥΦ	IX	6	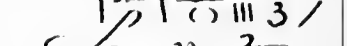
ΑΡΤΑΜΟ	VII	3-4	
ΑΡΟΥΖΑΡΒΑ	IX	8	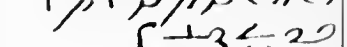
ΑΤΟΝΕ	XXII	10	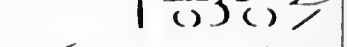
ΑΟΥ	XI	13	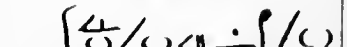

ΑΥΕΒϢ ΘΪΑΒΑΘΑΒΑΪΘϢΒ$^{\epsilon}$ΗΥΑ, xxiii8 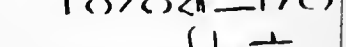

A

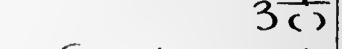

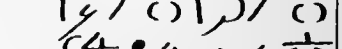

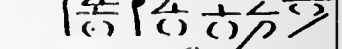

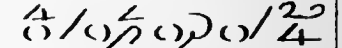

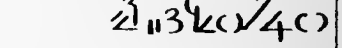

ΑΑ	[illegible]
ΑΑ	[illegible]
ΟΜ	[illegible]
ΟΡΝΟΥϢΡϨ , ϢΡΝΟΥϢΡϨ	[illegible]
ΟΡΘϢΒΑΥΒϢ	[illegible]
ΑΒΙΤ	[illegible]
ΑΒΛΑΝΑ....ΛΑΒΑ	[illegible]
Α(Β)ΡΑϨΑΜΕ	[illegible]
ΑΧΑΧΑΝΒΟΥ	[illegible]
ΑΧΧΟΥ	[illegible]
ΑΚΡΟΥΡΟΒΟΡΕ	[illegible]
ΑΜΑϨΡ	[illegible]
ΑΧΙΝΕΜΤΟ *am eχoun na mto*	[illegible]
ΑΜΝΗΙ	[illegible]
ΑΜΦΟΟΥ	[illegible]
ΑΦΕΥϹΤϢϹ	[illegible]
ΑΠΘΗ	[illegible]
ΑΡΙΑΥΑ	[illegible]
ΑΡΠΙ	[illegible]
ΑΔΑΗΛ	[illegible]
ΑΤΟΝΕ	[illegible]
ΑΥΟ	ASF

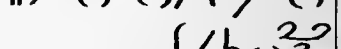

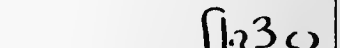

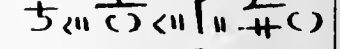

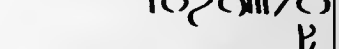

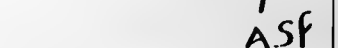

(1) Pour ΑΨΕΥϹΤϢϹ

B

ΒϢΘΗΛ	IX 12, X 1,	ΒΟΗΛ IX 12-13 lac.	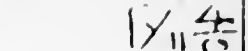
ΒϢΘΗΛ	XI 4		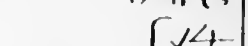
ΒΟΡΙΛΑΜΜΑΕΙ	VII	7	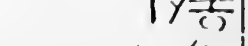
ΒϢΘΘ	IX	2	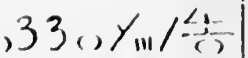
ΒΑΪΝΟΥΘΙϹϽ	XI	5	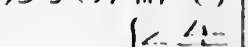
ΒΑΛΒΗΑ	XXII	10	
ΒΑΛΝΕΝΘΡΙΙ	IX	7	
ΒΑΡΒΑΡΗΘΟΥ	IX	6	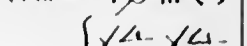
ΒΑΡΕΖΑΚ	VI	5	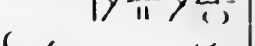
ΒΑϹΟΥΧΑΜ	IX	16	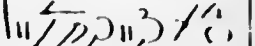
ΒΑΟΥΘΙ	IX	14	
ΒΙΒΙΟΥ	XXII	6	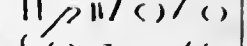
ΒΙΚΤ	. II	13	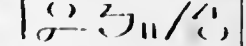
ΒΙΡΑ	XVIII	34	
ΒΙΡΑΚΑΘΑΤ	XIX	10	
ΒΙΡΑΚΕΘΑΤ	XIX	2	
ΒΙΡΒΟΤ	R. XVII	2	
ΒΛΑΧΑΝϹΠΛΑ	IX	6	
ΒΡΙΜΒΑΪΝΑΥΙϹϽΘ	IX	9	
ΒΡΙΝϹΚΑΛΜΑ	IX	8	
ΒΡΙΝΤΑΤΗΝϹϽΦΡΙ	IX	7	
ΒΟΥΖΑΝΑΥ	X	25	

B

ΒΑΟΘ

ΒΟΛΒΟΥΗΛ

ΒΑΒΗ

ΒΑΝΗΡΕ

ΒΑΡΙΚΑΤΕΙ

ΒΟΛΚΜΟ

ΒΑΣΛΟΟΡΙ

ΒΡΑΚ

ΒΡΙΛΣ

ΒΑΛΒΟΣ

ΒΟΥΗΛ, ΒΟΗΛ

ΒΟΗΛ

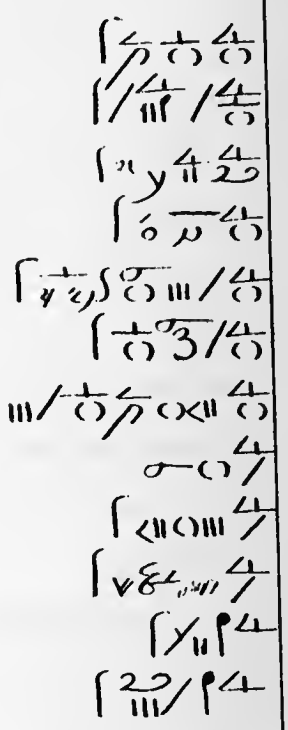

"PAPYRUS DE LEYDE"

E

ΥΥ	X	27	
ϵϢϵ	XXI	8	
ϵϢN	IX	3	
ϵΒΟρ	VII	9	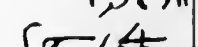
ΑΙΑΙΟΘ	I	5	
ΗΗΗ	XX	8	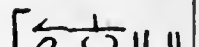
ϵΚΟΜΦΘϢ	IX	21	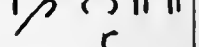
ϵΚΟΜΦΘϢ	X	25	
ϵΛϢΑΙ	IX	2	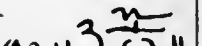
ϵΜΦΗ	X	6 – 31	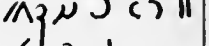
ΑΜϹΙΘΑΡΜΙΘΑΤ	R XVII	3	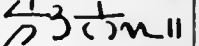
ϵΙΤΑΛΗ	XXII	8	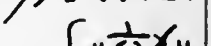
Ιθ	VII	13	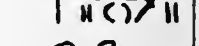
ϵΘΙΚΟΜΤϢ	IX	16	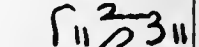

E

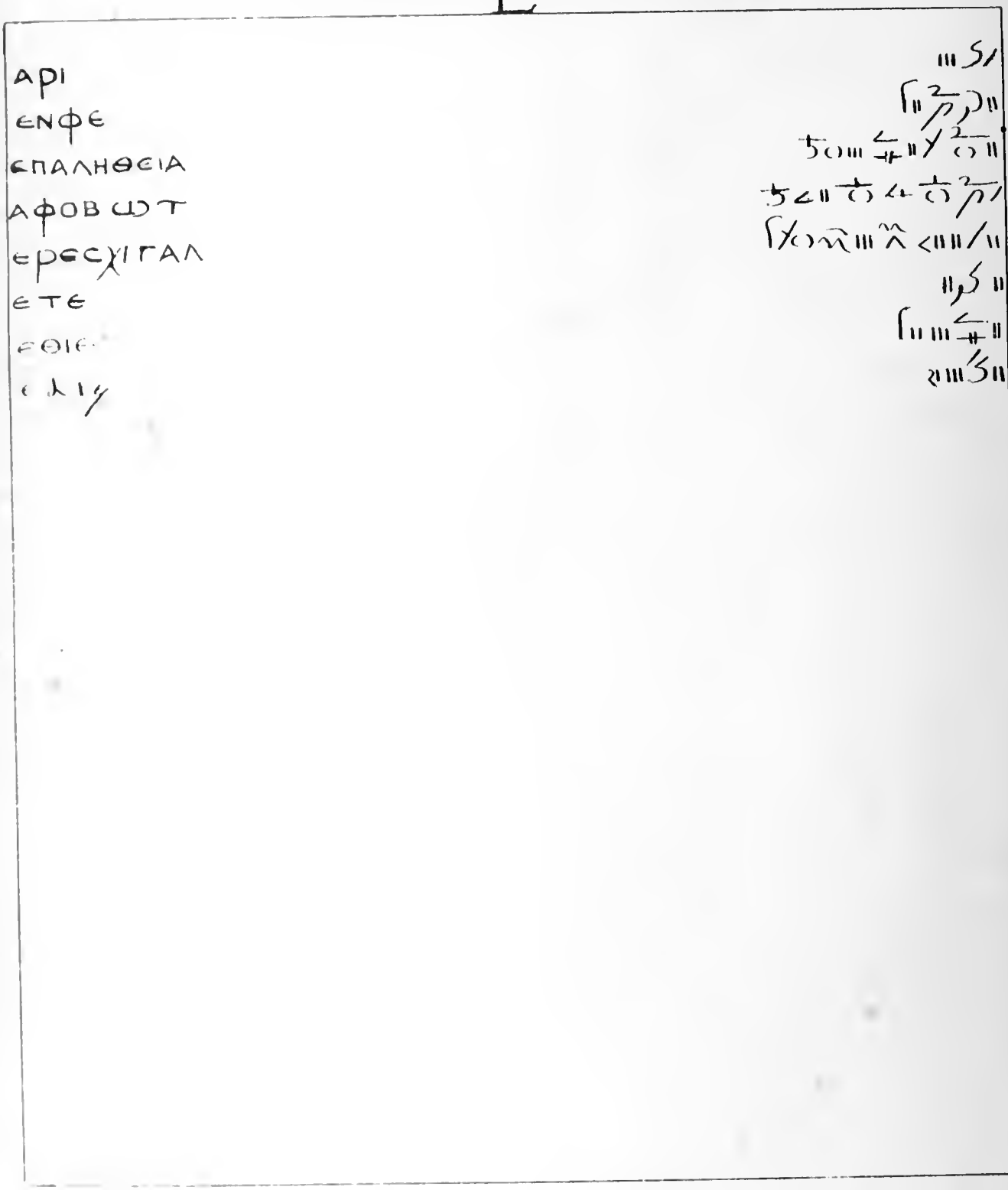

H

ϒϢϽϒϢϽϒϢϽ	XX	8	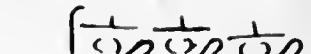
ϒΑΚΙΕ	XXII	10	
ϋΑ	IX	7	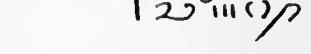
ϋΟ	X	29	
ϒΗϒΗϒΗ	XX	8	
ΗΠΟΒΛϹΑΜΟϒ	V	1	
ϋΟϒ	X	32	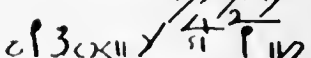
ϋΟϒ ϋΟϒ	XI I	X 32	
ϋΟϒϵ	IX	27	

H

"PAPYRUS DE LEYDE"

I

ΥΥΥ	X	27	
ΙΑ	IX	1 . 2 . 3	
ΕΙΑΗ	R. XXIV	10	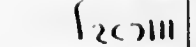
ΙΑΕϹ	XXII	9	
ΙϹ	IX	20	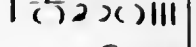
ΙϹ	IX	3	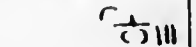
ΙΑϹ	IX	5	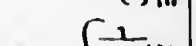
ΙΑϹΛΟ	IX	5	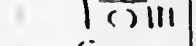
ΙϢΒΑϹΑΟΥΜΠΤΘϢ	R. XXVII	7	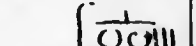
ΕΟΕ	XVIII	5	
ΙΟΤΑΒΑΙϢ	X	24	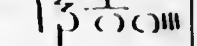
ΙΑΗ	IX	6	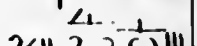
ΙΑϹ	R. XII	7	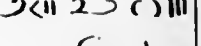
ΙΑΥΟΥΤ	XIX	5	
ΙΑΧΧ	IX	8	
ΙΑΡΜΗΧ	XXII	9	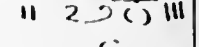
ΙΑΘ	IX	3	
ΙΗ	IX	1 . 2	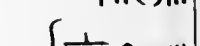
ΙΕϹΙ	IX 21, X 35		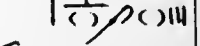
ΙΕΟΥ	IX	3	
ΙΕΟΥ	IX	6	
ΪΪΪ	X	1	
ϵϵϵ	XX	8	
ΙΚ	XVIII	2	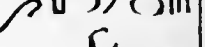
ΙϨ	VII	9	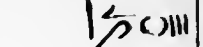

I

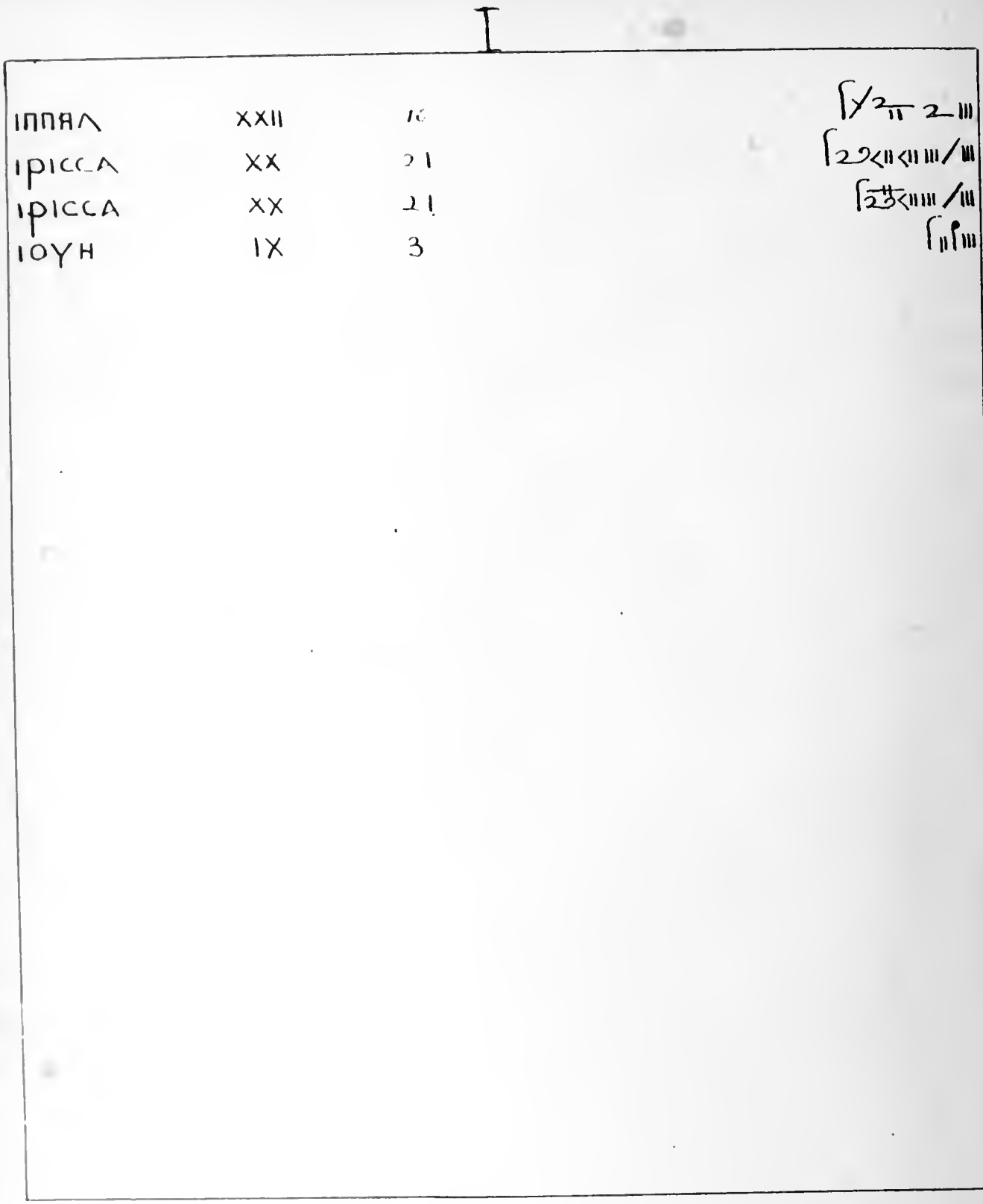

ΙΠΠΑΛ	XXII	16	[illegible]
ΙΡΙCCΑ	XX	21	[illegible]
ΙΡΙCCΑ	XX	21	[illegible]
ΙΟΥΗ	IX	3	[illegible]

I

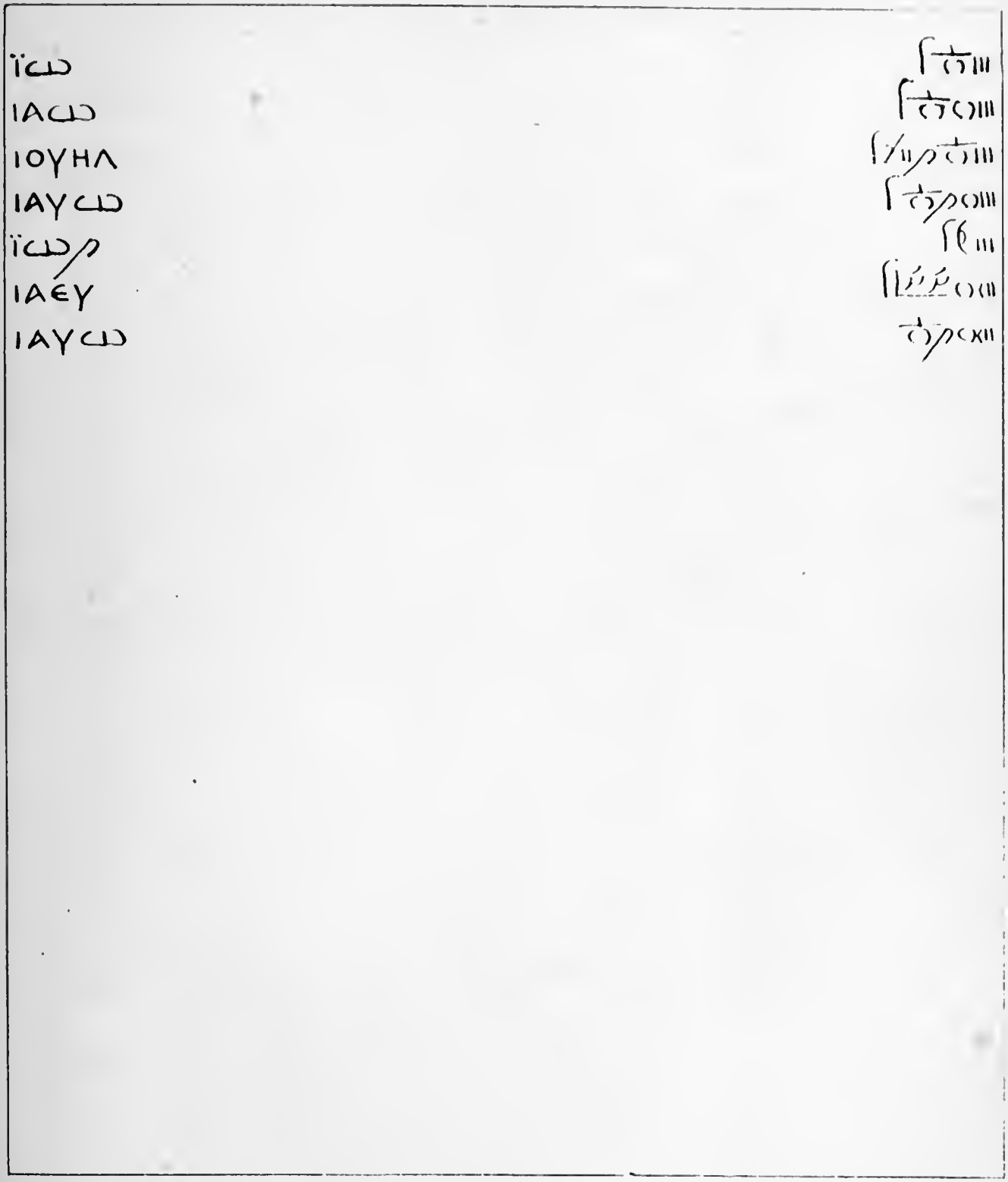

K

ΚΩΓΙΘΙΞ	XXI	9	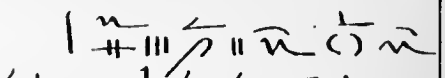
ΚΩΧΙΡ·ΡΟΛΟΡ	XXI	9	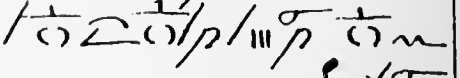
ΚΛΛΘΟΥ	XVIII	4	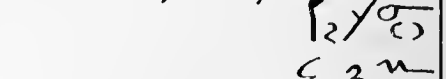
ΚΛΜ	VII	25	
ΚΑΡΡΗ	IX	7	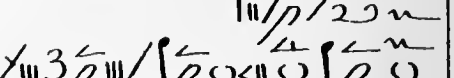
ΚΘΘΟΥΒΑCΑΘΟΥΡΙΘΜΙΛΛΛΩ	IX	17	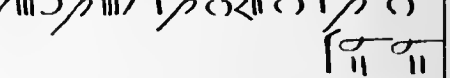
ΚΗΚΙΙ	XXII	16	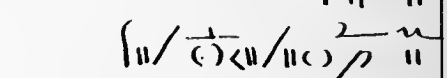
ΚΕΦΛΘΡCΩΡΡ	XXI	10	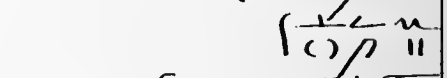
ΚΕΘΟ	IX	21	
ΧΟΧΡΕΧΙ	I	5	
ΧΩΟΥΧΕ	IX	10	
ΧΛΝ	IX	20	
ΧΛΡΜΑΪ	I	6	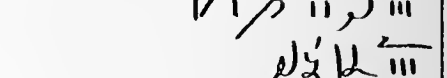
ΚΙΝΤΛΘΟΥΡ	XXI	8	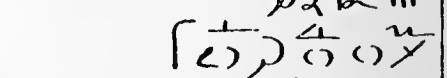
(ΤΛ)ΚΤ	R. VIII	6	
ΚΛΛΒΑΝΟ	V	15	
ΚΛΛΤΛΙ	I	4	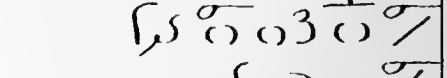
ΚΟΜΡΗ	V	15	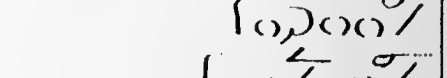
ΚΡΩΜΑΚΑΤ	XVIII	3	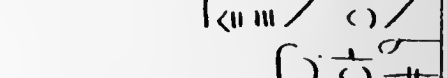
ΚΡΛΛΝΑ	XXII	14	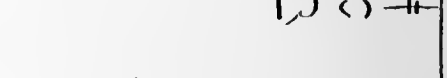
ΚΡΑΤΡΙC	XXII	14	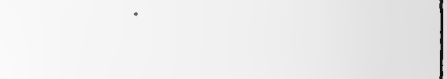
ΞΟΝ	VII	9	

K

KONTEY	
KOMΘω	
KANAB	
KAPAB	
KAAAKANθI	
KACANTPA	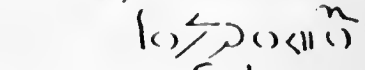
KATEI	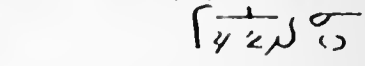
KAθAPA	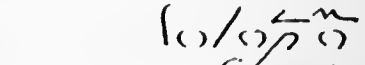
KENTΦHY	
KHPIΔEY	
KEθOC	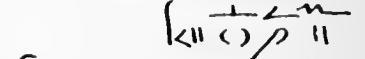
χολομολη	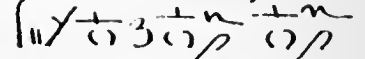
KIKP	

L

ΛΑΑΖρ	XVIII	34	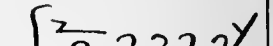
ΛΟΤ	XI	13	
ΛΑΪχΑΜ	IX	10	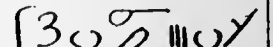
ΛΑΘΑΤ	XIX	11	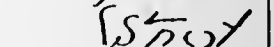
ΛΥΦΟΚρ	XXI	9	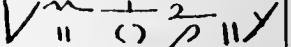
ΛΟΛ, ΛΙΛ R	XII	3	
ΛΟΥχ (ΑρΜΙ) R	XXVII	8	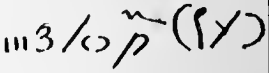

L

ΛΑΟΡΕΚΡΗΦΙΕ	
ΛΟΟΥ	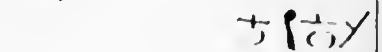
ΛΑΥΙ	
ΛΑΡΓΝΑΝΗϹ	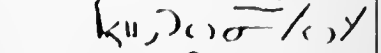
ΛΥΚΑΥϛ	
ΛΟΥΤΗ(ΡΕ)	

M

ΜΑΟΡΧΑΡΑΜ	IX	9	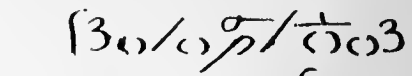
ΜΑ※	VII	25	
ΜΑ※ΟΠΝΕΥΜΑ	VII	16	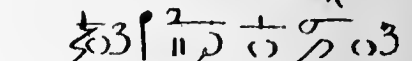
ΜΑΚΝΗC	R II	11	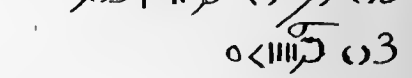
ΜΑΝΕCΙΑ	R II	7 8	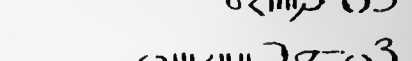
ΜΑΚΑΤCΙΤΑΛΑΤ	XVIII	5	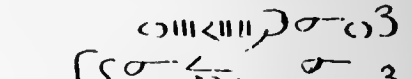
ΜΑΝΙΟΥΝΟΒ....			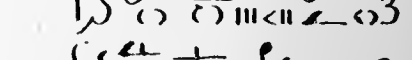
ΜΑΡΑΡΑ	R XXIV	13	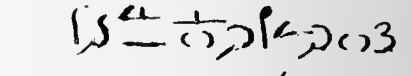
ΜΑCΚΕΛΛCΙ	R XV	2	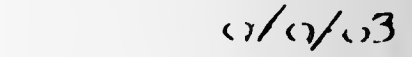
ΜΑCΚΕΛΛΙ	R XV	2	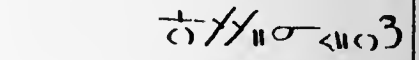
ΜΑCΦΟΝΙCΚΕ	VII	10	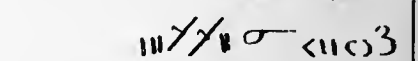
ΜΑCΤΙΝΣ	VII	8	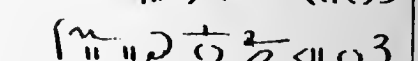
ΜΕΓΙCΤΕ	VII	8	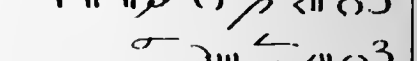
ΜCΝ(Ε)ΒΑΡCΙΑΧΥΧ	IX	7	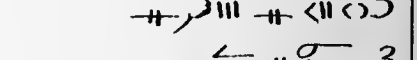
ΜΕCCΕΧΡΙΦ	IX	8	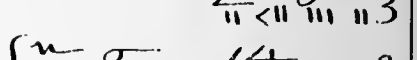
ΜΑΙ	VIII	15	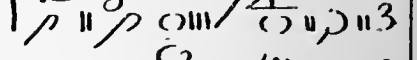
ΜΙCΙΡΙCΤ	R XVII	2	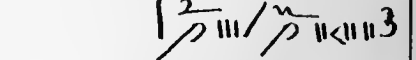
ΜΟΑ	IX	20	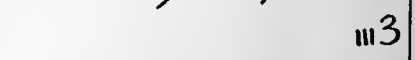
ΜΟΥΛΟΤ	XI	13	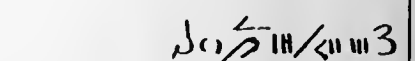

M

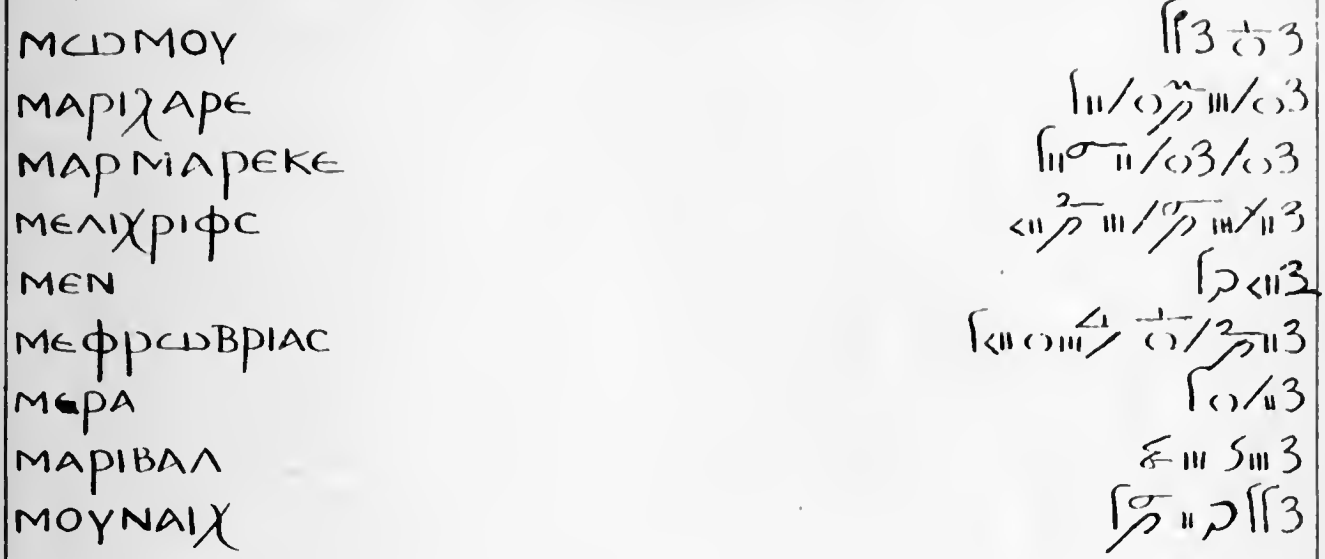
MωMOY
MAPIχAPE
MAPMAPEKE
MEAIχPIΦC
MEN
MEΦPωBPIAC
MωPA
MAPIBAA
MOYNAIχ

N

NA	R. XXI	5	[illegible]
NAϢN	I	6	[illegible]
NABPIZOΘ	VII	29	[illegible]
NACEPA	XXII	9	[illegible]
NACIPA	XXII	6 9 10	[illegible]
NBPOXPIA	VII	10	[illegible]
NIIΦAP	XXI	8	[illegible]
NACρ※TB	VII	7	[illegible]
NACΘ※M	VII	7	[illegible]
NACL※T	VII	7	[illegible]
NIΘEI	XVIII	36	[illegible]
NIΠTOYMIX	IX	8	[illegible]
NKABAϢN	X	10	[illegible]
NKH	XIII	31	[illegible]
NXAB	XXII	13	[illegible]
NΠAIA	R. XXIV	10	[illegible]
NTAЧ	XIV	5	[illegible]

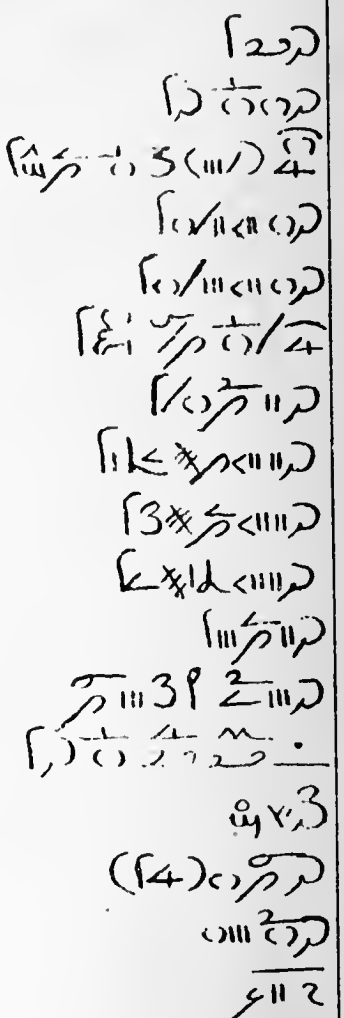

N

NOHPE

NBAÏ

NEME

NETBEOY

NEΦPW

ENΦE en marge ENΦEB̄

MΠNACTOP

NOY3

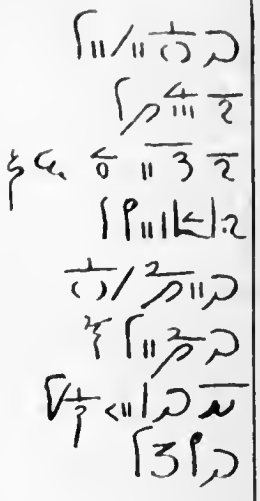

P

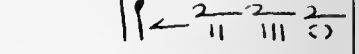

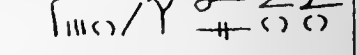

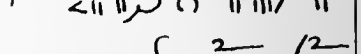

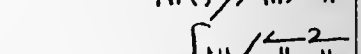

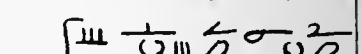

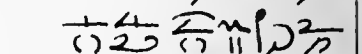

ΠΑΝΚΑΙ	XVIII	4	[illegible]
ΠΑΠΙΠΕΤ(ΟΥ)	VIII	29	[illegible]
ΠΑΤΑΣΥΡΑΙ	XVIII	4	[illegible]
ΠΑΤΕΠΑ	XII	6	[illegible]
ΠΟΡΙΧΘΩΝ	R XV	3	[illegible]
ΠΥΡ(Ι)ΠΗΓΑΝΥΣ	R XV	3	[illegible]
ΠΥΡΙΦΑΗ	IX	3	[illegible]
ΠΕΤΕΡΙ	X	6-31	[illegible]
ΦΑΚΘΕΙΟΠ	XXII	14	[illegible]
ΦΝΟΥΚΕΝΤΑΒΑΩ	R. XV	2	[illegible]
ΦΡΕΙΣ	VII	9	[illegible]
ΠΕΙ	XXII	13	[illegible]
ΠΙ(Ο)Μ	R. XXIV	10	[illegible]
ΠΙΛΠΙΟΥΝ	XIX	4	[illegible]
ΠΪΣΡΕΙΘΙ	VII	26	[illegible]
ΠΛΙΠΡΟΝ	XIX	13	[illegible]
ΠΝΕΒΒΑΪ	XXI	1	[illegible]
ΠΡΑΤ (voir page 11 note 3)	XII	19	[illegible]
ΠΡΑΣΠΛΟΝ	XVIII	35	[illegible]
ΨΙ	XX	21	[illegible]
ΨΙΧΙΜΕΑΧΕΛΟ	IX	5	[illegible]
ΦΟΑΧ	IX	2	[illegible]
ΠΤΑΡΦΝΗ	XXII	15	[illegible]

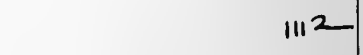

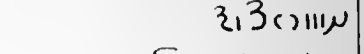

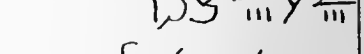

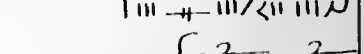

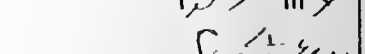

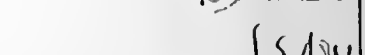

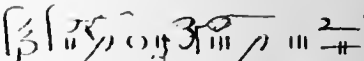

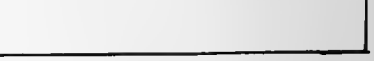

P

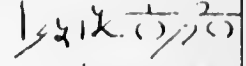

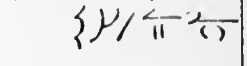

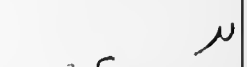

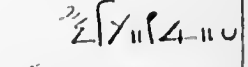

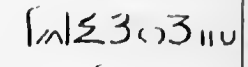

ⲡⲁⲣⲟⲣⲟⲩ	[illegible]
ⲡⲁⲧⲏⲣ	[illegible]
ⲡⲉ	[illegible]
ⲡⲁⲃⲟⲏⲗⲃⲟⲏⲗ	[illegible]
ⲡⲁⲍⲁⲙⲏⲓ	[illegible]
ⲡⲉⲧⲉⲣⲓ	[illegible]
ⲫⲩⲝⲉ	[illegible]
ⲫⲓⲃⲓⲏⲕ	[illegible]
ⲫⲩⲣⲕⲁ	[illegible]
ⲡⲓⲁⲧⲧⲭⲩ	[illegible]
ⲡⲉⲓⲛⲧⲁⲧ	[illegible]
ⲡⲓⲍⲧⲉⲩⲏⲓ	[illegible]
ⲡⲟⲩⲉⲣⲧⲥⲓⲟⲩ	[illegible]
ⲡⲝⲥⲱⲓ	[illegible]

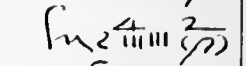

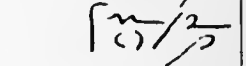

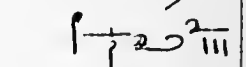

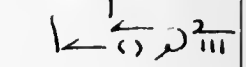

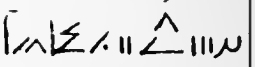

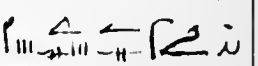

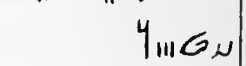

"PAPYRUS DE LEYDE"

R

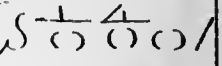

ⲣⲁⲃⲥⲱⲧ	XXII	14	[illegible]
ⲣⲁⲓ	III	13	[illegible]
ⲣⲏⲉ̀ⲓⲭⲑⲟⲛ	R XV	3	[illegible]

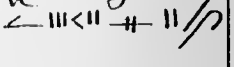

R

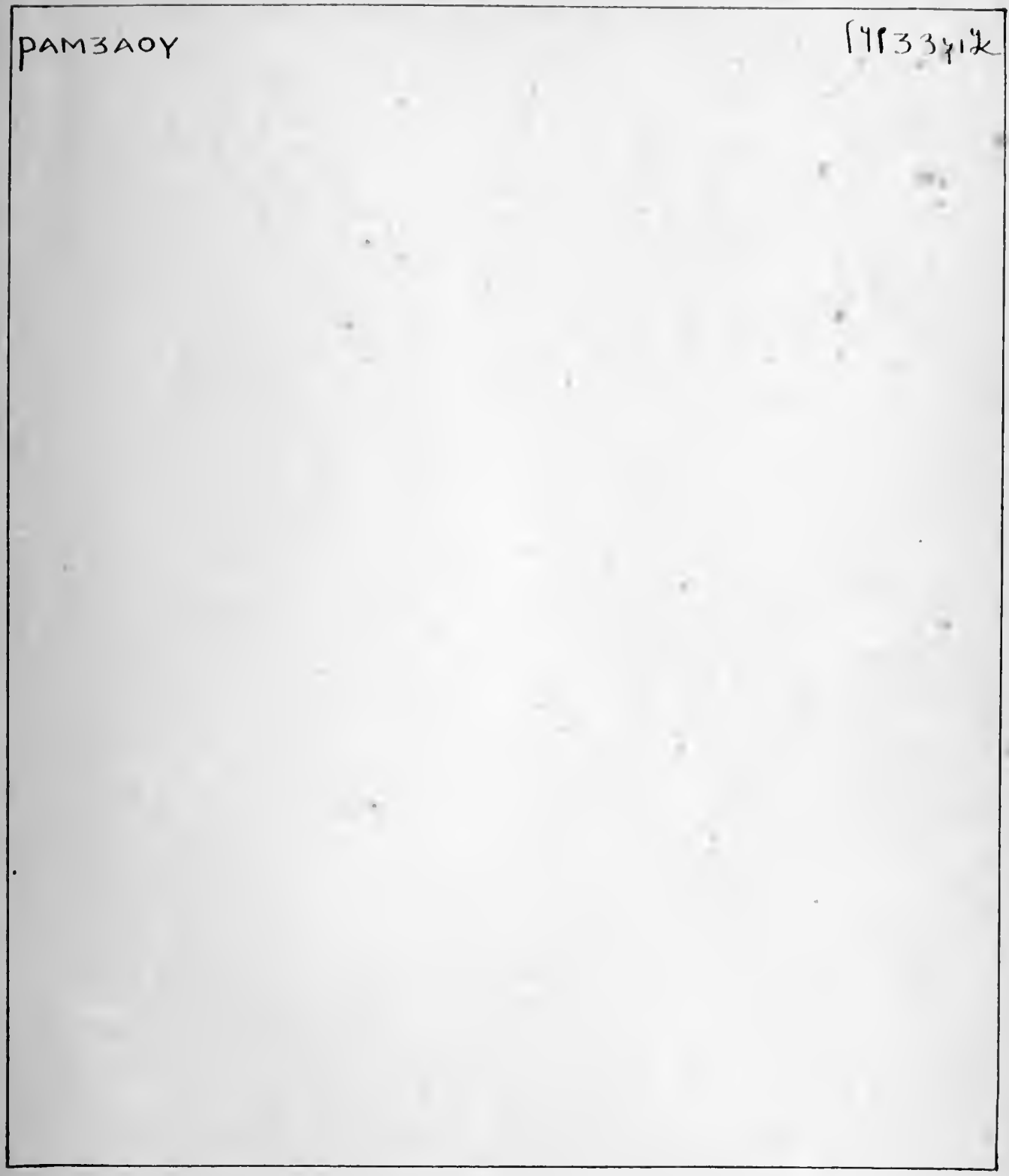

S

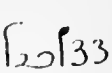

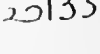

ⲥ	XXII	13	[illegible]
ⲍⲁ	XX	21	[illegible]
ⲥⲁⲟ	VI	13	[illegible]
ⲥⲟⲃⲓⲧⲁⲧ	R XVII	2	[illegible]
ⲥⲟⲭⲟⲙⲙⲟⲁ	X	24	[illegible]
ⲥⲟⲭⲟⲙ	IX	20	[illegible]
ⲥⲁⲃⲁⲁⲩ[illegible]	XIX	14	[illegible]
ⲥⲁⲃⲁⲱⲑ	XI	3	[illegible]
ⲥⲁⲃⲁⲱ	R XII	7	[illegible]
ⲥⲁⲃⲁⲟⲩⲑ	XIX	6	[illegible]
ⲥⲁⲙⲟⲩⲛⲓⲑⲁⲥ	XIX	7	[illegible]
ⲥⲁⲝ	XVI	24	[illegible]
ⲥⲁⲁⲥⲱⲁⲑⲁ	XXII	16	[illegible]
ⲥⲁⲙⲁⲣⲁ	XIX	3	[illegible]
ⲥⲁⲛ	XVIII	3	[illegible]
ⲥⲁⲣⲃⲓⲑⲁ	XII	16	[illegible]
ⲥⲁⲥⲙⲓⲣⲁ	XIX	12	[illegible]
ⲥⲁⲥⲙⲣⲓⲁⲁ	XVIII	34	[illegible]
ⲥⲁⲥⲟⲩⲡⲟⲩ	XVIII	35	[illegible]
ⲥⲁⲥⲟⲩⲡⲟⲩⲛⲓⲑⲁ	XIX	16	[illegible]
ⲥⲁⲧⲣⲁⲡⲉⲣⲙⲓⲏ	X	19	[illegible]
ⲥⲉⲅⲉⲛⲃⲁⲓ	IX	10	[illegible]
ⲥⲉⲑⲟⲣⲓ	X	25	[illegible]
ⲥⲉⲑⲟⲩⲣⲓ	IX	21	[illegible]
ⲥⲓ	XXII	13	[illegible]

S

CIMH	XIII	29	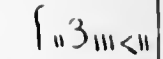
CIPBA	XXII	13	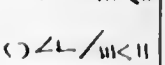
CITAMECPO	VIII	10	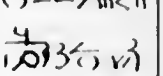
CIΘOM	VII	13	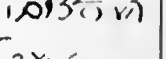
CIΘANI	R. XVII	1	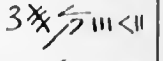
CPEIΘI	VII	26	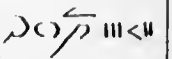
ZEOY	X	18	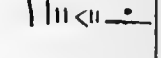

"PAPYRUS DE LONDRES"

S

CA	
CABACIDA	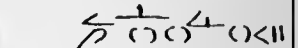
CAΓΓICTH	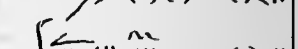
CAN	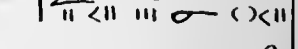
CANAYANI	
CAPBIAKOY	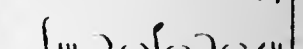
CAPIN ΓEP	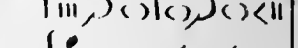
CHMEAKANTC	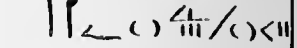
CYPECYPE	
CICICIT	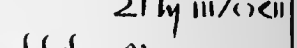
CTIIA	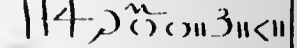
COYXAMAMOY	

3ATNcpo	VII	13	
3€I3A	R V	9	

Š

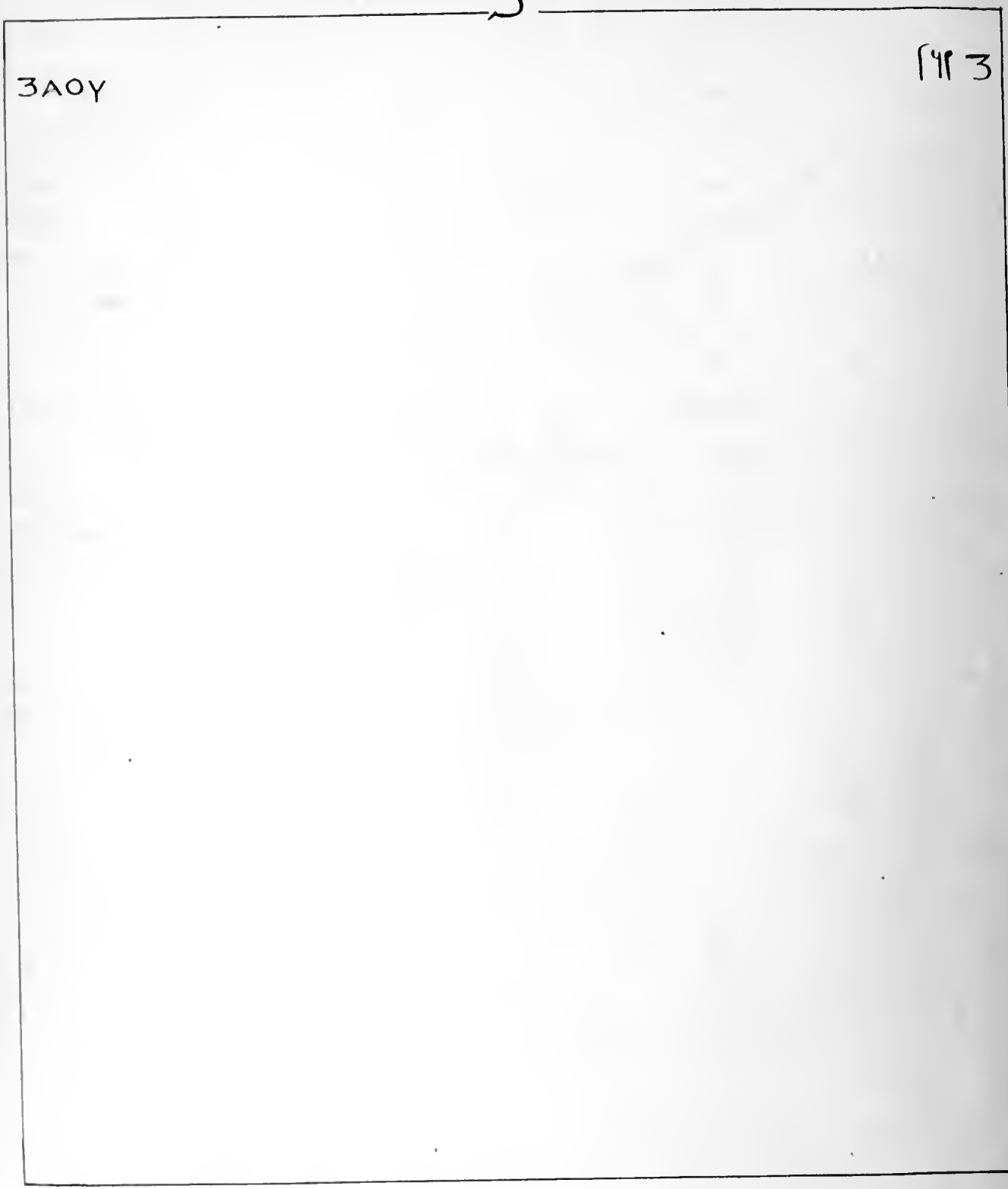

"PAPYRUS DE LEYDE"

T

ΔΟΝΔΡΟΜΑ	XXI	9	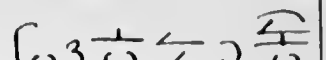
ΤΑΒΑϢ	IX	16	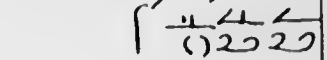
ΤΑΒΑϢ	IX	20	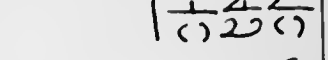
ΤΑΙ	X	20	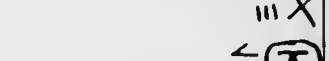
ΤΗΙ	X	20	
ΤΑΚΡΤΑΤ	IX 13, X	10	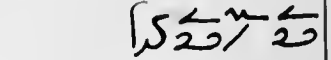
ΤΑΚΡΤΑΤ	IX 11, XI	4	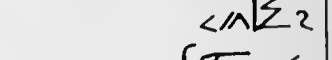
ΤΑΝ	VIII	9	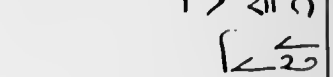
ΤΑϹΛΑ	XVIII	3	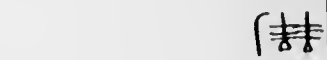
ΤΑΤ	IX 13, XI–II–27		
ΤΑΤ	VII	2	
ΤΑΤΑΚ	XVIII	2	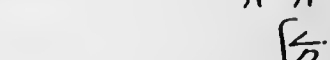
ΤΗΛ	XXII	9	
ΤΙΤΗ	XVIII	2	
Θ	IX	10	
ΘΟΜ	VII	12	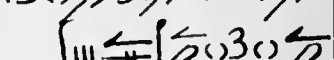
ΘΑΜ	VII	11	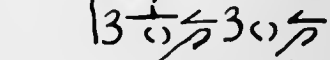
ΘΑΜΑΘΟΜ	VII	11	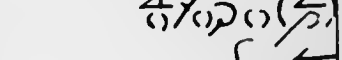
ΘΑΜΑΘΟΜΘΑΜ	VII	12	
ΘΑΜΑΘΟΥΘ	VII	12	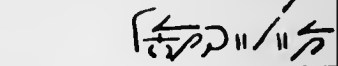
ΘΑΜΘΟΜ	VII	11	
ΑΒΛΑΝΑΘϢ	R.XXIV	13	
ΘΕΙ	R XIII	6	
..... ΑΒΑΪ	IX	12	
ΘΕΡΕΝΘϢ	IX	5	

(1) *Ce mot à été lu de gauche à droite, c'est à dire à l'envers*

"PAPYRUS DE LEYDE"

T

θεογ	IX	1. 2	
θμιλλ	IX	2. 1	
θμιλλλλογλποχρι	X	26	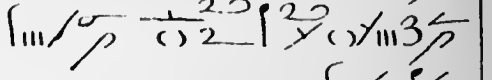
θογοι	VII	13	
θιλι	I	4	
θιρειπ	XXII	13	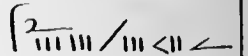
τλο	XXII	8	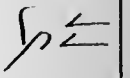

T

ⲦⲀ	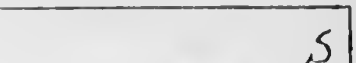
(ⲛ)ⲦⲞ	
ⲦⲞⲞⲨ	
ⲦⲀⲂⲀϢ	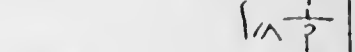
ⲆⲞⲔⲈⲘⲀⲔⲒⲤⲦⲎ	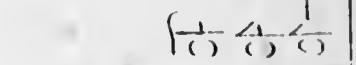
ⲆⲀⲢⲨⲄϢ	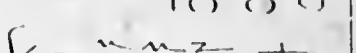
ⲦⲀⲦ	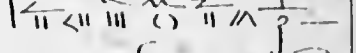
ⲦⲀⲦ	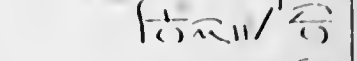
ⲦⲀⲦϪⲦ	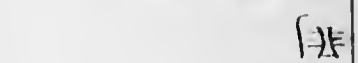
ⲦⲎⲚⲰⲢ	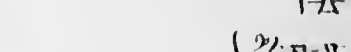
ⲗⲁϫⲁⲛⲑⲁ	
ⲑⲀⲦⲗⲀⲦ	
ⲑⲘⲒⲗⲀ	
ⲑⲈⲤ	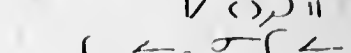
ⲦⲈⲚⲗⲒⲞⲨ	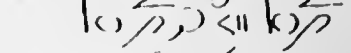
ⲆⲒⲀⲒⲞⲨ	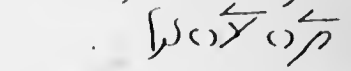
ⲆⲒⲞⲨⲫⲒⲀ	
ⲦⲤⲀⲢⲠⲞⲦ	
ⲧⲁⲧ	
ⲦⲞⲨⲢⲞⲢ	
ⲦⲞⲨⲢϪⲦ	

U

Υ	Χ	22,	ⲱ	XX	20,	Ο	XXII	10	[illegible]
ΟΙΛ				IX				2	[illegible]
ΟΥΗ				IX				2	[illegible]
ΟΥΗΒΑΙ				IX				6	[illegible]
ΟΥΘΑΝΙ				K XVII				1	[illegible]
ΟΥΘΙⲱ				IX				12	[illegible]

"PAPYRUS DE LEYDE"

U

OVA

OYANTA

CDE

CDE

X

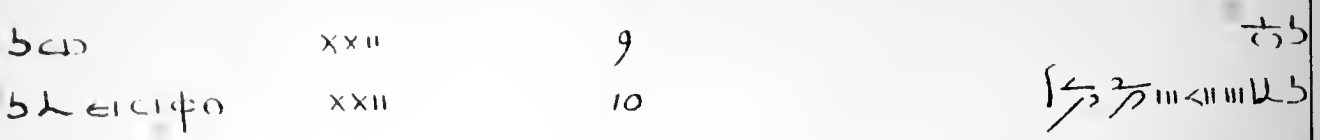

ϧⲱ	XXII	9	[illegible]
ϧⲗⲉⲓⲥⲓⲫⲟ	XXII	10	[illegible]

SUPPLÉMENT
SYLLABIQUES DU PAPYRUS DE LEYDE ET DE LONDRES.

I	Londres				
Londres			I		
Leyde	VII	10	I		
Leyde	X	20	THI		
Londres					
Londres			XIN		

X

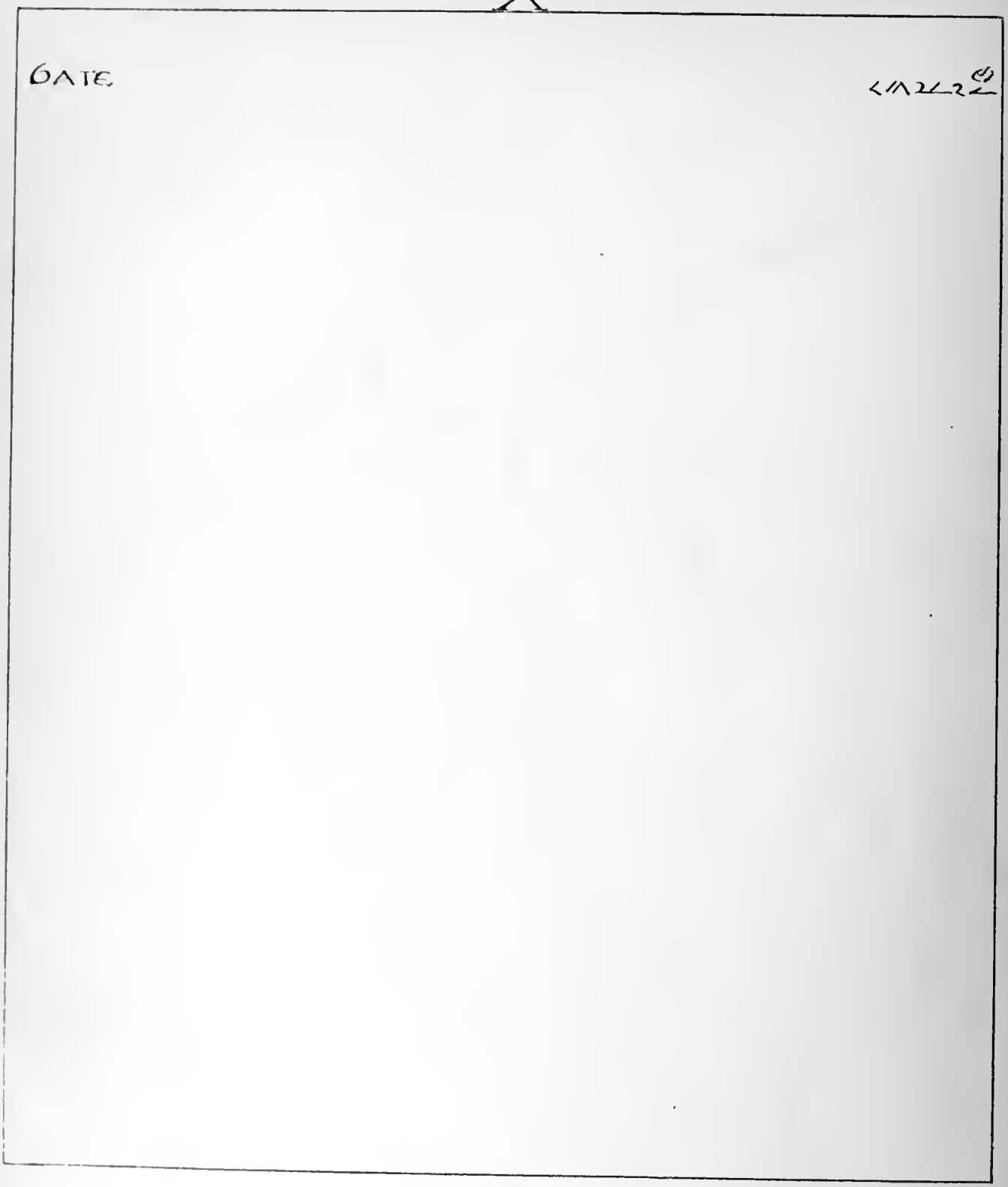

Addenda et Corrigenda

PAGE 3, LIGNE 12. — Lire : Musée de Vienne et non de Turin.

PAGE 7, LIGNE 20. — Lire : *Hor-Ut'a*, au lieu de : *Hor-U'ta*.

PAGE 8, LIGNE 18. — Lire : La manière au lieu de : La matière.

PAGE 18, LIGNE 21. — Lire : « Voyons le mot hiéroglyphique : il s'écrit par le syllabique qui a la valeur ⲥⲉⲃ; le copte a donc supprimé l'*a* dans le mot ⲥⲃⲱ, etc. »

PAGE 26, LIGNE 3. — Lire : ⲟⲩ, au lieu de ⲟⲩ.

PAGE 31, LIGNE 11. — Idem.

PAGE 37, LIGNE 8. — Lire *e* + *ou* = *eu*, au lieu de : *e* + *ou eu*.

Page 41, ligne 15. — Lire : ⲡⲛⲉⲃⲃⲁⲓ, au lieu de : ⲡⲛⲛⲃⲁⲓ.

Page 44, ligne 5. — Lire : *pχens'* ou *peχnes'*.

Ligne 14. — Lire : *peχnes'*.

Page 47, ligne 16. — Lire : Vers 42 — III-II, au lieu de : Vers 42 — III-I.

Page 48, ligne 12. — Lire : 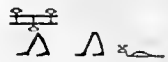 , au lieu de: 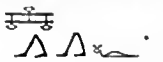 .

Page 50, ligne 6. — Lire : ⲛⲁϫ,ⲧ (ⲧ article féminin), au lieu de : ⲛⲁⲧⲧ.

Page 65, ligne 7. — Lire : Vers 59 — III-XIX, au lieu de : Vers 59 — IIIX-IX.

Page 66, ligne 1. — Lire : *bata* ou *bota* ou *bote*, au lieu de : *batat* ou *botat*.

Ligne 4. — Lire : *nib*, au lieu de : *nef*.

Page 67, ligne 3. — Lire : *bote*, au lieu de : *botat*.

Page 69, ligne 14. — Lire : , au lieu de : .

Page 73, ligne 23. — Lire : ϯⲓⲓ ou ⲧⲓⲓ, au lieu de : ϯⲓⲓ ou ϯⲓⲓ.

Page 75, ligne 7. — Lire : , au lieu de .

Page 77, ligne 22. — Lire : ϫⲟⲩⲉⲧ, au lieu de ϫⲟⲩⲉⲧ.

Page 79, ligne 18. — Lire : 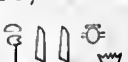 au lieu de : .

Page 83, ligne 2. — Lire , au lieu de .
Ligne 13. — Lire : *eſt'(e)*, au lieu de : *eſt(e)*.

Page 84, ligne 1. — Le déterminatif des membres a été oublié entre et .

Page 85, ligne 16. — Lire : , au lieu de : .
Ligne 18. — Lire : *tefs'ept*, au lieu de : *tefsept*.

Page 86, ligne 2. — Lire : *s'ept*, au lieu de : *sept*.

Page 87, ligne 8. — Lire : *peχnes'*.

Page 90, ligne 11. — Lire : ⲩ, au lieu de : ⲥ.

Page 94, ligne 17. — Lire : *peχnes'*.

Page 95, lignes 5 et 19. — Lire : *p̆eχn̆es'*.

Page 96, ligne 6. — Lire : *p̆e* | *χn̆es'*.

Page 103, ligne 10. — Lire : *ppoukennu*, au lieu de : *ppoukennu*.

Page 116, ligne 9. — Lire : *m̆tf̆*, au lieu de : *mtf̆*.

Page 119, ligne 1. — Lire : *a* long, au lieu de : *a* long.

Page 122, ligne 11. — Lire : *nib* long parce que sa voyelle est suivie de deux consonnes, au lieu de : long parce que sa voyelle est aussi de deux consonnes.

Page 123, ligne 2. — Lire : *nnent*, au lieu de : *nnent*.

Page 125, ligne 2. — Lire : *ēfsūn*, au lieu de : *ĕfsūn*.

Ligne 3. — Lire : *ēfpĕnĕs*, au lieu de : *efpĕnĕs*.

Ligne 7. — Lire : *ĕ* bref parce qu'il est devant une seule consonne, au lieu de : *ė* bref parce qu'il est devant une seule voyelle.

Page 128, ligne 4. — Lire : *pĕ* | *χnĕs'*.

Vers 22. — Lire : | *ăn̆ĕrŏ n̆* |, au lieu de : | *ăn̆ĕrŏ n̆* |.

Vers 42. — Lire : | *n̆sŏn ĕsĕ*, au lieu de : | *n̆sŏn ĕsĕ*.

Page 131, vers 68. — Lire : *ēft'*, au lieu de : *eft'*.

Vers 72. — Lire : *ĕtĭ bān* |, au lieu de : *ĕtĭ ban* |

Page 170, vers 51. — Lire : *hīr χĕpĕr* |, au lieu de : *hir χĕpĕr* |

Vers 56. — Lire : *āχ*, au lieu de : *aχ*.

Page 171 (note). — Ce mètre ïambique est le tétramètre ïambique catalectique. Nous avions d'abord cru que les vers démotiques correspondants devaient être aussi d'un mètre ïambique.

Après bien des essais il nous a fallu constater que le vers démotique était purement égyptien et ne correspondait pas au mètre grec. Nous reviendrons d'ailleurs sur cette question dans le livre que nous avons annoncé plus haut.

Page 181. — Une nouvelle étude de l'estampage du Poème de Moschion me ferait croire que le *p* de l'article

n'existe pas dans le mot que nous avons transcrit *aklelpmou* ; c'est un nouvel argument pour notre prononciation simplifiée *aklel*. Nous lirons donc le mot *aklel(mou)*, en le transcrivant .

PAGE 183, LIGNE 2. — Lire : , au lieu de : .

PAGE 188, LIGNE 10. — Lire : préformante, au lieu de : performante.

PAGE 207, LIGNE 3. — Lire : *ē* long, au lieu de : *e* long.

PAGE 218, LIGNE 16. — Lire : *ā* long, au lieu de : *a* long.

PAGE 222, VERS 3. — Lire : *pū tĭlĕk | ĕχĕp ēi | t'ēb || rĕtĭ | ēv nămă | ūĭ ŏĕ | băĭ*.

VERS 5. — Lire : *ākt'ĭ*, au lieu de : *ākti*.

IMPRIMERIE PAUL LEMAIRE

ANCIENNE MAISON A. LANIER ET SES FILS

14, rue Séguier, Paris

MAR 19 1956

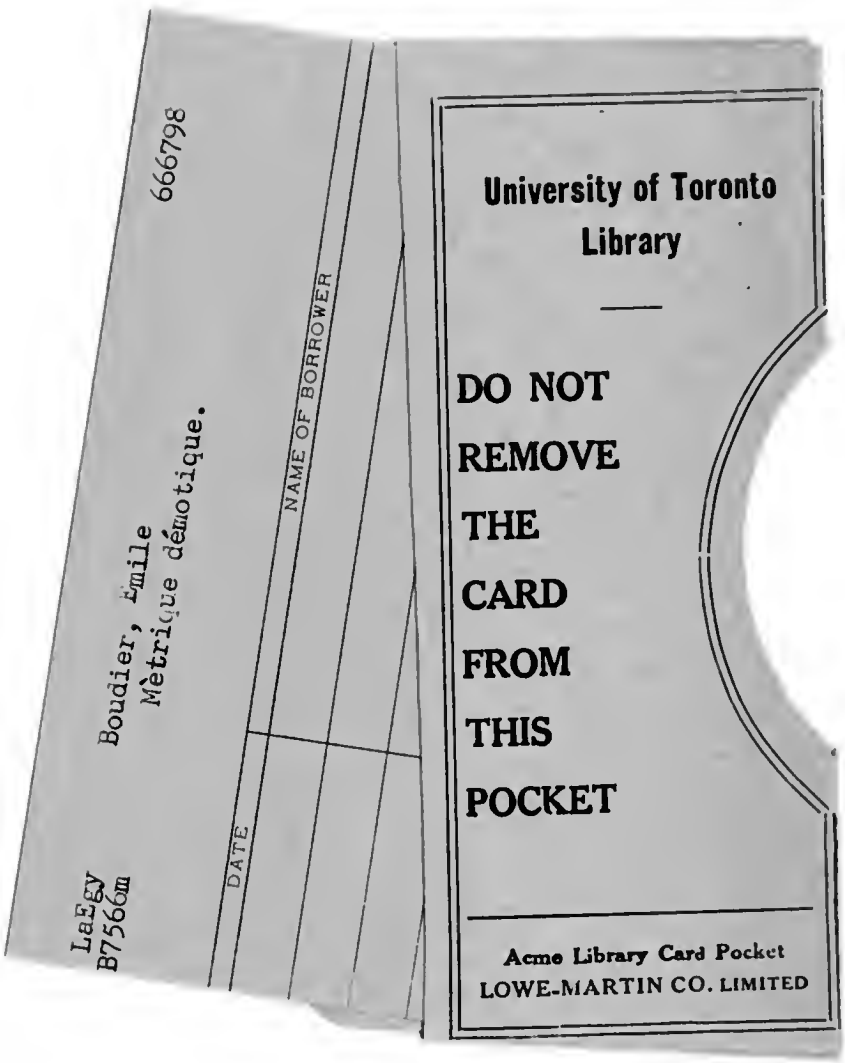

HAND BOUND
BY
UNIVERSITY
OF TORONTO
PRESS